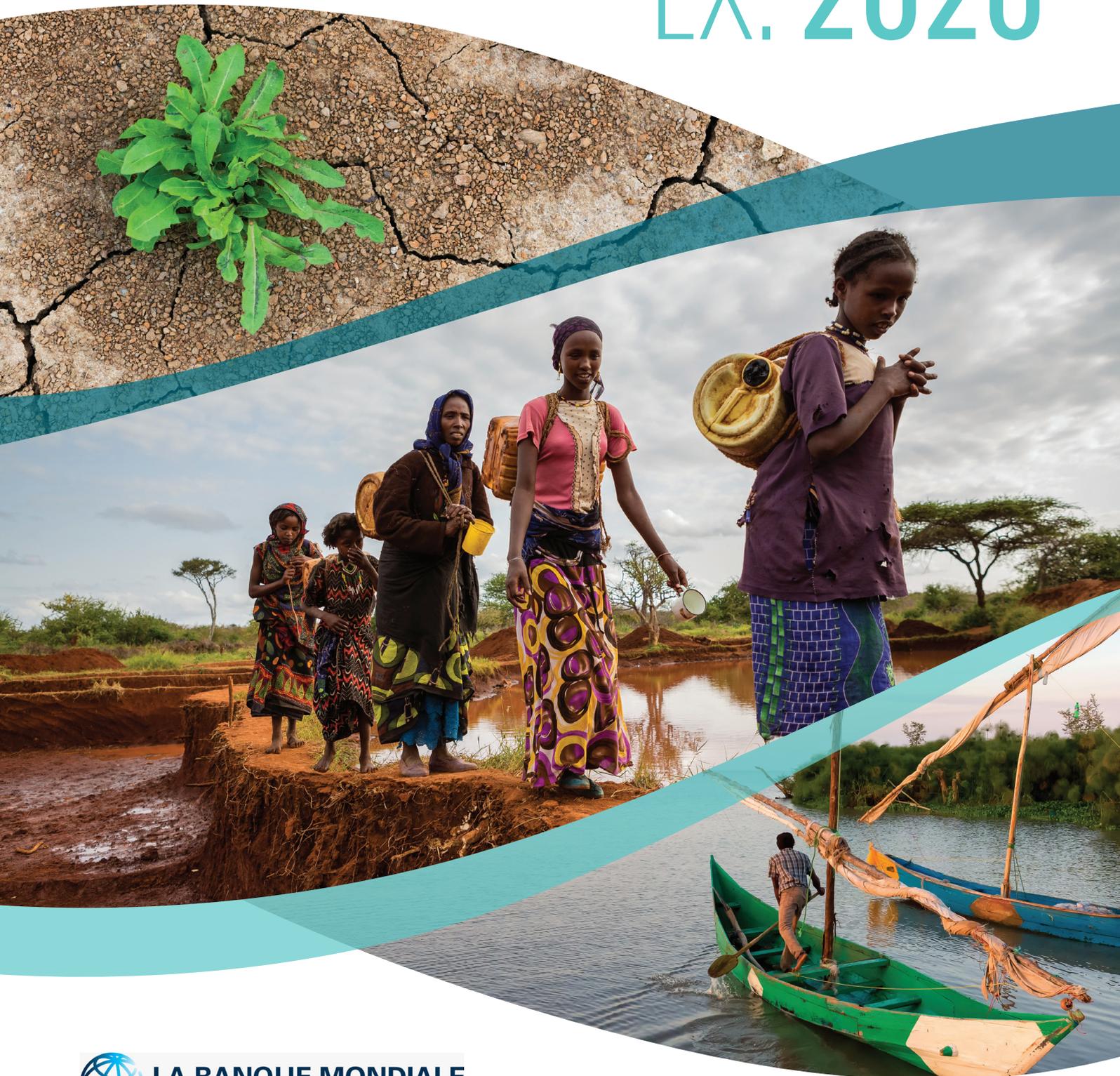


# RAPPORT ANNUEL EX. 2020



# ATTRIBUTIONS

© 2020 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale  
1818 H Street NW, Washington DC 20433  
Téléphone : +1 (202) 473-1000  
Internet : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

## REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été préparé par l'équipe CIWA, composée d'Alexandra Wilson, Charles Gilman, Christine Ochieng, K. Anna Kim, Noosha Tayebi, et Tushita Mukherjee, sous la direction des responsables du Programme, Erwin De Nys et Ai-Ju Huang. La Banque mondiale a également apporté sa contribution par l'intermédiaire des membres de ses services et des consultants suivants : Catherine Tovey, Maria Angelica Sotomayor, Yogita Mumssen, Anders (Lars) Jagerskog, Anna Cestari, Angelica Ospina, Arik Karani, Carine Durand, Ellen Hagerman, Fook Chuan Eng, Francois Bertone, Jacqueline Marie Tront, Laura Bonzanigo, Yeli Mariam Sou, Marie-Laure Lajaunie, Nathan Engle, Nicolas Salazar-Godoy, Palesa Mokerosi, Pierre Lorillou, Pierrick Fraval, Sanjay Pahuja, Seydou Traore, Tesfaye Bekalu Wondem. La conception graphique du document (couvertures et maquette intérieure) a été réalisée par Scriptoria.

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Cet ouvrage a été préparé par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

## DROITS ET AUTORISATIONS

Le contenu du présent ouvrage fait l'objet d'un dépôt légal. La Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et autorise la reproduction partielle ou intégrale à des fins non commerciales du présent ouvrage, à condition d'en mentionner la source.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, notamment sur les droits dérivés, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; fax : +1 (202) 522-2422 ; courriel : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

## PHOTOGRAPHIES

Première de couverture : Belozorova Elena/Shutterstock ; Tykhanskyi Viacheslav/Shutterstock ; Martchan/Shutterstock. Page 5 : Dorte Verner/Banque mondiale. Page 6 : Catay/Shutterstock. Page 7 : Dennis Wegewijs/Shutterstock. Page 10 : SADC-GMI. Page 11 : Jen Watson/Shutterstock. Page 13 : Kimberly Nicole Lyon/Banque mondiale. Page 14 : Flore de Preneuf/Banque mondiale. Page 18 : Discours du bassin du Nil. Page 19 : Peter Kapuscinski/Banque mondiale. Page 22 : Dorte Verner/Banque mondiale. Page 23 : Autorité du bassin du Niger (ABN). Page 26 : Boulenger Xavier/Shutterstock. Page 31 : Faid Elgziry/Shutterstock. Page 32 : Flore de Preneuf/Banque mondiale. Page 34 : Boulenger Xavier/Shutterstock. Page 37 : Sopotnicki/Shutterstock. Page 38 : Wilford Machili/SADC-GMI. Page 42 : Dirk.D.Theron/Shutterstock. Page 44 : Catay/Shutterstock. Page 46 : Aleksandar Todorovic/Shutterstock. Page 48 : Joseph Sohm/Shutterstock. Page 50 : Autorité du bassin du Niger (ABN).

# TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES .....	4
AVANT-PROPOS.....	6
CIWA L'EXERCICE 2020 EN BREF .....	8
FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE.....	10
BILAN DE L'ANNÉE .....	11
AFRIQUE DE L'EST .....	11
AFRIQUE DE L'OUEST.....	22
CORNE DE L'AFRIQUE .....	32
AFRIQUE AUSTRALE .....	37
NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....	44
INITIATIVE DES DONNÉES NUMÉRIQUES.....	45
RENFORCEMENT DES COMMUNICATIONS .....	45
PARITÉ HOMMES-FEMMES ET INCLUSION SOCIALE (GESI) .....	47
PERSPECTIVES.....	48
ANNEXES .....	50
ANNEXE 1 : VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS .....	51
ANNEXE 2 : CADRE DE RÉSULTATS .....	53
ANNEXE 3 : ANALYSE DES RISQUES .....	61
ANNEXE 4 : INFORMATIONS FINANCIÈRES .....	66
ANNEXE 5 : OPTIMISATION DES RESSOURCES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME CIWA.....	75

# ACRONYMES

<b>ABN</b>	Autorité du bassin du Niger	<b>GESI</b>	Parité hommes-femmes et inclusion sociale
<b>ABV</b>	Autorité du bassin de la Volta	<b>GIRE</b>	Gestion intégrée des ressources en eau
<b>APAGroP</b>	Programme panafricain sur les eaux souterraines du CMAE	<b>GIZ</b>	Agence allemande pour la coopération internationale
<b>ARL</b>	Autorité de la rivière Lwapula	<b>IBN</b>	Initiative du bassin du Nil
<b>Asdi</b>	Agence suédoise pour le développement international	<b>ICPAC</b>	Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD
<b>BAfD</b>	Banque africaine de développement	<b>IDA</b>	Association internationale de développement
<b>BIOPALT</b>	Biosphère et patrimoine du lac Tchad	<b>IGAD</b>	Autorité intergouvernementale pour le développement
<b>CBLT</b>	Commission du bassin du lac Tchad	<b>IWMI</b>	Institut international de gestion des ressources en eau
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	<b>LIMCOM</b>	Commission du bassin du Limpopo
<b>CEE-ONU</b>	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	<b>LVBC</b>	Commission du bassin du lac Victoria
<b>CIWA</b>	Coopération pour les eaux internationales en Afrique	<b>MDTF</b>	Fonds d'affectation spéciale multidonateurs
<b>CMAE</b>	Conseil des ministres africains sur l'eau	<b>NBD</b>	Discours du bassin du Nil
<b>COP</b>	Conférence des Parties	<b>NCCR</b>	Coopération à l'échelle du bassin du Nil pour la résilience climatique
<b>COVID-19</b>	Maladie à coronavirus 2019	<b>NCORE</b>	Coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil
<b>CUVECOM</b>	Commission des cours d'eau de Cuvelai	<b>NELIP</b>	Programme d'investissement des pays des lacs équatoriaux du Nil
<b>DANIDA</b>	Agence danoise de développement international	<b>NELSAP-CU</b>	Unité de coordination du programme d'action subsidiaire des pays des lacs équatoriaux du Nil
<b>DfID</b>	Ministère du développement international du Royaume-Uni	<b>Nile-Sec</b>	Secrétariat de l'Initiative du bassin du Nil
<b>ENTRO</b>	Bureau technique régional du Nil oriental	<b>NORAD</b>	Agence norvégienne de coopération pour le développement
<b>FCS</b>	Pays en situation de fragilité ou de conflit		
<b>FCV</b>	Situation de fragilité, de conflit et de violence		
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial		

<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>ODP</b>	Objectif de développement du programme
<b>OKACOM</b>	Commission permanente des eaux du bassin de l'Okavango
<b>PRODEBALT</b>	Programme de développement durable du bassin du lac Tchad
<b>RAOB</b>	Réseau africain des organismes de bassin
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>SADC</b>	Communauté de développement d'Afrique australe
<b>SADC-GMI</b>	Institut de gestion des eaux souterraines de la Communauté de développement d'Afrique australe
<b>SADRI</b>	Initiative pour la résilience de l'Afrique australe face à la sécheresse
<b>SAPP</b>	Pool énergétique d'Afrique australe
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>SNEL</b>	Société nationale d'électricité
<b>SWAp</b>	Approche de planification d'envergure sectorielle
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>WASH</b>	Eau, assainissement, hygiène
<b>WRD-SEM</b>	Programme de développement des ressources en eau et de gestion durable des écosystèmes
<b>ZAMCOM</b>	Commission du bassin du Zambèze
<b>ZESCO</b>	Société zambienne d'électricité
<b>ZRA</b>	Autorité du fleuve Zambèze



# AVANT-PROPOS

La gestion des ressources en eaux transfrontalières reste une opération très complexe, et la poursuite d'une action équitable et durable en ce domaine détermine souvent le maintien de relations pacifiques et de la coopération. Il est indispensable d'assurer la bonne administration des ressources hydriques pour protéger la santé des populations vulnérables, améliorer la productivité agricole, gérer les chocs météorologiques extrêmes et contribuer à la sécurité énergétique. À l'aube de sa dixième année, le Programme de Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA) fait le point sur la manière dont ses projets ont permis de dénouer des situations difficiles et d'opérer dans des économies politiques uniques, en s'appuyant sur les enseignements acquis pour renforcer les programmes et leur impact sur le terrain. Le Programme CIWA continue ainsi de soutenir les pays riverains en tirant des leçons de l'expérience et en s'adaptant afin d'instaurer un environnement propice à la collaboration et au partage équitable des avantages des ressources en eaux transfrontalières.

De nombreuses régions d'Afrique sont extrêmement sensibles aux effets du changement climatique, qui provoque des épisodes variables d'inondation et de sécheresse prolongés et extrêmes. Ces effets ne respectant pas les frontières politiques, les projets de CIWA traitent les problèmes posés par le changement climatique en renforçant la capacité d'apprécier les conditions hydriques et météorologiques. Les données, les systèmes d'information et les produits du savoir générés en collaboration avec les institutions régionales forment les bases nécessaires à la prise de décisions de planification prenant mieux en compte les questions climatiques et à la poursuite d'interventions plus efficaces et rapides en cas de choc. La résilience dépend fondamentalement de la connaissance des conditions sur le terrain, et de nombreux projets CIWA – notamment dans la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ainsi que dans les régions du lac Tchad, du bassin du Nil et du bassin du Niger – s'efforcent de faire prendre conscience de ces dernières en constituant une base de connaissance suffisante, fiable, accessible pouvant être utilisée par les pays riverains. CIWA, qui soutient de longue date les travaux concernant les eaux de surface, tourne désormais de plus en plus son attention vers le suivi et l'exploitation des eaux souterraines.

CIWA s'est engagé à aider ses clients et partenaires à atteindre les objectifs de développement durable (ODD).



Sa mission fondamentale s'inscrit dans le droit fil de l'ODD-6, et ses projets s'attachent à lever les obstacles à une gestion et à une mise en valeur concertées des ressources en eaux transfrontalières en soutenant la prise de décisions déterminantes pour la répartition et l'utilisation de ressources hydriques essentielles à un développement durable. Il faudra, pour atteindre les cibles adoptées par l'Afrique pour l'ODD-6, collaborer dans le domaine des eaux transfrontalières, relever collectivement les défis liés à ces ressources et partager équitablement leurs avantages.

Nous savons que les problèmes qui se posent dans le secteur hydrique ne peuvent pas être abordés de manière isolée. Le changement climatique, par exemple, touche et accentue souvent les problèmes fondamentaux ayant trait à la parité hommes-femmes et l'inclusion sociale, aux situations de fragilité, de conflit et de violence, à la valorisation du capital humain et au développement économique, autant de questions qui influent sur les décisions concernant l'eau. Malgré les avancées significatives réalisées pour optimiser les possibilités offertes par les ressources en eau partagées de la région, il est nécessaire de traiter ces questions transversales dans le cadre de projets et de travaux d'analyse.

CIWA intensifie son engagement envers les régions touchées par la fragilité, les conflits et la violence en renouvelant et en renforçant son soutien dans quatre régions prioritaires : la Corne de l'Afrique, le Sahel occidental et central, le lac Tchad et les Grands Lacs. Il a entrepris de formuler un programme cohérent pour lutter contre les obstacles systémiques et structurels auxquels

sont confrontés les réfugiés, les demandeurs d'asile, les rapatriés, les personnes déplacées, les communautés d'accueil, et les migrants en mettant en place des plateformes propices à la coopération internationale.

Outre qu'il intensifie ses efforts pour promouvoir la parité hommes-femmes et l'inclusion sociale, CIWA actualise et renforce son plan de communication et de sensibilisation, non seulement en optimisant les moyens les plus productifs d'enregistrer et de présenter ses réalisations, mais aussi en contribuant plus largement à faciliter et à guider le dialogue et l'échange de savoirs. Le Programme renforce les communications en élaborant une stratégie cohérente, en améliorant son site Web et en lançant de nouveaux outils et produits afin d'atteindre un public plus vaste et de faire mieux prendre conscience de l'importance de la coopération transfrontalière pour les ressources en eaux en Afrique.

Cette année, nous examinons également les effets de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sur CIWA, ses partenaires, ses clients et ses bénéficiaires. La Pratique mondiale de l'eau de la Banque mondiale met principalement l'accent sur l'hygiène et l'assainissement ; or, la possibilité d'assurer un approvisionnement en eau salubre dépend de tous les éléments complexes de la gestion des ressources en eau en amont. Il nous faut, pour renforcer la résilience et être ainsi en mesure de faire face à une pandémie similaire à l'avenir, examiner la quantité, la qualité et la répartition des ressources en eau. Le Programme CIWA est de ce fait encore plus motivé à poursuivre des activités pressantes.

CIWA a évalué les conséquences de la COVID-19 sur les activités en cours et en préparation à l'échelle du Programme. Si certains de ses projets ont été touchés par la fermeture des frontières et l'interruption des missions, peu de retards significatifs ont été enregistrés au niveau des programmes. Les équipes de projet travaillent sans relâche à la poursuite de toutes les activités prévues en organisant des consultations virtuelles et en ligne dans la mesure du possible, et CIWA applique les plans d'action efficaces établis pour les situations de crise de manière à maintenir son appui pendant la pandémie.

Nous savons gré à William Rex, ancien responsable du Programme, de tous ses efforts, et à nos partenaires de leur appui résolu qui a contribué dans une mesure considérable au renforcement des activités de CIWA durant l'année. Bien que beaucoup reste à accomplir, nous mettrons à profit nos compétences techniques et opérationnelles en poursuivant une démarche robuste, innovante et coordonnée. Face aux pressions en faveur d'une gestion et d'un partage équitables de ressources en eau essentielles, il importe de prendre sans attendre des mesures urgentes et concertées. CIWA joue à cet égard un rôle de premier plan. Nous sommes certains que ce partenariat, unique en son genre, aidera à atténuer la crise de l'eau grâce à l'adoption d'approches intégrées, de techniques innovantes, et de technologies de pointe.

**Erwin De Nys et Ai-Ju Huang**

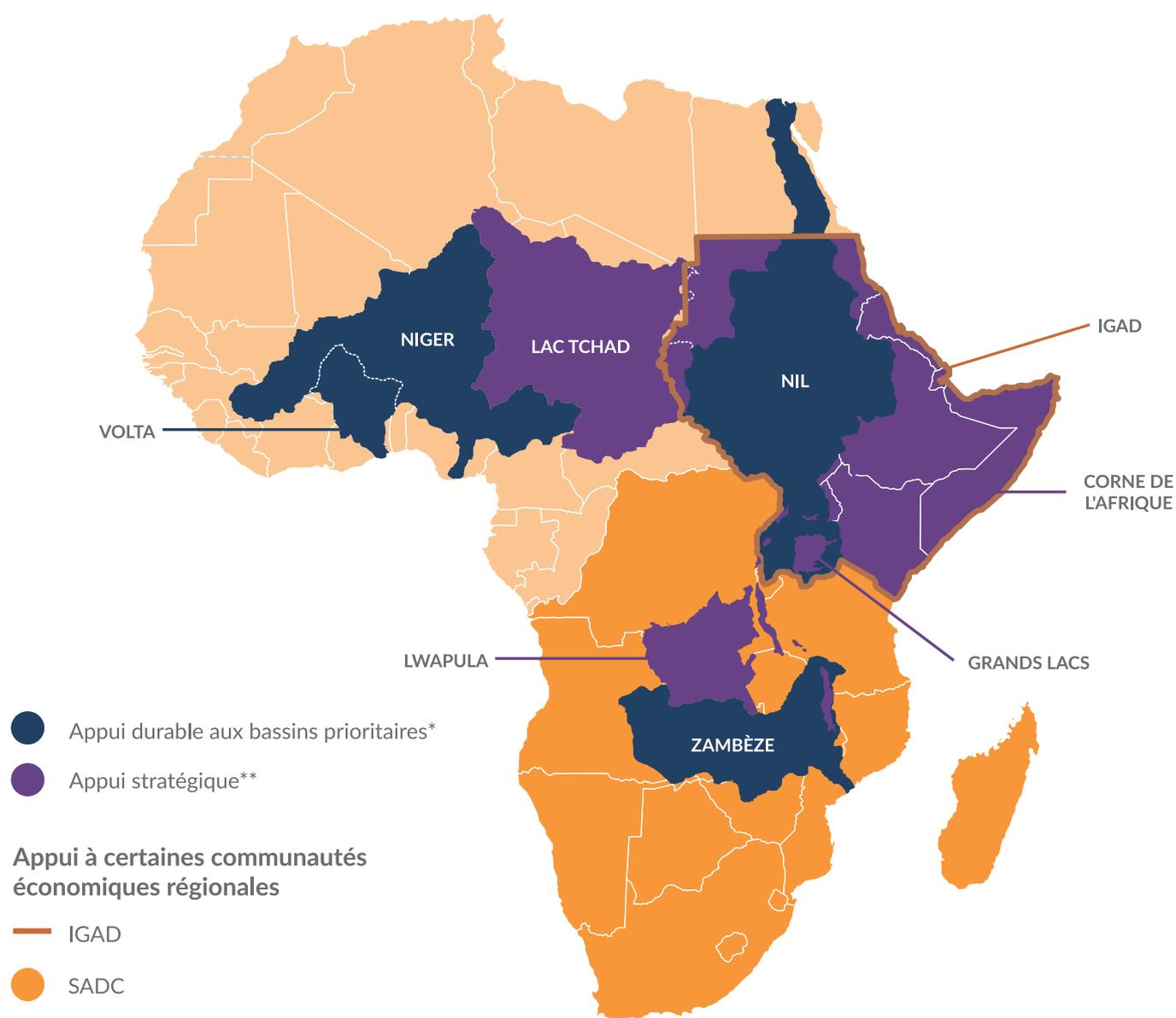
*Responsables du Programme*



# CIWA L'EXERCICE 2020

## EN BREF

Principales régions ayant bénéficié d'un appui actif de CIWA pendant l'exercice 2020<sup>1</sup> :



\* Appui durable à quatre bassins prioritaires : Niger, Nil, Volta, et Zambèze.

\*\* L'appui stratégique recouvre les engagements à fort impact qui visent à encourager la coopération dans les régions autres que les bassins prioritaires de CIWA : Lac Tchad, Corne de l'Afrique, Lwapula, et Grands Lacs.

<sup>1</sup> Les résultats présentés dans cet Exercice en bref sont des montants cumulés et correspondent à la performance observée y compris pour l'exercice 2020 (Ex. 2020).



# 28,96 MILLIONS

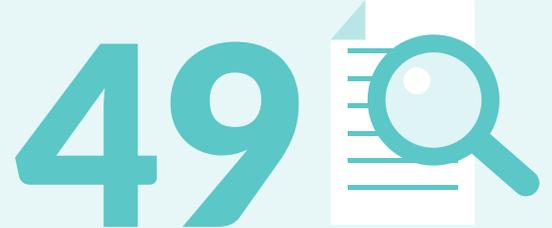
de **personnes** ayant ou devant **bénéficier directement**  
**d'investissements mobilisés ou pouvant l'être**  
avec l'appui de CIWA

## INFORMATION

*Pour  
comprendre  
les risques, prendre  
de meilleures  
décisions et s'assurer  
du respect des  
prescriptions*



bassins ont accès à des  
**données** et des **outils**  
**d'information** dans  
le domaine public



**analyses stratégiques** et  
**produits du savoir**  
exposent les **raisons d'être**  
de la coopération

## INSTITUTIONS

*Pour  
instaurer un  
climat de confiance,  
coordonner les  
activités de  
planification et gérer  
les ressources  
partagées*



**AFRIQUE  
DE L'EST**



**AFRIQUE  
DE L'OUEST  
ET CENTRALE**

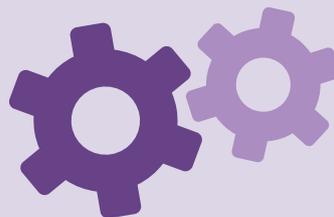


**AFRIQUE  
AUSTRALE**

## INVESTISSEMENTS

*Pour  
gérer les bassins  
versants, mettre  
en valeur les eaux  
souterraines, renforcer  
les capacités  
de stockage,  
etc.*

**10,54 MILLIARDS  
DE DOLLARS**



Valeur des  
**investissements pouvant**  
être catalysés par CIWA

**6,34 MILLIARDS  
DE DOLLARS**

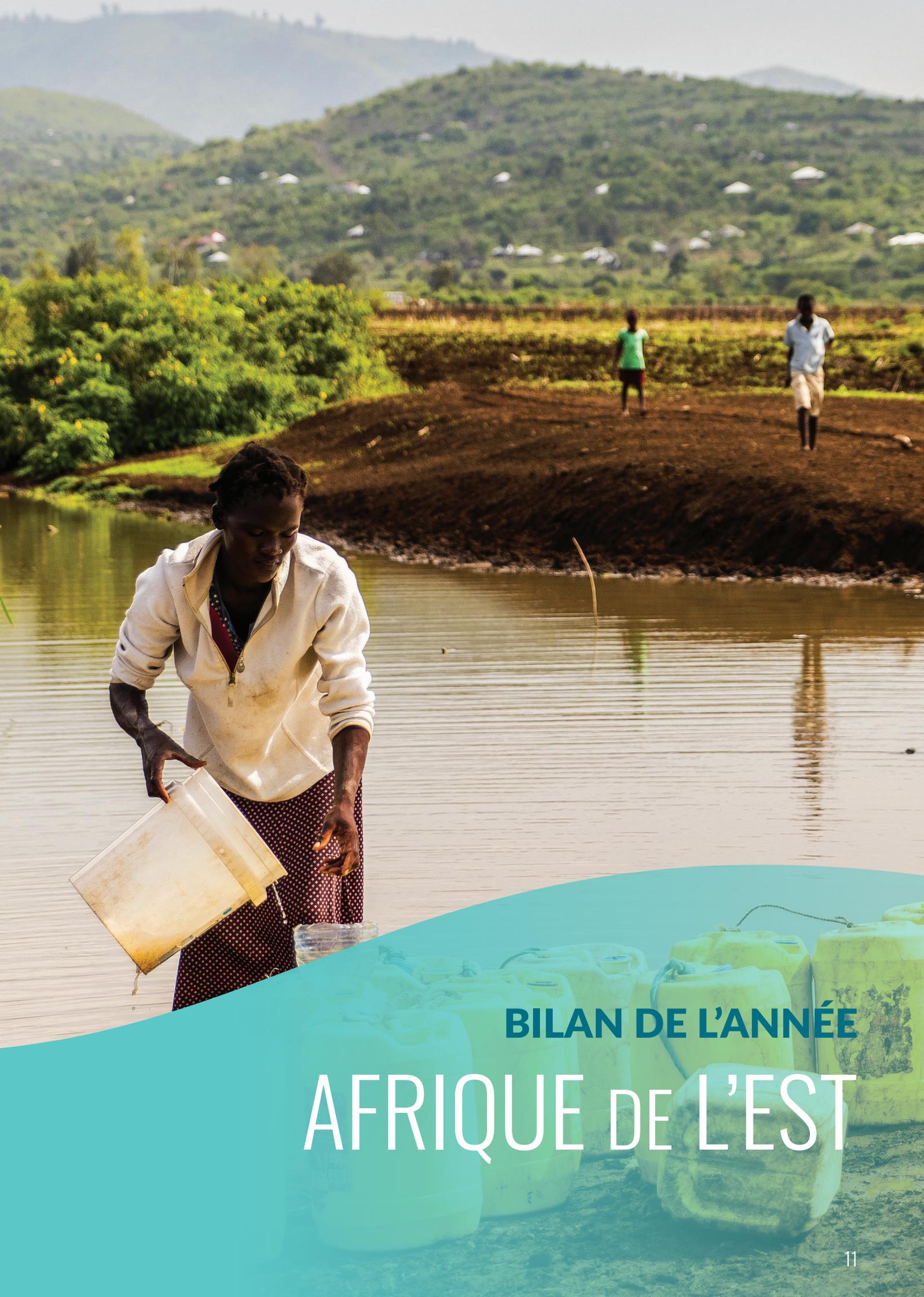


Valeur des  
**investissements mobilisés**  
avec l'appui de CIWA

## FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE



- Le projet NCORE, qui promeut la coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil, a élargi la couverture géographique et technique des systèmes d'information sur les crues et les sécheresses et renforcé la gestion de la sécurité des barrages tout en appuyant le déroulement de la deuxième phase du Programme d'investissement des pays des lacs équatoriaux du Nil (NELIP).
- L'Institut de gestion des eaux souterraines de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC-GMI) a lancé 14 projets pilotes financés par des dons subsidiaires, dont 5 ont été menés à terme. Les projets visaient l'intégration des systèmes de base de données sur les eaux souterraines, la prospection des eaux souterraines, leur suivi et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.
- La première phase du projet pour la qualité de l'eau des Grands Lacs, consacrée à l'analyse des facteurs de pollution des eaux, est terminée ; le projet doit maintenant travailler avec le système d'appui à la décision de l'Initiative du bassin du Nil dans le but de modéliser des scénarios d'investissement.
- Le soutien de CIWA à la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) a donné lieu à la réalisation de nombreux investissements relais et à la conception du diagnostic des ressources en eaux souterraines ; ce modèle conceptuel, qui est le plus complet établi pour le bassin du lac Tchad, intègre des modèles numériques des eaux souterraines pour les sous-bassins de la Komadougou-Yobe et du Chari-Logone.
- Un diagnostic des investissements dans la résilience transfrontalière a été entrepris grâce à l'assistance technique assurée au titre du Renforcement de la résilience dans la Corne de l'Afrique, qui développe la base de connaissance pour les futurs investissements nationaux et régionaux dans la région.



**BILAN DE L'ANNÉE**

# AFRIQUE DE L'EST

## Bassin du Nil

### Projet de coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil (NCORE)

#### Contexte

Les eaux transfrontalières peuvent être source aussi bien de conflits que de coopération. La coopération transfrontalière est un puissant instrument du maintien de la paix et, en collaborant, les 11 pays riverains du Nil peuvent aider à atténuer les tensions, éviter des conflits et stimuler le développement. L'expérience acquise dans le bassin du Nil et dans d'autres bassins transfrontaliers de la planète montre à quel point les actions concertées menées par l'intermédiaire des institutions de bassin contribuent à faciliter le dialogue et à promouvoir une gestion durable des ressources en eau, même dans les périodes difficiles.

Depuis 2012, le projet NCORE pour la coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil, qui est financé par CIWA, soutient l'Initiative du bassin du Nil (IBN) qui a ainsi pu devenir une institution régionale durable militant en faveur d'une gestion et d'une mise en valeur concertées des ressources en eau et proposant des services de conseil, d'analyse et d'assistance technique, une plateforme de dialogue et de coopération et un appui aux pays pour les investissements régionaux. L'IBN regroupe trois entités : le Secrétariat de l'Initiative du bassin du Nil (Nile-Sec), l'Unité de coordination du programme d'action subsidiaire des pays des lacs équatoriaux du Nil (NELSAP-CU) et le Bureau technique régional du Nil oriental (ENTRO). Organe exécutif de l'IBN, le Secrétariat renforce les capacités institutionnelles et techniques des États membres et donne accès à des bases de connaissances partagées afin de soutenir la prise de décisions et l'application de mesures. Le Bureau technique régional du Nil oriental et l'Unité de coordination du programme d'action subsidiaire des pays des lacs équatoriaux du Nil sont des centres régionaux qui apportent leur appui à l'identification, à la négociation et à la mise en œuvre de projets d'investissements menés en collaboration en mettant l'accent sur les avantages réciproques et durables que peuvent obtenir les pays participants.

La gestion et la mise en valeur concertées des eaux partagées du Nil peuvent créer d'importants avantages mutuels en permettant d'exploiter pleinement le

potentiel productif du bassin du Nil et ainsi favoriser une croissance plus dynamique. La gestion collaborative des ressources en eau permet aux pays du bassin du Nil d'atténuer les risques d'origine climatique et hydrique, tels que les inondations, les sécheresses, la pollution de l'eau et la perte d'écosystèmes essentiels à la biodiversité. Bien que beaucoup reste à faire, l'IBN est déjà parvenue à changer la manière dont les pays riverains considèrent les ressources du Nil, et à renforcer leur détermination à inclure des considérations transfrontalières dans les activités nationales de planification, de gestion et de développement.

#### Progrès réalisés

**Les interventions de CIWA ont aidé l'IBN à identifier, préparer ou mobiliser nombre d'investissements régionaux importants.** Le projet polyvalent de Kabuyanda dans le bassin de Kagera en Ouganda, qui est l'un de ces investissements, est maintenant financé par l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, par l'intermédiaire du Projet d'irrigation pour la résilience climatique en Ouganda. L'IBN a également appuyé le Programme d'investissement des pays des lacs équatoriaux du Nil (NELIP) dans le cadre du deuxième atelier auquel ont participé de multiples parties prenantes. Le NELIP consistera en une série d'investissements multisectoriels mis en œuvre par les pays du Nil conformément à une stratégie commune à l'échelle du bassin ; en d'autres termes, l'ordre de priorité des projets sera établi sur la base de l'analyse de la situation de l'ensemble du système qui résulterait de la poursuite de tous les investissements possibles, et non d'investissements particuliers jugés prioritaires.

**La planification stratégique étant essentielle à la gestion collaborative du bassin, l'IBN met en place des mécanismes régionaux de coopération intersectorielle** et les associe à l'approche de planification d'envergure sectorielle (SWAp) adoptée par les États membres pour les lacs équatoriaux du Nil. Il sera ainsi possible de renforcer la coordination régionale intersectorielle des travaux d'identification, de préparation et de mise en œuvre de projets et de faire le lien avec l'approche SWAp dans chaque pays et, ce faisant, d'encourager l'intégration des projets régionaux dans les programmes sectoriels nationaux. Cette approche contribue à accroître l'adhésion des pays aux politiques publiques et à l'allocation des ressources sectorielles en associant les autorités publiques, les acteurs non étatiques et les partenaires de développement à la mise en œuvre d'un programme commun et, par conséquent, à renforcer la collaboration.

**Le travail effectué par l'IBN au titre du renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité des barrages améliore les capacités techniques des organes de réglementation et des opérateurs en la matière, et soutient l'institutionnalisation de cette question en Afrique orientale.**

Il est indispensable de disposer des capacités nécessaires à la gestion de la sécurité des barrages pour assurer celle des populations, des infrastructures et des écosystèmes en aval et le maintien des services procurés par ces ouvrages, notamment la génération d'électricité, l'alimentation en eau d'irrigation et en eau potable, et l'amélioration de la résilience face aux sécheresses et aux inondations. Il importe de réévaluer régulièrement les risques liés aux barrages, car les conditions dans lesquels ils opèrent peuvent changer. Le renforcement de la capacité régionale en matière de sécurité des barrages doit être abordé dans une perspective transfrontalière puisque la rupture d'un barrage peut avoir des conséquences négatives immédiates pour les barrages et les populations en aval. À l'inverse, une meilleure coordination des systèmes de sécurité des barrages peut avoir des effets positifs en cascade qui, par voie de synergie, contribuent à atténuer les risques, et dans certains cas, à améliorer l'efficacité des services de ces ouvrages.

**L'IBN poursuit et développe ses activités d'établissement de prévisions, d'alerte précoce et de préparation aux inondations pour prévenir des souffrances humaines.**

Les chocs climatiques et météorologiques ont été l'une des principales causes des graves crises alimentaires et de la malnutrition qui ont frappé 39 millions d'habitants de huit pays du Nil en 2017. Presque tous ces pays subissent chaque année des crues saisonnières. Les dommages et les pertes socioéconomiques dus à ces catastrophes augmentent rapidement ; la saison des pluies de 2020 a provoqué des dégâts considérables en Éthiopie, au Soudan et au Soudan du Sud et, par suite du niveau sans égal depuis un siècle atteint par les eaux du Nil, a touché plus de 2,5 millions de personnes. L'IBN, qui a entrepris d'améliorer et d'accroître l'envergure des activités d'alerte précoce et de préparation aux crues, continue de publier des avis d'inondations dans la région du Nil oriental. Elle cherche à réduire les souffrances humaines en renforçant la collaboration régionale et les capacités nationales de gestion des risques de crues. Ses activités couvrent l'atténuation des risques d'inondations, l'établissement de prévisions, les systèmes d'alerte précoce et la préparation aux situations d'urgence.

**L'IBN préconise et encourage, par ses activités, une plus grande coopération dans le domaine des eaux**

**transfrontalières** : elle tient, à cet effet, des réunions pour la gouvernance du bassin, des réunions du Comité de l'assistance technique et organise des sessions de partage de connaissance et des visites d'apprentissage. Ces activités fournissent un cadre facilitant les échanges, les consultations, le dialogue et la compréhension des problèmes particuliers au Nil. Cette année, la journée du Nil, qui avait pour thème « Investissement commun sur le Nil pour une transformation régionale », a été l'occasion, pour les pays, de reconnaître et de partager leurs contributions à une gestion collaborative des ressources en eaux transfrontalières, et de faire ressortir la nécessité et la possibilité de traiter la question des eaux du Nil de manière concertée. Ces diverses manifestations permettent de réunir les ministres, les partenaires de développement, les responsables de bassin, les organisations de la société civile et autres parties prenantes pertinentes afin de célébrer la poursuite productive de la coopération dans le bassin du Nil.

**L'IBN encourage la mise en relation de jeunes professionnels, hommes et femmes, et soutient ainsi l'émergence d'une vision commune des ressources – des possibilités qu'elles offrent, des risques qu'elles courent et des perspectives d'avenir.** Le programme de stage de l'IBN favorise la coopération entre les pays du Nil oriental et l'expansion du réseau de professionnels d'ENTRO et s'appuie, à ces fins, sur les relations forgées avec les universités et les ministères chargés de l'eau des





pays membres qui participent à ses activités. L'année dernière, les participants au programme ont contribué au développement de modèles de prévision des crues et des sécheresses, à l'établissement de systèmes d'alerte précoce, et à l'expansion du modèle de système d'appui à la décision ; leurs efforts ont contribué de manière fondamentale à la mise en œuvre du Portail intégré pour l'accès aux informations (*Integrated Knowledge Portal*).

*« En tant que cadre travaillant dans le secteur hydrique, je constate la faible représentation des femmes... Ce programme de stage met résolument l'accent sur la parité hommes-femmes et ces dernières sont fortement encouragées à postuler. La chance qui m'a été offerte il y a sept ans de participer à ce programme a changé ma vie et m'a aidé à mieux orienter ma carrière. »*

**Amna Omer**

Coordinatrice du programme de stage d'ENTRO

**L'IBN poursuit la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle d'adaptation au changement climatique** (adoptée en 2013) et participe aux efforts déployés, dans une perspective transfrontalière, afin de renforcer la résilience des pays riverains face au changement climatique. Elle publie un bulletin de suivi trimestriel, qui décrit les cycles saisonniers (précipitations et évapotranspiration) dans les différentes régions couvertes au moyen de données satellitaires.

**L'IBN aborde les questions de parité hommes-femmes dans le cadre de ses activités et des cadres institutionnels inclusifs qu'elle met en place.** La période couverte par la stratégie suivie par l'IBN pour promouvoir la parité hommes-femmes est achevée, et la nouvelle stratégie, qui doit être approuvée par le Conseil des ministres, coïncidera avec le nouveau projet de CIWA de coopération à l'échelle du bassin du Nil pour la résilience climatique (voir ci-dessous). Ce projet tirera parti des réalisations et de l'expérience acquise par l'Initiative dans le cadre : i) d'activités de suivi et évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes, et ii) de la préparation des investissements. En effet, le suivi et évaluation est fondé sur de meilleures méthodes de collecte des données ventilées par sexe et met davantage l'accent sur l'inclusion au niveau des institutions (grâce à la priorité nouvellement accordée à la représentation et au leadership des femmes). La préparation des investissements, quant à elle, offre la possibilité de mieux intégrer les normes établies par la Banque mondiale pour promouvoir la participation des femmes dans les populations concernées et de prendre aussi en compte les effets des investissements sur la vie et les moyens de subsistance des femmes. L'IBN s'efforcera aussi de mieux prévoir et tirer parti des rôles complémentaires d'institutions partenaires comme le Discours du bassin du Nil. La nouvelle stratégie s'inscrit dans le droit fil de la précédente, dont elle conserve de nombreux éléments, mais l'Initiative s'emploiera dorénavant à systématiquement s'attaquer aux disparités entre les femmes et les hommes au niveau de ses institutions et dans la formulation de ses priorités, et à considérer les possibilités d'inclusion sociale dès le lancement de ses activités.

**L'IBN continue de suivre la représentation des femmes dans ses formations et ses réunions de concertation au moyen d'indicateurs sexospécifiques, ainsi que dans les activités comme le programme de stages/d'experts, qui ciblent le recrutement de femmes.**

## Principales réalisations

- Les États membres du NELIP ont approuvé la présélection de 26 investissements prioritaires évalués à 2,73 milliards de dollars. Ces investissements devraient profiter directement à plus de quatre millions de personnes (dont 40 % se trouvent dans des pays en situation de fragilité, de conflit et de violence, à savoir le Burundi, la République démocratique du Congo, le Soudan et le Soudan du Sud), permettre de générer plus de 400 MW d'électricité et améliorer l'irrigation sur une superficie de 250 000 hectares. Le NELIP a pris en compte les études réalisées pour les projets polyvalents de la vallée de Mara et de Ngono (Tanzanie), le projet pour la mise en valeur des ressources en eau de Sio-Sango (Kenya) et le projet pour la mise en valeur des ressources en eau de Kabuyanda dans le bassin de la Kagera (Ouganda). Le troisième atelier régional consacré à la validation de la proposition du NELIP s'est déroulé de manière virtuelle en août en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les pays ont continué d'utiliser le système d'appui à la décision pour planifier en détail une mise en valeur des ressources en eau résiliente face au climat. Le Secrétariat de l'IBN, avec l'appui de CIWA, a assuré des formations et un soutien aux États membres pour les aider à utiliser les nouveaux outils de modélisation, qui permettent notamment d'analyser les changements climatiques et d'évaluer les arbitrages requis. Les utilisateurs, de plus en plus nombreux, bénéficient de l'appui actif des experts techniques de l'IBN. Des partenariats ont été initiés avec neuf universités d'Afrique orientale et sept ministères en vue de former le personnel des universités et les étudiants à l'utilisation des données de l'IBN.
- En adoptant l'approche Water Accounting+, l'IBN a mis au point de nouveaux modèles de bilans hydriques dans la sous-région des lacs équatoriaux du Nil, qui accroissent la précision des évaluations des effets hydrologiques des projets grâce au recours aux données satellites sur les précipitations et l'évapotranspiration. L'Initiative a organisé des activités de renforcement des capacités des membres du

Comité de l'assistance technique en novembre 2019, qui a donné lieu à des exercices pratiques de cartographie satellite des inondations au moyen de Google Earth Engine.

- ENTRO et NELSAP-CU ont consacré des ateliers régionaux en présentiel d'une durée de cinq jours à la cartographie satellite des inondations. Plus de 40 responsables nationaux ont rejoint les experts de l'IBN pour apprendre à programmer la télédétection à partir de services basés sur l'Internet en utilisant Google Earth Engine.
- Plus de 500 citoyens et amis du bassin du Nil ont participé au 14<sup>e</sup> Dialogue stratégique organisé par l'IBN à Karthoum (Soudan) en 2020 pour commémorer la mise en place de l'Initiative. Cette manifestation a réuni des représentants du Comité de l'assistance technique du Nil venus d'Éthiopie, du Kenya, d'Ouganda, du Rwanda, du Soudan, du Soudan du Sud, et de Tanzanie, une délégation égyptienne, des représentants des centres de l'IBN et de nombreux partenaires de développement, dont la Banque mondiale.
- ENTRO a continué de renforcer son système de prévision des précipitations et d'en étendre la couverture géographique. Les modèles conçus pour le système de prévision des crues et d'alerte précoce ont été améliorés grâce à une assistance technique portant sur l'établissement de cartes des inondations au moyen d'images satellites et des informations sur les inondations antérieures.
- Depuis neuf ans, les bulletins saisonniers et hebdomadaires aident les populations à planifier leurs cultures, à réduire les dommages matériels et à mettre, dans la mesure du possible, leurs activités de production, à l'abri de perturbations. Des prévisions quotidiennes et hebdomadaires ont été établies pour les zones inondables du lac Tana et du Tekeze (Éthiopie), le système du Nil blanc et du Nil bleu, les zones inondables d'Atbara (Soudan) et les zones inondables de Baro Akobo Sobat à Gambela (Éthiopie) et ont permis aux autorités publiques et aux organismes humanitaires (par

exemple, la Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) de mieux saisir l'ampleur des inondations. Les administrations locales et nationales ont diffusé les alertes précoces par l'intermédiaire de médias officiels comme la télévision, la radio et la presse écrite, tandis que les organisations non gouvernementales et les particuliers ont eu recours à des médias sociaux comme WhatsApp et Facebook pour informer différents groupes de citoyens. Le projet de coopération à l'échelle du bassin du Nil pour la résilience climatique, prévu pour la prochaine phase, donnera lieu à une analyse approfondie qui permettra de déterminer dans quelle mesure les populations ont connaissance du système de prévision et d'alerte précoce des crues, et prendra les mesures nécessaires pour améliorer sa visibilité sur le terrain.

- Le programme pour la sécurité des barrages a organisé une série d'ateliers en ce domaine, ainsi que des visites sur le terrain axées sur un apprentissage pratique. Le NELSAP a organisé des formations en Ouganda et au Kenya pour formuler un programme de renforcement des capacités en matière de sécurité, qui tire parti de l'expérience acquise par ENTRO et peut être déployé à plus grande échelle dans la région des lacs équatoriaux du Nil. La formation a notamment couvert les principes fondamentaux de la gestion de la sécurité des barrages, comme la surveillance (matériels et instruments, suivi et inspection) et la préparation aux situations d'urgence (identification des modes de défaillance, analyse des ruptures de barrages, systèmes d'alerte précoce et plans de préparation aux situations d'urgence). Les formations ont aussi ciblé les aspects institutionnels de la gestion de la sécurité, notamment les cadres réglementaires, les rôles et les responsabilités des organismes de réglementation concernant la sécurité des barrages et l'application des règles en la matière.
- Le programme de jeunes experts organisé par ENTRO dans le cadre du projet NCORE a été suivi par 130 stagiaires répartis en 14 cohortes. Les trois dernières comprenaient 38 % de femmes, en moyenne, soit 24 % de plus que les trois premières.

- CIWA poursuit ses activités de renforcement des capacités pour remédier aux facteurs d'instabilité dans les pays touchés par la fragilité et les conflits. Les représentants des quatre pays du Nil en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV) – la République démocratique du Congo, le Burundi, le Soudan et le Soudan du Sud – ont bénéficié des activités de l'IBN grâce à des formations techniques sur la modélisation de l'allocation des ressources en eau et de la situation économique, la sécurité des barrages, la cartographie de l'érosion des sols, la modélisation de la sédimentation et la prévision des crues. Le Soudan du Sud, le Soudan et l'Éthiopie ont profité d'activités de prévision et d'alerte précoce de crues mettant l'accent sur la gestion des zones inondables, la planification des mesures d'atténuation et les systèmes d'information et de communication.

## Discours du bassin du Nil (NBD)

### Contexte

Le Discours du bassin du Nil, dont le secrétariat se trouve à Entebbe (Ouganda), est un réseau qui regroupe plus de 600 organisations de la société civile des 11 pays du bassin du Nil (Burundi, Égypte, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie). Organe indépendant, le NBD met en relation les habitants du bassin du Nil avec les autorités publiques et les organisations intergouvernementales et contribue largement aux programmes et politiques transfrontaliers.

Depuis 2013, le projet intitulé *Engaging Civil Society for Social and Climate Resilience in the Nile Basin* mené par le NBD, grâce à un financement de CIWA, en vue d'assurer la participation de la société civile au renforcement de la résilience face au climat et dans le domaine social, favorise le développement socioéconomique durable du bassin en encourageant une utilisation et une répartition équitables des avantages produits par les ressources en eau du Nil. Le NBD poursuit cet objectif en facilitant la participation soutenue de la société civile aux programmes, processus et politiques de coopération et de développement dans le bassin.

## Progrès réalisés

**Le projet du NBD a été prorogé de deux ans et a reçu un financement additionnel** juste avant le début de la pandémie de COVID-19. Ces mesures visaient principalement : i) à renforcer les capacités du secrétariat pour lui permettre de mettre en œuvre des stratégies de communication et de sensibilisation, de viabilité financière et de suivi et évaluation, ii) à coordonner les actions de proximité concernant les projets transfrontaliers financés par la Banque africaine de développement (BAfD) en Éthiopie, en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud qui devraient profiter directement à plus de 3,8 millions de personnes et iii) à dispenser des formations pour donner aux femmes et aux jeunes les moyens de militer en faveur de la résilience face au climat dans le bassin du Nil. Au cours de l'année passée, le NBD a procédé à la refonte de ses publications en ligne, de ses rapports annuels et de ses fiches d'information ; il a aussi diffusé des nouvelles à ses abonnés et obtenu en retour un taux de réponse de plus de 50 %. Il a entrepris de revoir ses procédures opérationnelles pour s'assurer que les activités de collaboration avec les populations locales respectaient les mesures prises par les pays afin de freiner la propagation de la COVID-19.

**Le NBD a participé aux débats sur les politiques et les programmes dans le cadre de différentes plateformes internationales.** Il a notamment contribué au groupe de travail sur la sécurité climatique dans la Corne de l'Afrique, qui est coordonné par Friedrich-Ebert-Stiftung en coopération avec l'Alliance panafricaine pour la justice climatique, et au Forum de Stockholm sur la sécurité et le développement organisé par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (*Stockholm International Peace Research Institute*). Le NBD a également pris part aux entretiens des décideurs coordonnés par l'Association internationale d'hydroélectricité et plaidé en faveur de la parité hommes-femmes dans les instances de gouvernance des eaux partagées, du rôle de l'hydroélectricité à l'appui de la réalisation des ODD et de méthodes permettant d'assurer la participation active et l'égalité des chances des femmes aux différents niveaux de décision.

## Principales réalisations

- Le NBD a mis en place plusieurs séries de formations pour ses membres, et a notamment organisé des caravanes de renforcement des capacités par les pairs à l'appui des programmes Eau, assainissement et hygiène (WASH). Cette initiative a été entreprise dans le cadre du projet intitulé *Women and Water in Communities for Change* qui promeut le rôle joué par les femmes dans le domaine de l'eau en tant qu'agents de changement au sein des communautés dans les zones humides de la baie de Mabamba en bordure du Lac Victoria (Ouganda). Ces apprentissages et échanges concrets axés sur les changements de comportement entre les membres clés des communautés locales en Ouganda donnent aux femmes et aux jeunes les moyens d'agir en tant que chefs de file, entrepreneurs et agents d'un changement durable pour transformer les communautés.
- Le Forum du bassin versant de Mara Mori, organisé en partenariat avec le NBD, améliore la communication et la sensibilisation. Dans le cadre de ce Forum, le NBD a lancé en partenariat avec la Fondation Coca-Cola et l'Institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE-Delft), le projet *Women and Water in Communities for Change* qui couvre les femmes vivant dans les zones marécageuses de Mara (Tanzanie) et encourage l'échange de connaissances et de bonnes pratiques régionales dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la résilience face au risque climatique.
- Le NBD, en partenariat avec le Réseau pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement a facilité l'organisation de caravanes pour l'échange de bonnes pratiques, le développement des connaissances, et l'apprentissage communautaire dans trois villages (Lubya, Nakosozzi et Ziba), de la baie de Mabamba (Ouganda) de décembre 2019 à janvier 2020.

- Le NBD a participé au débat organisé en décembre 2019 par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et la Banque mondiale sur l'échange de données et d'informations dans les bassins transfrontaliers et a fourni une contribution aux travaux du groupe de travail de la CEE-ONU sur les données de suivi communiquées par des citoyens à l'échelle mondiale.
- Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, le NBD a participé, en 2020, à la célébration de la 14<sup>e</sup> Journée annuelle du Nil et a informé les habitants du bassin des avantages de la coopération. Comme les années précédentes, le NBD a facilité la présence et la participation de représentants d'organisations de la société civile, notamment de groupes de femmes, de plusieurs États membres. Les rencontres organisées à l'occasion de manifestations comme la Journée du Nil sont essentielles pour assurer la coordination du réseau et faire le bilan de la situation.



## Coopération pour la résilience climatique dans le bassin du Nil (NCCR)

### Contexte

En moins de deux décennies, les pays du Nil sont passés d'une situation marquée par une absence presque totale de dialogue et de collaboration dans le domaine de l'eau à un environnement caractérisé par une confiance grandissante et une compréhension des problèmes propices à l'adoption de mesures collaboratives pour les ressources transfrontalières. Les services d'information, les analyses et les outils de l'Initiative du bassin du Nil constituent une solide assise technique pour la gestion et la mise en valeur des ressources en eau. Une base de connaissance commune permet en outre aux pays d'appréhender les conséquences de leurs actions et les possibilités qui leur sont offertes de gérer les risques et de concrétiser des possibilités de coopération dans le cadre d'investissements. Le renforcement des capacités des institutions de l'IBN et de leurs homologues nationaux a considérablement accru la détermination et l'aptitude des pays à collaborer, même si la situation politique générale a parfois entravé le processus de coopération. Sans les efforts de collaboration déployés par l'Initiative du bassin du Nil, le Discours du bassin du Nil et la Commission du bassin du lac Victoria (LVBC) depuis vingt ans, pratiquement aucune décision concertée sur les eaux du Nil n'aurait été prise et les décisions adoptées au plan national en ce domaine auraient été moins solidement fondées. Cette coopération a en outre permis d'accroître les possibilités d'investissements, de resserrer les liens entre les pays et, ce faisant, de réduire le risque de conflits.

Bien que les pays du Nil aient consolidé les acquis de projets antérieurs soutenus par la Banque mondiale et accordé la priorité à la fourniture d'un bien public essentiel, la situation dans le bassin — la pression démographique croissante, le nombre élevé de personnes, en particulier de femmes et d'enfants, vivant dans la pauvreté et dépourvus de moyens de faire face aux sécheresses et aux inondations, la répartition non optimale de ressources limitées, des intérêts nationaux opposés, la dégradation continue de l'environnement, l'instabilité et les conflits latents — témoigne de la nécessité d'un appui persistant. Il importe encore que la région tire parti des économies d'échelle permises par des infrastructures porteuses de transformations et relève de concert les défis du changement climatique.

## Progrès réalisés

**Le projet de Coopération pour la résilience climatique dans le bassin du Nil s'appuiera sur une collaboration technique solide et durable avec l'IBN, la LVBC et le NBD.** Le nouveau projet s'inscrit dans le prolongement d'un engagement stratégique à long terme de la Banque mondiale qui pourrait contribuer à remédier à la situation encore fragile du bassin. Il accroîtra la portée des actions et de la participation afin de tirer parti des réussites des organisations régionales en amenant les pays à poursuivre des actions concertées et en appuyant ceux qui ont manifesté le désir de participer de manière plus active. Le projet sera exécuté conformément aux processus régionaux et continuera à soutenir la plateforme établie afin d'intensifier le dialogue et d'instaurer la confiance, à renforcer les capacités des États membres et à encourager la participation des parties prenantes.

**Le projet de NCCR favorisera un dialogue technique ouvert entre un grand nombre de participants et visera à partager équitablement les bénéfices du développement.** Les consultations tenues avec les parties prenantes et l'analyse des progrès accomplis par rapport aux cibles fixées ont mis en évidence plusieurs points sensibles et, au vu des trajectoires actuelles, le NCCR devra traiter plusieurs questions stratégiques :

- Le NCCR a été conçu de manière à pouvoir tirer parti des principaux succès remportés dans le cadre de NCORE, notamment les travaux sur la sécurité des barrages à l'échelle régionale, les systèmes d'alerte précoce en cas d'inondations et de sécheresses, ainsi que l'identification et l'ordre de priorité des investissements axés sur les sites sensibles en ce qui concerne la qualité de l'eau.
- Le projet appuiera une plateforme de coopération à l'échelle du bassin pour promouvoir l'inclusion et l'information de tous les riverains étant donné la forte variabilité de la participation actuellement observée. Il part du principe qu'en mettant l'accent sur l'accroissement de la participation, il sera possible de montrer plus clairement à un vaste éventail de parties prenantes l'intérêt et les avantages des travaux de l'IBN.
- Le NCCR soutiendra la mise en œuvre par l'IBN, en collaboration avec la LVBC et le NBD. La LVBC est une institution régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est qui a pour mission de coordonner la mise en valeur et la gestion des ressources du bassin du Lac Victoria. Elle travaillera en partenariat avec l'IBN sur les questions liées à la qualité de l'eau tandis que le NBD s'attachera à renforcer la plateforme pour la coopération et le dialogue.



## Prochaines étapes

Le projet est en phase de préparation et devrait démarrer en 2021.

## Qualité de l'eau des Grands Lacs

### Contexte

Les lacs et leurs zones humides sont des systèmes complexes qui ont une dynamique et des réactions au stress uniques. Dans la région des Grands Lacs d'Afrique de l'Est, il est nécessaire d'améliorer la gestion des lacs pour accroître la qualité de l'eau et, ce faisant, promouvoir la sécurité alimentaire, la résilience des moyens de subsistance, le capital humain et la stabilité. Cette région revêt une importance stratégique considérable en raison de sa forte densité de population qui s'explique par la fertilité des sols, le climat humide et, en particulier aux abords du Lac Victoria, l'existence de fonds de pêche providentiels pour les personnes qui n'ont pas d'autres ressources.

La faiblesse du capital humain moyen et l'extrême pauvreté caractérisent la plupart des onze pays de la région des Grands Lacs (Burundi, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie et Zambie). Huit des pays les plus pauvres sont enclavés, et leurs activités économiques sont largement tributaires de lacs régionaux et transfrontaliers. Les conflits qui durent depuis des décennies et les effets de plus en plus prononcés du changement climatique sur les ressources naturelles de la région ont paralysé le développement et entraîné des déplacements forcés massifs, notamment de réfugiés, de personnes déplacées dans leur propre pays et de migrants.

Le nouveau projet d'analyse de la qualité de l'eau des Grands Lacs financé par CIWA a pour objet de développer la base de connaissances en ce domaine qui appuiera des investissements visant à améliorer la stabilité, le capital humain et la résilience climatique dans une sous-région prioritaire des Grands Lacs choisie en fonction de la qualité de l'eau et de l'impact potentiel de l'intervention. Il contribuera aux processus régionaux, au partage des informations, au renforcement des capacités, ainsi qu'aux analyses des défis posés par la qualité de l'eau dans les Grands Lacs africains.

Sans les efforts de collaboration déployés par l'Initiative du bassin du Nil, le Discours du bassin du Nil et la Commission du bassin du lac Victoria (LVBC) depuis une vingtaine d'années, pratiquement aucune décision concertée sur les eaux du Nil n'aurait été prise et les décisions adoptées au plan national en ce domaine auraient été bien moins fondées.

## Progrès réalisés

**Le projet pour la qualité de l'eau des Grands Lacs suit une démarche par étapes afin de mieux définir le problème complexe posé par l'eau dans la région.** L'étape actuelle consiste principalement à analyser les facteurs de la pollution de l'eau et leurs liens avec la fragilité, le capital humain et la résilience climatique. L'analyse repose sur les données sur les paramètres de la qualité de l'eau produites par télédétection et les informations résultant

de vastes consultations multisectorielles tenues avec des équipes couvrant les questions agricoles, urbaines, environnementales, hydriques et sanitaires.

**Les analyses effectuées durant cette première phase ont permis de sélectionner les sites prioritaires du sous-bassin qui feront l'objet de plus amples études et bénéficieront d'une assistance technique assurée en collaboration avec l'IBN.** La phase actuelle du projet concerne les pays riverains du lac Victoria, du lac Albert, du lac Édouard et du lac Kivu. Durant la prochaine étape, l'équipe : i) assurera une assistance technique pour soutenir les processus régionaux, le partage d'informations et le renforcement des capacités de prise de décisions des agences partenaires sur la base de la qualité de l'eau, et ii) examinera et analysera les politiques publiques aux fins de l'établissement de l'ordre de priorité des prochains investissements de la Banque mondiale.

## Prochaines étapes

**L'assistance technique aidera à renforcer les capacités dont disposent les institutions du bassin du Nil pour analyser et identifier des investissements axés sur les sites sensibles en ce qui concerne la qualité de l'eau et pour entreprendre une analyse décisionnelle multicritères afin de hiérarchiser les options d'investissement.** Les analyses des politiques publiques regrouperont les enseignements tirés d'initiatives de restauration des lacs antérieures et présenteront des recommandations portant sur la poursuite du soutien aux efforts d'amélioration de la qualité de l'eau. Elles déboucheront sur des recommandations précises concernant la prise en compte des questions de parité hommes-femmes et d'inclusion sociale (GESI) – qui revêtent une importance cruciale pour le développement de la région – dans le cadre de certains investissements et de leur mise en œuvre éventuelle (en déterminant comment les activités de GESI doivent être incluses au stade de la préparation des investissements pour que les avantages de ces derniers soient répartis de manière équitable).

L'analyse permettra de formuler des recommandations globales pour les opérations, des recommandations sur l'action à mener au plan régional et sur les possibilités de soutenir la poursuite des progrès à l'échelle nationale et régionale, ainsi que des recommandations pour l'utilisation des données et des conclusions du projet dans le cadre des financements multisectoriels et des opérations en cours.

## CIWA face aux situations de fragilité, de conflit et de violence (FCV)

CIWA continue d'élargir et de renforcer son aide aux pays en situation de FCV et de fournir un soutien adapté aux opérations dans le domaine de l'eau en Afrique. En 2020, le Groupe de la Banque mondiale a lancé sa stratégie pour les situations de fragilité, conflits et violence (FCV) 2020–2025, qui met l'accent, non plus sur la reconstruction post-conflit, mais sur la relève des défis posés par les différents aspects de la fragilité. Cette stratégie vise à améliorer l'efficacité avec laquelle le Groupe de la Banque mondiale aide les pays à lutter contre les facteurs et les impacts des situations de FCV et à renforcer leur résilience, en privilégiant les populations les plus vulnérables et marginalisées. La sécurité hydrique joue sans aucun doute un rôle crucial dans le programme d'action axé sur la FCV.

Les efforts renouvelés et renforcés menés dans le but de soutenir les clients touchés par les situations de FCV ont quatre piliers : Pilier 1 – Prévenir les conflits violents et la violence interpersonnelle ; Pilier 2 – Rester engagé pendant les crises et les conflits actifs ; Pilier 3 – Aider les pays à sortir de la fragilité ; et Pilier 4 – Atténuer les répercussions des situations de FCV pour soutenir les pays et les communautés les plus vulnérables et marginalisées qui sont touchés par des crises transfrontalières. Les pays en situation de FCV sont classés dans la liste révisée des pays en situation de fragilité ou de conflit (FCS) établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2021 qui est dérivée

de la liste harmonisée des situations fragiles. La liste actuelle des FCS comprend 39 pays répartis en trois catégories : a) les pays touchés par des conflits de haute intensité (4) ; b) les pays touchés par des conflits d'intensité moyenne (13) ; et c) les pays souffrant de fragilité institutionnelle et sociale (petits pays et autres pays) (15). L'Afrique compte 21 des 29 pays en situation de FCV.

CIWA poursuit résolument son action dans quatre régions en situation de FCV hautement prioritaires : la Corne de l'Afrique, le Sahel occidental et central, la région du lac Tchad et la région des Grands Lacs. Les défis liés à l'eau soulevés par les migrations forcées continueront à faire l'objet d'une attention particulière. L'Afrique affiche le plus grand nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile, de personnes déplacées et de rapatriés, et CIWA sait qu'il importe d'apporter des solutions contribuant à répondre aux besoins de ces groupes vulnérables et de leurs communautés d'accueil.

CIWA poursuivra des analyses et des projets, en coordination avec le groupe chargé des questions de FCV et en tenant compte de la stratégie en ce domaine, de manière à approfondir ses travaux portant sur les liens entre l'eau, les situations de FCV et le développement, et à élargir la base de connaissances sur les rapports entre les situations de FCV, le développement et les eaux transfrontalières en Afrique.



BILAN DE L'ANNÉE

# AFRIQUE DE L'OUEST

## Bassin du Niger

### Projet de gestion du bassin du fleuve Niger

#### Contexte

Le bassin du Niger s'étend sur neuf pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Nigéria et Tchad) dont sept figurent sur la Liste des pays en situation de fragilité ou de conflit (FCS) établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2021. Ces pays, qui sont tous membres de l'Autorité du bassin du Niger (ABN), sont très vulnérables aux chocs météorologiques, aux effets du changement climatique et à l'insécurité alimentaire, et les récents conflits survenus dans la région ont sapé le capital humain, détruit le bien-être et paralysé la croissance économique. Le Burkina Faso, par exemple, est le théâtre d'une crise humanitaire qui s'aggrave à un rythme inégalé dans le reste du monde. Pour améliorer la résilience et la stabilité dans le bassin, il est primordial de remédier à l'incertitude croissante concernant la disponibilité et la qualité de l'eau.

D'après l'étude de 2013 consacrée à l'évaluation des risques climatiques du bassin du Niger (*Climate Risk Assessment of the Niger Basin*), la résilience face au climat et la stabilité dans le bassin seraient considérablement améliorées par des infrastructures de stockage à grande

échelle. Les grands barrages renforcent la résilience en créant des réservoirs d'eau et en favorisant la stabilité économique, en assurant une alimentation électrique fiable et en donnant le moyen de faire face aux risques météorologiques. Toutefois, la mise en place de trois grands barrages dans le bassin supérieur du fleuve pourrait modifier considérablement le débit en aval. Étant donné les effets qui pourraient s'en suivre, il importe que les différents pays coordonnent étroitement la gestion des ressources en eau transfrontalières.

#### Progrès réalisés

**Il est essentiel de développer les infrastructures pour faire face à l'instabilité de la région due aux chocs hydriques. Dans le bassin du Niger, les activités destinées à renforcer les capacités ont permis d'établir une base solide pour la prise de décisions concernant les futurs investissements dans les infrastructures.** Le projet de gestion du bassin du fleuve Niger, qui s'est terminé au cours de l'exercice 2020, a amené l'Autorité du bassin du Niger, avec l'appui d'autres partenaires, à renforcer ses capacités institutionnelles et techniques en établissant une plateforme régionale pour une coopération inclusive, en fournissant de meilleurs outils d'appui à la décision et en consolidant le cadre juridique des investissements conjoints.

**Aux termes d'analyses approfondies et à l'issue d'un processus de décision fondé, il a été déterminé que le site proposé pour le barrage polyvalent de Fomi en Guinée — qui devait être le premier investissement**



**phare réalisé dans le bassin — n'était pas adapté à l'objectif.** Les études de faisabilité et les évaluations des impacts environnementaux et sociaux (achevées en décembre 2017 dans le cadre du Programme de développement des ressources en eau et de gestion durable des écosystèmes [WRD-SEM]) ont fait état de contraintes environnementales et sociales importantes sur le site d'origine. CIWA a, de ce fait, financé la poursuite d'un processus de prise de décisions fondées sur des éléments concrets et conclu qu'il était nécessaire d'identifier un autre emplacement pour la construction d'infrastructures procurant des avantages similaires. Les études de faisabilité relatives à cet autre emplacement sortant du cadre du projet de gestion du bassin du fleuve Niger, il a été décidé de redéfinir les objectifs de ce dernier afin de soutenir les efforts déployés par l'ABN pour élaborer et promouvoir des procédures améliorées d'information et d'appui à la prise de décisions concernant les projets d'infrastructure transfrontaliers. La Banque mondiale continue à soutenir la mise en place du barrage de Kandadji, dont la construction a commencé au cours du dernier exercice, et à appuyer l'ABN par l'intermédiaire du programme WRD-SEM qu'elle finance dans le bassin du Niger. CIWA a toutefois pour l'instant mis un terme à ses activités dans le bassin.

**Le soutien apporté par le projet à l'observatoire de données de l'ABN et au système d'appui à la décision a permis d'établir la base de systèmes d'information élargis.** Le soutien à l'observatoire et au système d'appui à la décision a permis d'optimiser les investissements dans les grands barrages du bassin du Niger. Il a également contribué à la mise en place des bases nécessaires à la construction des modèles hydrologiques utilisés dans le cadre d'activités de planification et de gestion des infrastructures fondées sur des données probantes, à

Le projet de gestion du bassin du fleuve Niger a contribué à l'élaboration d'un outil juridiquement contraignant — la Charte des eaux du bassin du Niger — dont l'objectif est de réglementer la gestion coordonnée des grands barrages du bassin. Les neuf États membres ont endossé la charte, et CIWA a accompagné l'ABN dans la production d'informations rigoureuses sur les ressources en eau, la mise en place d'une méthodologie dans la prise de décision, et le renforcement de l'unité et du consensus entre les neuf États.

l'établissement de prévisions des inondations (comme la Prévision des inondations en Guinée), et à d'autres opérations. Si les capacités actuelles de prévision des crues se sont améliorées, elles restent insuffisantes. Les crues éclair dont souffrent les agglomérations résultent souvent de problèmes multidimensionnels qui exigent la poursuite d'actions concertées dans les domaines de la prévision, de la gouvernance et de la remise en état des systèmes de drainage.

**CIWA et ses partenaires ont contribué à souligner l'importance de questions telles que la responsabilité sociale et environnementale, la mise en place d'infrastructures durables sur la base d'éléments concrets et la poursuite de démarches collaboratives en vue de répartir les avantages des ressources en eau.** En 2008, les États membres de l'ABN ont signé une Charte de l'eau, donnant valeur juridique à la Déclaration de Paris de 2004, qui a codifié le rôle de l'ABN dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) du fleuve Niger. Le projet de gestion du bassin du fleuve Niger a mis l'accent sur l'élaboration et l'adoption de l'annexe 2 à la Charte de l'eau portant Règlement d'eau pour la gestion coordonnée des barrages structurants. Par suite de la mise en service de grandes infrastructures, pour la plupart transfrontalières, dans le bassin du Niger, l'ABN assure la poursuite d'une démarche régionale et facilite la prise de décisions fondées sur de nouveaux instruments juridiques, des outils statistiques améliorés, l'efficacité opérationnelle et des avantages financiers mutuels.

## Principales réalisations

- La Charte de l'eau incorpore désormais l'annexe 2 concernant la gestion intégrée (transfrontalière) des ressources en eau, ce qui permettra de gérer les lâchers d'eau en fonction des besoins des pays et de données ayant une couverture internationale. L'ABN gère les systèmes d'information pour garantir une gestion coordonnée des lâchers.
- Le Comité de l'assistance technique de l'ABN a approuvé l'étude de faisabilité d'un mécanisme de financement basé sur la perception de redevances hydroélectriques en octobre 2019. Ce mécanisme, qui revêt la forme d'un prélèvement fiscal régional sur les opérations hydroélectriques, pourrait être géré par l'ABN.

- Grâce à l'appui analytique apporté par CIWA, l'ABN a développé un modèle perfectionné des services écosystémiques dans le delta intérieur du Niger, qui est une vaste zone humide située au Mali. Le modèle permettra de déduire l'évolution du niveau des eaux à partir des données sur les débits entrants, y compris lorsque ces derniers sont modifiés par un réservoir en amont (créé par un grand barrage).
- Le soutien apporté par CIWA dans le cadre du projet de gestion du bassin du fleuve Niger, et celui d'autres partenaires ont contribué à renforcer les capacités techniques et institutionnelles de l'ABN en établissant une plateforme régionale pour une coopération inclusive, en fournissant de meilleurs outils d'appui à la décision et en consolidant le cadre juridique des investissements conjoints. Le processus de décision appuyé par CIWA a permis de conclure de manière consensuelle, face à l'ampleur des risques environnementaux et sociaux associés au site et à la conception du barrage de Fomi, qu'il était nécessaire de trouver un nouveau site. Grâce à la méthodologie mise en place pour cet examen, l'ABN pourra plus aisément jouer un rôle similaire dans le cadre d'opérations futures.
- Le soutien apporté par CIWA dans le cadre du projet de gestion du bassin du fleuve Niger n'était pas spécifiquement axé sur le barrage de Kandadji mais, par suite du renforcement des capacités institutionnelles et techniques auquel le projet a donné lieu, l'ABN a pu obtenir une prolongation du projet de Kandadji jusqu'en 2026. Durant cette période, l'ABN confortera durablement sa position en mettant en œuvre les actions prioritaires identifiées par l'audit institutionnel financé par CIWA.

## Bassin de la Volta

### Mise en œuvre du programme d'action stratégique dans le bassin de la Volta

#### Contexte

Six pays — le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo — se partagent le bassin de la Volta, qui couvre une superficie d'environ 400 000 km<sup>2</sup>. La majeure partie du bassin se trouve au Burkina Faso (43 %) et au Ghana (42 %). Conscients de l'importance d'une gestion coordonnée des ressources en eau partagées du fleuve, les six pays riverains ont créé l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) en 2009. Cette dernière, dont la création a marqué un tournant dans la coopération transfrontalière concernant l'eau au niveau du bassin, a entrepris de s'attaquer aux problèmes environnementaux et hydrologiques en améliorant la coordination et le partage d'informations.

#### Progrès réalisés

**Le projet de mise en œuvre du plan d'action stratégique dans le bassin de la Volta a été lancé en 2015 pour donner à l'ABV les moyens de faciliter la gestion transfrontalière des ressources en eau.** Le plan d'action stratégique a été conçu de manière à produire des avantages environnementaux et économiques immédiats grâce à la mise en œuvre d'actions prioritaires et au renforcement des institutions.

La Charte de l'eau facilite le dialogue et la coopération entre les États membres, promeut l'intégration sous-régionale et la coopération économique, précise les réglementations relatives à la qualité de l'eau et à l'environnement, et accroît la solidarité et la collaboration pour la gestion des inondations.

**Durant le projet, l'ABV a facilité la ratification d'une Charte de l'eau qui renforce le cadre juridique et institutionnel pour appuyer une gestion durable des eaux du bassin et de ses ressources environnementales.** La Charte facilite le dialogue et la coopération entre les États membres, promeut l'intégration sous-régionale et la coopération économique, précise les réglementations relatives à la qualité et à l'utilisation de l'eau et à l'environnement, accroît la solidarité et la collaboration pour la gestion des inondations et définit les modalités de participation des utilisateurs de l'eau à la prise de décisions.

**L'ABV a contribué à renforcer la capacité des institutions nationales à mettre en œuvre durablement le plan d'action stratégique en facilitant le dialogue, la communication et le suivi des projets.** Elle a aidé à accroître la participation des parties prenantes pour obtenir leur adhésion aux politiques publiques, à renforcer les mécanismes financiers ainsi que les capacités techniques, administratives et institutionnelles, à améliorer la gestion et le partage des données, à promouvoir la coordination, et à mieux répartir les responsabilités entre les différents niveaux organisationnels. Avant d'élaborer une stratégie et un plan de communication, l'ABV a lancé un processus d'évaluation pour comprendre les points de vue des parties prenantes.

**L'ABV a contribué à la transmission de connaissances et au renforcement des capacités en formant plus de 200 organisations de la société civile dans les six pays et en accordant des dons de faible montant au titre de projets axés sur la foresterie, la biodiversité et d'autres sciences environnementales.** Elle a également fourni une plateforme à plus de 100 participants à l'organisation du forum des parties prenantes.

**Le financement de CIWA a en outre permis à l'ABV de diffuser un grand nombre de produits du savoir pour aider la prise de décision.** Il s'agit aussi bien de

documents de planification régionale que d'études plus techniques portant sur la gestion des ressources en eau, les risques climatiques et l'infrastructure hydraulique dans la région. Ces documents ont été largement distribués par l'intermédiaire du nouveau site Web de l'ABV, ainsi que dans le cadre d'interactions directes et d'ateliers internationaux.

Le projet CIWA pour le bassin de la Volta a pris fin en août 2019 et le rapport d'achèvement de la mise en œuvre a été finalisé en 2020.

## Principales réalisations

- La Charte de l'eau a été validée par le comité d'experts et approuvée par le Conseil des ministres. Le rôle déterminant joué par l'Autorité du bassin de la Volta dans le cadre de ce processus a ouvert la voie à une gestion intégrée et coordonnée du bassin. L'ABV a, par la suite, organisé des ateliers nationaux pour faire mieux connaître la Charte de l'eau.
- Le diagnostic consacré par l'ABV à ses parties prenantes, avec l'appui de CIWA, a débouché sur la formulation et l'adoption d'une stratégie et d'un plan de communication axé sur ces derniers. Il définit les principaux acteurs, messages, circuits et outils, et formule des recommandations pour une plateforme d'échange d'informations et d'harmonisation des données entre les parties prenantes. Le plan a aidé l'ABV à communiquer plus efficacement les besoins, les ressources et les tendances au niveau du bassin en fonction de l'évolution du climat.
- Au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo, le projet a permis de faire prendre conscience des impacts et des risques qu'aurait le déboisement de 200 hectares (c'est-à-dire la désertification et l'érosion des berges). L'initiative a renforcé les capacités dont disposent les organisations de la société civile pour mettre les bassins versants en valeur grâce à des formations et à l'organisation de forums de parties prenantes. Le projet a donné lieu à la stabilisation des berges de la rivière Kou sur une distance de cinq kilomètres au Burkina Faso, ainsi qu'au renforcement des capacités et à la diffusion d'informations sur les meilleures pratiques à 90 petits exploitants agricoles au Mali.



# Lac Tchad

## Dialogue sur l'action à mener dans le bassin du lac Tchad

### Contexte

Le bassin du lac Tchad — qui est partagé par le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad — affiche l'un des taux les plus élevés d'extrême pauvreté au monde. Il est le théâtre de conflits prolongés et intenses qui se sont propagés dans toute la région et ont provoqué des migrations humaines massives, l'insécurité alimentaire et la détérioration de l'accès aux services de base.

Les chocs climatiques récurrents suscitent de graves incertitudes quant à l'avenir du lac, tandis que la rapidité de la croissance démographique et le manque de gouvernance aggravent la fragilité de la région en menaçant les populations vulnérables et un écosystème déjà compromis. CIWA s'est appuyé sur son expérience et ses réalisations dans la région pour promouvoir les éléments clés de la stratégie de la Banque mondiale relative à l'eau, notamment en stimulant le dialogue régional, en s'employant à combler les lacunes au niveau des connaissances et des capacités institutionnelles et en créant de nouvelles possibilités de partage des avantages dans la région (électricité, moyens de subsistance, stabilité, etc.) dans le cadre de ses projets. La stratégie d'engagement de la Banque dans la région du lac Tchad consiste à abandonner progressivement les interventions d'urgence au profit d'activités de relèvement rapide et de développement.

Jusqu'à présent, les interventions soutenues par CIWA visaient à renforcer l'élan national et régional en faveur de la coopération dans le bassin en évaluant les possibilités offertes sur le plan socio-économique par une gestion et une mise en valeur concertées du bassin, et en apportant les outils et les connaissances techniques nécessaires à la poursuite de processus décisionnels propices à une action collaborative. Le projet d'assistance technique du Dialogue sur l'action à mener dans le bassin du lac Tchad, entrepris en collaboration avec la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), a pour objet de remédier au manque d'informations sur l'hydrogéologie de la région et l'impact du changement climatique, et de préparer le terrain à des opérations de longue durée axées sur la gestion et la mise en valeur des ressources en eau du bassin du lac Tchad.

Rien ne prouve que le lac Tchad soit condamné à disparaître, mais sa viabilité est menacée par l'intensification de l'évaporation due au changement climatique, par les prélèvements effectués dans le Chari et le Logone au profit de l'irrigation à grande échelle et par l'expansion de l'industrie pétrolière. La productivité dans la région du lac Tchad est tributaire des crues annuelles qui sont essentielles aux différents systèmes agricoles (pêche en période de hautes eaux, agriculture et pâturages en période de basses eaux). Le système actuel d'agriculture familiale, qui est basé sur la mobilité ainsi que sur des activités et des fonctions multiples, résiste à la variabilité climatique et hydrologique, mais est menacé par les actions de Boko-Haram. Le rétablissement de la paix et le renforcement du système actuel, sont nécessaires à la mise en valeur du lac Tchad à l'échelle de la région.

### Progrès réalisés

**Ces dernières années, la CBLT a mobilisé de nombreux investissements dans le développement du bassin et a préparé le terrain à la mise en place d'une plateforme de coopération régionale.** Le Plan d'action pour le développement et la résilience climatique du lac Tchad, préparé et diffusé lors de la Conférence des Parties de 2015 (COP 21) à Paris, a été à l'origine de ces progrès. Une équipe pluridisciplinaire composée de membres des services de la Banque mondiale et de spécialistes de haut niveau du lac Tchad a conçu le Plan à partir d'un diagnostic approfondi de la région. Une évaluation déterminante des aspects hydrologiques, des services écologiques et des services sociaux associés aux investissements proposés a permis de renforcer l'engagement des parties prenantes et d'attirer des financements de partenaires.

**Le Dialogue sur l'action à mener dans le bassin du lac Tchad a aidé les États membres et la CBLT à mieux comprendre les caractéristiques et la dynamique du lac.** Le projet a également défini le cadre du plan de développement et, ainsi, permis aux pays de procéder à un examen stratégique des options de mise en valeur. Le cadre facilitera l'identification des investissements stratégiques susceptibles d'être financés qui peuvent

procurer des bénéfices partagés, ainsi que de projets conçus pour améliorer les moyens de subsistance et réduire la vulnérabilité des populations qui dépendent des ressources du lac.

**L'assistance technique a permis aux États membres riverains de prendre des décisions fondées afin d'utiliser de manière optimale les ressources au niveau du bassin et aussi de produire et d'améliorer les données, les prévisions, les outils et les connaissances hydrologiques.**

Parmi les principaux résultats du projet figurent des études stratégiques et économiques qui exposent les raisons d'être d'une coopération entre les pays riverains, apportent des éléments à l'appui de la coordination des actions des donateurs et facilitent l'organisation du dialogue sur l'action à mener à l'échelle de la région ainsi que les consultations des parties prenantes. Ces études ont été complétées par des activités de renforcement des capacités visant à faciliter l'emploi des nouveaux outils hydrologiques et à créer un sentiment d'appropriation au niveau du bassin. Le soutien de CIWA à la CBLT a permis à cette dernière d'obtenir des financements de la Banque mondiale et d'autres partenaires pour de nombreux nouveaux projets, notamment le Projet de relance et de développement de la région du lac Tchad, qui vient d'être approuvé pour un montant de 170 millions de dollars.

Le soutien de CIWA à la CBLT a permis à cette dernière d'obtenir des financements de la Banque mondiale et d'autres partenaires pour de nombreux nouveaux projets, notamment le Projet de relance et de développement de la région du lac Tchad, qui vient d'être approuvé pour un montant de 170 millions de dollars.

Bien que le projet d'assistance technique pour le Dialogue sur l'action à mener dans le bassin du lac Tchad ait été clos au cours de l'exercice 2020, CIWA et la Banque mondiale continuent d'apporter leur soutien au bassin et à la CBLT dans le cadre de nouveaux projets. L'équipe de la Banque mondiale chargée des questions relatives à l'eau étudie notamment un projet d'assistance technique financé par CIWA qui serait mis en œuvre par la Banque dans le but d'appuyer les efforts déployés par la CLBT et les agences nationales pour s'attaquer aux problèmes fondamentaux associés

à l'eau dans le bassin. Un accord préliminaire a été conclu avec la CBLT, qui a pour objet de soutenir les efforts visant : i) à déterminer l'état actuel des ressources en eau et leur utilisation dans le bassin ; ii) à concevoir des mécanismes régionaux de gestion des inondations et des sécheresses ; iii) à renforcer les données et les analyses sur les ressources en eau sur la plateforme de gestion des connaissances de la CBLT ; et iv) à accroître les communications et les informations sur les ressources en eau dans le bassin. Des entretiens sont aussi tenus ou prévus avec les homologues nationaux dans le but d'examiner l'apport d'un soutien aux activités pertinentes de gestion des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad.

## Principales réalisations

- La réserve de projets du Plan d'action décennal multisectoriel de la CBLT pour la mise en valeur et la résilience climatique du lac Tchad comprend des investissements de plus d'un milliard de dollars dans sept domaines d'intervention prioritaires : faciliter le transport et le commerce, relever les niveaux de vie grâce à l'accès aux services publics, soutenir les producteurs et les filières, garantir l'accès aux ressources et gérer les conflits, préserver l'environnement, améliorer la gestion des ressources en eau et accroître les informations et la participation. L'adoption du plan par la CBLT et sa présentation par les chefs d'État lors de la COP 21 ont témoigné de l'adhésion et de l'engagement des pays aux plus hauts niveaux.
- Les divers partenaires de développement financent différentes composantes du plan – la Banque mondiale cofinance le Programme de développement durable du bassin du lac Tchad (PRODEBALT) avec la BAfD et d'autres entités, et l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ) fournit une assistance technique à la CBLT pour renforcer les capacités et améliorer les informations sur les ressources en eau.
- Le Diagnostic des ressources en eaux souterraines a exploité une large gamme de données sur les eaux souterraines du bassin. Cela a permis d'actualiser la base de données, d'élaborer un modèle conceptuel des eaux souterraines

à l'échelle du bassin et de mettre au point des modèles numériques préliminaires des eaux souterraines dans les sous-bassins de Komadougu-Yobe et Chari-Logone.

- La CBLT a obtenu des engagements concrets au titre d'investissements et d'interventions de développement en enrichissant ses connaissances, en renforçant ses capacités et en réalisant des analyses approfondies. Par exemple, elle dispose maintenant d'une plateforme de surveillance des eaux de surface par télédétection, qui lui permet d'établir des données de référence sur les eaux de surface et de procéder au diagnostic et à l'analyse des données sur les eaux souterraines, d'un modèle conceptuel actualisé et d'un modèle numérique préliminaire.

## Améliorer la gestion des ressources en eau dans le Sahel central et dans le Sahel occidental

### Contexte

Le Sahel est l'une des régions les plus pauvres et les plus touchées par les conflits de la planète, et souffre de longue date de nombreux problèmes sociaux, environnementaux et économiques qui se manifestent aux niveaux des pays, du bassin et de la région. Selon l'Organisation des Nations-Unies, la région affiche aussi les plus fortes inégalités entre les sexes observées dans le monde. L'exclusion profonde des femmes de la vie politique, économique et sociale est aggravée par la fragilité de la région, mais elle contribue aussi à cette dernière, qui se caractérise notamment par une rapide croissance démographique et le sous-développement<sup>2</sup>.

La région dans son ensemble enregistre des taux de pauvreté élevés : jusqu'à 80 % des habitants vivent avec moins de 2 dollars par jour, la population devrait doubler d'ici 2045, la capacité de stockage de l'eau a diminué de 5 % à 10 % depuis 1990 et les températures moyennes ont augmenté d'un degré Celsius depuis 1970. Les sécheresses sont plus fréquentes tandis que les saisons des pluies sont maintenant plus courtes, plus irrégulières et plus intenses, ce qui provoque des

événements dévastateurs tels que les inondations qui ont frappé le Niger en 2016 et en 2019.

Le changement climatique continue d'avoir de nombreuses répercussions sur les systèmes humains et naturels, notamment en perturbant l'approvisionnement en nourriture et en eau, ce qui réduit les opportunités économiques, en abaissant la productivité agricole et, de manière générale, en compromettant les moyens de subsistance. Compte tenu de ces divers facteurs, en l'absence de changements majeurs, la région pourrait souffrir de stress hydrique et de pénuries d'eau extrêmes, être tributaire de plans d'eau excessivement sollicités et afficher une instabilité sociale et politique.

En l'absence de changements majeurs, la région pourrait souffrir de stress hydrique et de pénuries d'eau extrêmes, être tributaire de plans d'eau excessivement sollicités et afficher une instabilité sociale et politique.

Les eaux de surface pérennes étant limitées, le Sahel dépend largement des eaux souterraines. Les travaux d'inventaire des aquifères transfrontaliers progressent et montrent que la plupart des eaux souterraines du Sahel occidental sont internationales (partagées par au moins trois pays). Il est donc essentiel d'améliorer et d'intensifier la coopération dans le cadre de la mise en valeur et de la gestion des eaux partagées.

### Progrès réalisés

**CIWA a entrepris d'établir un cadre et une série de méthodes pouvant être reproduites en vue de formuler une politique de gestion de l'eau cohérente et de constituer une réserve de projets d'investissement pour la région.** La nouvelle initiative d'assistance technique qui doit être mise en œuvre par la Banque mondiale pour améliorer la gestion des ressources en eau dans le Sahel occidental et dans le Sahel central est conçue de manière à renforcer les capacités de la région dans ce domaine en identifiant les mesures à prendre ainsi que des investissements concrets. Elle vise à combler les insuffisances fondamentales au niveau des connaissances et des capacités de gestion des savoirs, à promouvoir l'autonomisation des femmes, et à relever les défis liés à la fragilité, aux conflits et à la violence.

<sup>2</sup> Castillejo, C. « Gender Inequality and State Fragility in the Sahel », FRIDE Policy Brief, n° 204, juin 2015.

**Les activités envisagées dans le cadre de cette initiative prendront en compte les moyens d'endiguer la vague de conflits, la fragilité et le changement climatique tout en améliorant la résilience et la durabilité.** Les pénuries d'eau, le stress hydrique et les sécheresses récurrentes accroîtront l'interdépendance des populations en amont et en aval, tant au niveau des bassins hydrologiques que des pays. Il est donc probable qu'il s'ensuivra des troubles locaux, des tensions internationales et transfrontalières, un climat d'instabilité politique, des conflits et des déplacements de population.

**L'initiative pour le Sahel occidental et le Sahel central favorisera le dialogue avec les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad).** Ce dialogue visera à élaborer une approche pragmatique et à recenser les possibilités de participation dans le but d'aider la région à gérer et exploiter de manière durable les ressources en eau transfrontalières, et à poser ainsi les bases nécessaires à un développement socioéconomique de plus vaste portée.

**L'équipe du projet entreprendra une étude rétrospective des engagements régionaux transfrontaliers** en Afrique occidentale et en Afrique centrale au cours des 20 dernières années. Il s'agira d'analyser l'expérience accumulée dans le cadre de la gestion des eaux transfrontalières dans la région afin d'en tirer des enseignements pertinents pour la conception des initiatives futures.

**Une étude des petits réservoirs vise à évaluer et à définir des orientations pour l'application concrète d'une démarche intégrée au niveau des bassins versants.** L'étude comprendra un examen des pratiques actuelles, des typologies de milieux et d'interventions, ainsi qu'un manuel d'orientation pour le choix des sites, la conception et la construction de petits réservoirs. Bien que le volume d'eau disponible par habitant diminue dans la région, les interventions d'envergure limitée menées au niveau des bassins versants peuvent procurer d'importants avantages en permettant d'inverser cette tendance et de mobiliser des ressources en eau au niveau local.

**L'initiative pour le Sahel occidental et le Sahel central apportera également un soutien au niveau national au Burkina Faso, au Niger, au Nigéria, à la Côte d'Ivoire et au Ghana.** Si les trois derniers pays sont touchés par un conflit d'intensité moyenne, les deux premiers sont le théâtre de troubles civils et subissent les répercussions de situations de FCV qui se propagent à partir des

pays voisins. Au Burkina Faso, CIWA procédera à une évaluation dans le but d'élaborer un programme intégré de sécurité et de services hydriques pour répondre aux besoins d'eau de divers secteurs. L'équipe du projet a déjà organisé des consultations avec des homologues techniques de l'État pour concevoir et mettre en œuvre cette activité. Au Niger, CIWA appuiera la mise en place d'une plateforme de l'eau dans le but de faciliter la coordination des investissements et de permettre une utilisation durable des ressources au niveau du bassin versant. Le pays n'a jusqu'à présent pas suffisamment mis en valeur ses ressources en eau, la consommation d'eau est nettement inférieure aux besoins des secteurs et de nombreux obstacles s'opposent à l'exploitation de l'eau dans le pays. Le pays joue pourtant un rôle central dans trois bassins sahéliens.

En Côte d'Ivoire, l'équipe du projet évalue les insuffisances de la gestion des ressources en eau afin d'identifier les lacunes fondamentales et les points sensibles. Au Ghana, CIWA apporte sa contribution à la rédaction d'un document d'orientation sur la sécurité de l'eau et la résilience climatique dans la région du Nord dans le but de mettre au point un plan intégré permettant de tirer parti des possibilités de développement régional offertes par les ressources en eau transfrontalières partagées.

## Prochaines étapes

Toutes les activités relevant de l'initiative CIWA pour le Sahel occidental et le Sahel central ont été lancées. Compte tenu du niveau de maturité des engagements antérieurs, les engagements pris pour la région par le G5 Sahel et par le Burkina Faso devraient donner lieu à la présentation de recommandations préliminaires d'ici juin 2021 ; celles-ci serviront de base aux consultations et au dialogue avec les partenaires de développement sur le soutien au programme de sécurité de l'eau. L'évaluation rétrospective consacrée par la Banque mondiale aux opérations transfrontalières dans la région sera achevée avant décembre 2020 et éclairera ces discussions. La plateforme de l'eau du Niger, qui est une composante d'un projet d'investissement multisectoriel financé par la Banque mondiale, devrait être opérationnelle à la fin de 2021. Les autres activités devraient également être terminées à cette époque. Les parties prenantes, y compris les partenaires de développement, participeront à des consultations portant sur les conclusions provisoires des activités thématiques – mise en service de petits réservoirs et évaluation rétrospective des programmes transfrontaliers.



L'Initiative pour les eaux souterraines du Sahel, qui est un nouveau projet d'assistance technique mis en œuvre par la Banque mondiale, favorisera par ailleurs l'élargissement de la base des connaissances sur les eaux souterraines et le renforcement des capacités de gestion de ces ressources dans le Sahel occidental en accroissant la présence de CIWA dans la région. Le projet visera à obtenir les trois résultats suivants : i) offre de solutions (prenant notamment en

compte la dimension de genre) permettant d'éliminer les obstacles et les limites à l'utilisation des eaux souterraines pour la petite irrigation ; ii) détermination des capacités d'évaluation et d'exploration des eaux souterraines dans le Sahel occidental ; et iii) facilitation de la coopération régionale pour permettre aux hommes et aux femmes d'acquérir des compétences spécialisées concernant les eaux souterraines au Sahel.



**BILAN DE L'ANNÉE**

# CORNE DE L'AFRIQUE

## Corne de l'Afrique

### Initiative régionale pour les eaux souterraines

#### Contexte

Les eaux souterraines se trouvant dans des nappes largement réparties, elles contribuent de manière unique à remédier aux problèmes majeurs rencontrés dans les zones arides des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Elles offrent une protection naturelle face à la variabilité du climat et sont essentielles au renforcement de la résilience climatique. Les eaux souterraines peu profondes sont facilement accessibles et, dans les régions souffrant de pénuries, comme la Corne de l'Afrique, elles sont souvent les seules ressources que peuvent obtenir les populations les plus démunies. Une mise en valeur et une gestion durables des eaux souterraines sont donc indispensables à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la résilience aux chocs climatiques et météorologiques.

Les eaux souterraines offrent une protection naturelle face à la variabilité du climat et sont essentielles au renforcement de la résilience climatique.

Dans le cadre de l'Initiative pour les eaux souterraines dans la Corne de l'Afrique, CIWA favorise la coopération des pays de la région à la gestion des eaux souterraines en renforçant la contribution de l'IGAD à leur développement économique et social. Le projet aide les États membres de l'IGAD à préparer la mise en valeur et la gestion des eaux souterraines en enrichissant les systèmes de connaissances, en développant les capacités nationales et régionales et en évaluant la faisabilité d'investissements particuliers.

#### Progrès réalisés

**CIWA entreprend des études de faisabilité pour trois aquifères dans le but d'optimiser les avantages procurés par les eaux souterraines et de renforcer la résilience.**

La sélection des trois bassins — Merti, Bagara, et Mont Elgon — a été décidée d'un commun accord par les États membres de l'IGAD.

**Des responsables de l'IGAD ont participé à une visite d'étude au SADC-GMI en février 2020.** Cette mission de renforcement des capacités avait pour principal objectif de déterminer comment optimiser l'efficacité de l'appui systématique de CIWA à l'Initiative pour les eaux souterraines de la Corne de l'Afrique en améliorant les systèmes d'information et de données, en développant les capacités institutionnelles et en réalisant d'importantes études de faisabilité. L'attention a aussi porté sur la manière dont le Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC) pourrait élargir son mandat pour éventuellement devenir un centre régional pour les eaux souterraines en proposant une base de données sur l'eau.

#### Engagement de CIWA dans la Corne de l'Afrique

La Corne de l'Afrique est une zone géographique comprenant Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud. Cette région, où se trouve la source du Nil et qui donne accès à la mer Rouge et au golfe d'Aden, est d'une importance déterminante pour la croissance et le développement économiques. La majorité de ses quelque 250 millions d'habitants sont pauvres et tirent leur subsistance de l'agriculture pluviale. Les difficultés posées par la pauvreté, la vulnérabilité, les conflits et l'insécurité sont exacerbées par les effets du changement et de la variabilité climatiques, notamment l'irrégularité et l'imprévisibilité de courtes saisons des pluies et la récurrence de sécheresses.

CIWA apporte un soutien à un portefeuille de projets qui croît rapidement dans la Corne de l'Afrique, dont trois interventions fondamentales exécutées par la Banque mondiale. Il s'agit notamment de projets concernant les eaux souterraines régionales actuellement poursuivis par l'IGAD, d'un projet d'assistance technique à la Somalie portant sur la gestion des ressources en eau transfrontalières et d'une nouvelle initiative donnant lieu à des analyses pour renforcer la résilience de la Corne de l'Afrique grâce à l'amélioration des systèmes d'information et des capacités institutionnelles.



**Pour enrichir la base de connaissances sur les ressources en eaux souterraines de la région, l'IGAD a organisé un atelier de validation nationale sur la gestion des connaissances à Djibouti.** L'atelier a permis de donner suite aux évaluations nationales de la gestion des connaissances sur les eaux souterraines réalisées durant la phase précédente du projet (étude de la résistance à la sécheresse, financée par le Programme de partenariat pour l'eau de la Banque mondiale, 2017).

### Prochaines étapes

Le soutien apporté dans le cadre de ce projet permettra d'enrichir les connaissances sur les eaux souterraines dans la région et aidera les pays à identifier les lacunes au niveau des informations et les domaines dans lesquels il convient de renforcer les capacités. L'équipe du projet entreprendra des études de faisabilité de projets de développement susceptibles de se concrétiser lorsque des ressources auront été obtenues. L'IGAD acquerra ainsi une expérience précieuse qui contribuera de manière générale au renforcement de l'institution. Toutefois, la concertation sur les ressources en eau partagées est un processus de longue durée, qui nécessite une plateforme pluridisciplinaire et des champions représentant chaque partie en présence. CIWA maintient son engagement et apporte son soutien aux pays membres de l'IGAD pour leur permettre de tirer parti de la possibilité de renforcer la confiance, de travailler en réseau, de partager leurs informations et de poursuivre une action de développement commune.

La concertation sur les ressources en eau partagées est un processus de longue durée, qui nécessite une plateforme pluridisciplinaire et des champions représentant chaque partie en présence.

*« La stratégie adoptée pour les ressources en eau a grandement bénéficié de l'action menée par CIWA : son appui à l'appel à l'action lancé par le Premier ministre, sa participation active aux rencontres et aux activités de planification, et son expérience internationale. Ce soutien a été aisément organisé de manière informelle et rapide. »*

*Le ministère de l'Énergie et des Ressources en eau saurait donc gré à CIWA de maintenir son appui de manière à lui permettre de saisir de nouvelles possibilités en poursuivant de futures activités essentielles dans le domaine de l'eau. »*

**Abdiwahid Ibrahim Ahmed**

Directeur général, ministère somalien de l'Énergie et des Ressources en eau

## Gestion des ressources en eaux transfrontalières en Somalie

### Contexte

Environ 60 % de la Somalie a un climat aride ou semi-aride ; les ressources en eau sont inégalement réparties sur le territoire et ne sont disponibles que de manière irrégulière. Il est nécessaire d'obtenir de bonnes données hydrologiques, hydrométéorologiques et autres pour évaluer les volumes d'eau pouvant être utilisés et la durabilité de cette ressource. Les rivières Chébéli et Jubba sont des sources d'eau essentielles pour les êtres humains, le bétail et l'irrigation.

Grâce à son assistance technique, CIWA aide les autorités somaliennes à évaluer les possibilités de mise en valeur des ressources en eau des bassins de Juba et de Shebelle.

## Progrès réalisés

**La Somalie a entrepris de préparer une stratégie nationale de l'eau.** CIWA collabore avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour fournir à l'État somalien (Cabinet du Premier ministre et ministère de l'Énergie et des Ressources en eau) une assistance technique axée sur l'élaboration d'une stratégie nationale de l'eau, suivie d'une version préliminaire d'un plan stratégique national des ressources en eau. Une feuille de route pour la mise en valeur des ressources en eau, établie dans le droit fil de cette stratégie, donnera lieu à la poursuite d'activités essentielles dans le cadre de projets. Une équipe composée de 11 Somaliens prépare la stratégie initialement prévue en Octobre 2020.

**CIWA soutient l'élaboration d'un modèle de ressources en eau dans le but de renforcer les capacités des institutions opérant dans le secteur et de former certains hydrogéologues à la modélisation des ressources en eau.** Les personnes suivant la formation apprennent à effectuer des simulations hydrologiques au niveau des bassins et des sous-bassins versants au moyen du modèle d'évaluation des ressources hydrologiques, en appliquant les concepts fondamentaux de l'hydrologie et en utilisant leurs compétences en matière de système d'information géographique (SIG) et de gestion des données. CIWA a également assuré à une douzaine d'hydrologues somaliens une formation portant sur le modèle des débits des rivières Chébéli et Jubba pour leur permettre de mieux visualiser les fluctuations de ces débits dans le temps.

**L'assistance technique proposée dans le cadre du projet comprend des activités visant à produire des connaissances, établir des réseaux et préparer des plans pour l'avenir.** Un conseiller principal pour les ressources en eau transfrontalières a été recruté pour les besoins du projet. Il aura pour fonction de faciliter le suivi des concertations et de préparer une proposition préliminaire d'activité qui pourrait être exécutée par le bénéficiaire. Une équipe de responsables de l'État représentant différents secteurs s'est rendue au Kazakhstan et en Suisse pour un partage d'expérience. Des efforts sont par ailleurs consacrés à l'établissement de réseaux et à la poursuite d'une collaboration avec les pays en amont.

**Le projet soutenu par CIWA aide la Somalie à orienter le dialogue sur les ressources en eau transfrontalières.** Grâce au soutien ainsi fourni, la Somalie a pu accroître la quantité et la qualité des informations dont elle dispose sur les ressources en eau partagées et, de ce

fait, entreprendre un travail de fonds consistant, notamment, à renforcer les capacités et l'expérience, collecter et organiser les données sur les ressources en eau et formuler sa conception de la mise en valeur des ressources en eau au service du développement.

## Prochaines étapes

Il faudra du temps pour établir un dialogue productif sur les ressources en eau transfrontalières partagées, car il importe de s'y préparer et aussi de gagner la confiance et l'adhésion des populations locales. Il est essentiel de proposer un scénario gagnant-gagnant pour favoriser la coopération, mais celui-ci peut être tributaire de l'environnement socioéconomique et politique de la région. Avec l'aide de CIWA, il devient plus facile d'établir une base solide, propice à la poursuite d'un dialogue sur la gestion de ces ressources.

Cette aide, qui au départ, ne concernait qu'un petit nombre d'activités, s'est rapidement élargie pour intégrer un soutien à la Stratégie nationale de l'eau, une série de modèles des ressources en eau, et des formations portant sur le débit des cours d'eau et l'hydrométéorologie, et a été accueillie favorablement par le Gouvernement somalien. La mission d'assistance technique prendra officiellement fin le 31 juillet 2021.

Avec l'aide de CIWA, il devient plus facile d'établir une base solide, propice à la poursuite d'un dialogue sur la gestion de ces ressources.

## Renforcement de la résilience dans la Corne de l'Afrique

### Contexte

L'aptitude de la Corne de l'Afrique à anticiper les multiples chocs et tensions qui entravent sa croissance et son développement, à y faire face et à prendre des mesures d'adaptation efficaces dépend du renforcement de ses capacités. Dans un contexte volatil marqué par les interactions entre les effets du changement climatique et un large éventail de vulnérabilités telles que les conflits et le manque de sécurité, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement, les déplacements

forcés et la précarité des institutions formelles et informelles, il est essentiel de rechercher des solutions collaboratives pour faire face aux impacts transfrontaliers. Les organisations régionales ont un rôle déterminant à jouer dans le renforcement de la résilience de la région.

Le nouveau travail d'analyse, lancé en mai 2020 avec l'appui de CIWA, portant sur l'amélioration de la résilience dans la Corne de l'Afrique, vise à affermir les bases de démarches régionales suivies à cette fin en améliorant le volume des connaissances et les capacités dont disposent les institutions pour faire face aux chocs climatiques et considérer les investissements qui pourraient être réalisés dans la région.

L'assistance technique assurée pour une période de deux ans se démarque des démarches purement sectorielles antérieures puisque le projet vise à améliorer la capacité de résilience face à des chocs multiples tels que la sécheresse, les conflits, la fragilité, la pandémie de COVID-19, les invasions de criquets pèlerins et les déplacements.

### Progrès réalisés

**Le projet vise trois objectifs principaux : l'enrichissement des informations à l'appui de la résilience, le renforcement des institutions et des organisations à l'appui de la résilience, et la consolidation de la base de connaissances à l'appui d'investissements dans la résilience de la région.** Dans le but d'enrichir les informations à l'appui de la résilience, l'étude examine la gestion des risques liés aux invasions de criquets pèlerins et aux sécheresses qui, dans les deux cas, doit se caractériser par la poursuite d'une action coordonnée et systématique durant les différentes phases du cycle.

Le deuxième objectif, qui consiste à renforcer les institutions et les organisations pour promouvoir la résilience, concerne la contribution à l'amélioration de la résilience des institutions formelles et informelles chargées des questions sociales et de la gouvernance, sachant qu'elles jouent un rôle d'atténuation des chocs et d'intervention essentiel.

Le troisième objectif a trait à l'enrichissement de la base de connaissances à l'appui d'investissements dans la résilience de la région. Il consiste à amener les pays de la Corne de l'Afrique à convenir d'un ensemble de mesures stratégiques, financières et de coordination de manière à intégrer dans une plus large mesure la résilience dans l'action régionale.

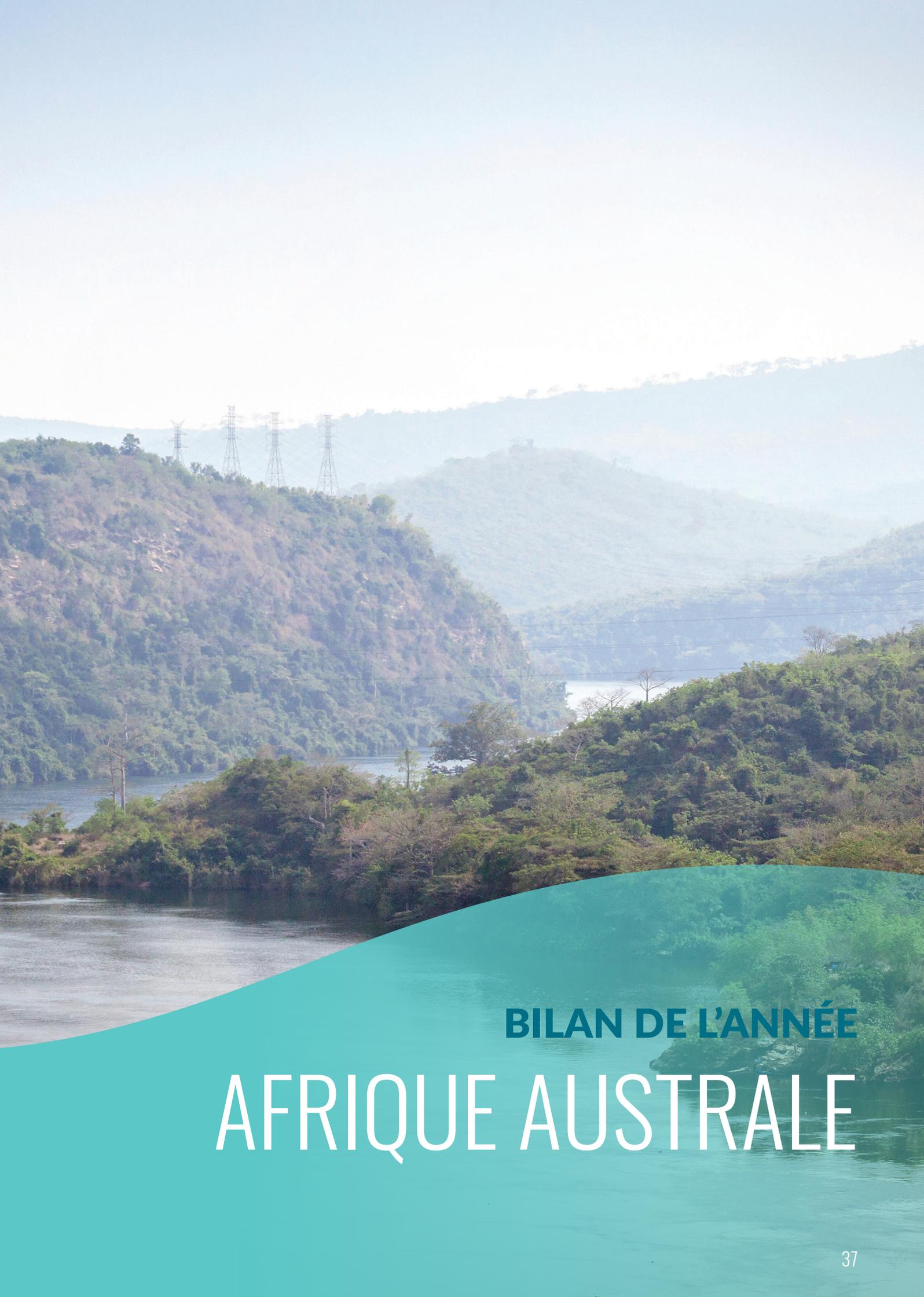
**Au cours de l'exercice 2020, le projet a lancé une série de sessions de partage des connaissances en ligne en proposant un espace dédié à l'apprentissage et à la réflexion sur la signification et les implications du renforcement de la résilience régionale.** Ces efforts permettent déjà également de renforcer les capacités dont disposent les groupes de travail pour concevoir et mettre en œuvre des actions de résilience. Le bilan des résultats de certains projets d'investissement et de services de conseil et d'analyse menés avec l'appui de la Banque mondiale dans la région expose la démarche suivie pour accroître la résilience dans la région, en tirant les leçons de l'expérience et en formulant des recommandations au profit d'investissements futurs.

### Prochaines étapes

La résilience transfrontalière contribuant de manière fondamentale à la réalisation des objectifs de croissance et de développement dans les pays de la Corne de l'Afrique, il est impératif de mener une action efficace dans tous les secteurs, d'offrir des incitations institutionnelles appropriées pour assurer des interventions rapides dans les situations d'urgence, et de poursuivre des stratégies coordonnées inscrites dans la durée. Il serait souhaitable d'adopter une méthode robuste de conception et de mesure de la résilience, qui tiendrait compte des difficultés et des opportunités transfrontalières, ainsi que des démarches innovantes d'accès et d'utilisation des eaux souterraines pour préparer les projets d'investissements dans la résilience qui pourraient être réalisés ultérieurement.

Il importe d'adopter une optique prospective, axée sur le long terme, pour combler les lacunes des capacités institutionnelles dans la Corne de l'Afrique. Il s'agit en effet de développer les compétences nécessaires pour prévoir les chocs et les facteurs de stress dans la région, faire face à ceux qui se concrétisent et se préparer à un avenir incertain. La poursuite du dialogue et de la collaboration avec l'IGAD et ses États membres aidera à identifier les capacités de résilience nécessaires ainsi que les priorités en ce domaine, et d'orienter l'action qui sera menée durant les prochaines étapes.

Un inventaire des projets d'investissement dans la résilience de la région de la Corne de l'Afrique est en cours.



**BILAN DE L'ANNÉE**  
**AFRIQUE AUSTRALE**

# Afrique australe

## Institut de gestion des eaux souterraines de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC-GMI)

### Contexte

Les populations d'Afrique australe dépendent fortement des eaux souterraines provenant d'aquifères partagés par les pays et les communautés. Les eaux souterraines sont, d'après les estimations, la principale source d'eau utilisée par 70 % des 250 millions d'habitants d'Afrique australe pour leur hygiène et leur bien-être, la production alimentaire et l'activité économique. De plus en plus de personnes dans la région ont par ailleurs, recours à ces eaux, qui s'épuisent déjà et sont compromises par la pollution, parce que la variabilité du climat modifie les quantités d'eau de surface disponibles. L'utilisation non durable des eaux souterraines par différents types d'usagers peut avoir des effets négatifs, voire dangereux, sur les écosystèmes et les populations qui en dépendent. Le stress hydrique est de surcroît accru par le développement industriel qui entraîne une baisse du niveau des aquifères et par la pollution de ces derniers par les activités agricoles et minières.

Si l'on veut parvenir à une utilisation durable à la fois des eaux de surface et des eaux souterraines, il est impératif d'améliorer la connaissance et la compréhension des aquifères nationaux et transfrontaliers. Le projet de gestion durable des eaux souterraines dans les États membres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), mis en œuvre par SADC-GMI et cofinancé par le Fonds pour l'environnement mondial et CIWA, appuie une gestion durable des eaux souterraines aux niveaux national et transfrontalier dans les États membres de la SADC.

### Progrès réalisés

**Le Portail d'information sur les eaux souterraines de la SADC et les Archives de littérature grise sur les eaux souterraines sont des services essentiels qui donnent accès au public à des données sur les ressources en eau.** Le portail d'information a été rouvert en juin 2017 et sa portée a été élargie au cours de l'exercice 2020



grâce à l'établissement de liens avec 20 autres bases de données régionales. Les archives de littérature grise sur les eaux souterraines de la SADC font également l'objet d'une mise à niveau qui doit améliorer ses fonctionnalités et augmenter le nombre de documents disponibles. Ces activités ont bénéficié des compétences spécialisées de jeunes professionnels pris en charge dans le cadre du programme de stages consacré à la gestion des données sur les eaux souterraines et à la coopération internationale, qui avait pour objet de renforcer les capacités régionales spécialisées dans les SIG. Le programme a également soutenu la création d'un réseau de professionnels régionaux de l'eau souterraine, incluant des femmes et des personnes vivant dans des situations de FCV. Chaque État membre a désigné deux participants de chaque sexe.

**Des directives de base et des analyses des lacunes ont été établies à l'intention des États membres. Des analyses stratégiques régionales ont aussi été entreprises dans le but d'étayer la base de données probantes à l'appui de la coopération au niveau des aquifères partagés.**

L'équipe du projet a produit des analyses des lacunes des cadres stratégiques, juridiques et institutionnels des eaux souterraines pour les États membres et la région de la SADC. Les informations présentées dans ces rapports, qui ont facilité la préparation de feuilles de route de mise en œuvre pilotes pour la Tanzanie et l'Eswatini, contribueront à renforcer la capacité des institutions à gérer les eaux souterraines. Deux des 16 États membres ont sollicité une assistance financière du projet aux fins de l'élaboration de leurs plans.

**L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC (SADC-GMI) collabore avec le Conseil des ministres africains sur l'eau (CMAE) pour mettre en œuvre le**

**Programme panafricain sur les eaux souterraines du CMAE (APAGroP) et dirige le groupe de travail sur la gouvernance des eaux souterraines pour la mise en œuvre de l'APAGroP.** SADC-GMI a organisé des formations et signé de nouveaux protocoles d'accord avec des organismes de bassins fluviaux, notamment la Commission permanente des eaux du bassin de l'Okavango (OKACOM), la Commission du bassin du Limpopo (LIMCOM) et la Commission du bassin du Zambèze (ZAMCOM). Le projet a également soutenu la constitution des commissions chargées des eaux souterraines et leur entrée en fonction en apportant une assistance technique aux organismes de bassins fluviaux, en préparant des notes de synthèse pour l'élaboration d'une stratégie sur les eaux souterraines, et en améliorant les systèmes de gestion des données sur ces ressources.

**SADC-GMI a prouvé qu'il était en mesure d'administrer un plan de financement à long terme assurant sa viabilité financière et de gérer les fonds nécessaires à ses programmes et son personnel en lançant 15 projets financés par de petites subventions d'un montant global de 1,5 million de dollars.** L'Institut a assuré la conception, la mise en place et le lancement d'un système de subventions subsidiaires destinées à soutenir les groupes focaux et les activités pilotes au niveau national, à savoir la planification, la définition des priorités, les appels à propositions, les procédures d'examen, de sélection et d'attribution, le suivi des résultats, la gestion financière et le respect des accords de subvention subsidiaire.

Lorsque la crise provoquée par la pandémie de COVID-19 a atteint l'Afrique australe en mars 2020, les restrictions imposées aux déplacements dans plusieurs États membres ont interrompu certaines activités, notamment celles des programmes de subventions subsidiaires, qui exigeaient des visites sur le terrain, ce qui a entraîné des retards dans l'exécution du projet. Étant donné la situation actuelle, il est envisagé de prolonger ce dernier jusqu'en décembre 2020.

**Compte tenu des progrès réalisés à ce jour, il est proposé d'entreprendre une seconde phase pour exploiter les résultats de la coopération technique à long terme avec SADC-GMI.** L'idée est d'élargir la portée et de renforcer la participation des pays dans les domaines dans lesquels SADC-GMI est parvenu à amener ces derniers à coopérer et dans lesquels les pays ont fait part de leur intention et de la nécessité d'un engagement plus poussé. Les domaines d'intervention envisagés dans ce cadre sont les suivants : i) accroissement des capacités des institutions régionales pour une gestion durable des eaux

souterraines ; ii) enrichissement et diffusion en temps utile aux auditoires pertinents des connaissances portant sur la gestion des eaux souterraines ; iii) amélioration des moyens de subsistance pour accroître la résilience face au changement climatique et aux chocs liés au climat ; et iv) renforcement des fonctions essentielles de SADC-GMI et de la gestion des projets.

*« Je commence à avoir une idée de ce que je peux faire en tant que jeune cadre, particulièrement dans le contexte de notre stratégie de suivi nationale. Les activités de suivi sont le principal moyen que nous avons de protéger et mieux gérer nos eaux souterraines. Cela m'a permis de comprendre ce en quoi doit consister notre stratégie en ce domaine pour mieux gérer nos eaux souterraines. »*

**Reginalda Joseph**

Hydrologue, ministère namibien de l'Agriculture, de l'Eau et de la Réforme agraire

## Principales réalisations

- L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a organisé 65 stages dans le cadre de projets à l'intention de jeunes professionnels des États membres. Ces projets concernaient la collecte et la gestion des données, l'extension du Portail d'information sur les eaux souterraines de la SADC et l'enrichissement des archives de littérature grise traitant de cette question. Les deux derniers projets et les stages auxquels ils ont donné lieu se sont déroulés durant l'exercice 2020. Au total, 34 % des jeunes professionnels étaient des femmes, et 23 % étaient originaires d'États membres en situation de FCV.
- Le projet a contribué à renforcer la capacité institutionnelle de SADC-GMI en forgeant des partenariats stratégiques avec les institutions régionales et internationales opérant dans le domaine de l'eau. L'Institut a mis en œuvre 12 activités conjointement avec des organismes de bassins fluviaux (notamment

la ZAMCOM, l'OKACOM, la LIMCOM et la CUVCOM) et 12 autres conjointement avec des institutions régionales telles que l'Union internationale pour la conservation de la nature, le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe, le Réseau africain des eaux souterraines et l'Agence des États-Unis pour le développement international en Afrique australe.

- Sur les 15 projets pilotes de subvention subsidiaire prévus pour les États membres de la SADC, 14 ont été mis en œuvre, dont cinq ont été achevés au Botswana, au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe. Les projets visaient l'intégration des systèmes de base de données sur les eaux souterraines, la prospection des eaux souterraines, leur suivi et la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. Quatre autres projets menés en Eswatini, en Namibie, en Tanzanie et en Zambie sont terminés à près de 90 %.
- SADC-GMI a mis en œuvre cinq activités conjointes pour accroître les connaissances sur les eaux souterraines transfrontalières et nationales. L'Institut a retenu les services de l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI) qu'il a chargé d'exécuter le projet de recherche sur la gestion conjointe des eaux dans le bassin de la rivière Shire. Une analyse diagnostique transfrontalière et un plan d'action stratégique sont en cours d'élaboration pour l'aquifère transfrontalier de Tuli-Karoo, qui est partagé par le Botswana, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud. D'autres travaux préparatoires concernant les aquifères transfrontaliers du Kalahari oriental, du Ramotswa et du Strampriet ont été entrepris dans le cadre de partenariats établis avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- Au total, 239 personnes ont été formées à l'identification et à l'application de mesures permettant de renforcer les outils juridiques, stratégiques et réglementaires. D'autres formations importantes ont été organisées, notamment dans le domaine du droit international des eaux et de la parité hommes-femmes, auxquelles ont participé 100 représentants de 12 États membres. Des formations sur le droit international des

eaux souterraines ont aussi été dispensées à des États membres en situation de FCV.

- Le projet a produit des rapports d'analyse des lacunes pour chaque État membre, des directives pour la gestion des eaux souterraines, des plans de mise en application des cadres institutionnels en Eswatini et en Tanzanie, et trois analyses stratégiques établissant le bien-fondé de la coopération (une évaluation des risques de sécheresse dans la SADC, une étude de la coopération transfrontalière sur les eaux basée sur l'analyse de données massives et une évaluation des eaux souterraines d'OKACOM).
- SADC-GMI a contribué à huit plateformes de recherche régionales ou internationales sur lesquelles il a diffusé les résultats de travaux de recherche sur la gestion des eaux souterraines dans les États membres de la SADC. Il s'agit notamment de la *South Africa Ground Water Division Conference (2017)*, des symposiums de WaterNet (2017, 2018 et 2019), des conférences sur les eaux souterraines de la SADC (2018 et 2019) et des ateliers APAGroP animés par le CMAE (2019 et 2020).

## Programme de soutien dans le bassin du Zambèze

### Contexte

Le fleuve du Zambèze est l'une des ressources naturelles les plus diverses et les plus précieuses d'Afrique. Il est le quatrième plus grand fleuve d'Afrique après le Congo, le Nil et le Niger et son bassin s'étend sur huit pays riverains : Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Les États membres cherchent à promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) coopérative qui favorise une croissance économique durable et améliore les moyens d'existence de leurs populations. La santé et la subsistance d'une grande partie de ces dernières dépendent dans une large mesure d'une gestion durable des eaux partagées.

## Progrès réalisés

**Le Programme de soutien dans le bassin du Zambèze a renforcé le rôle de deux institutions poursuivant une gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin,** la ZAMCOM et l'Autorité du fleuve Zambèze (ZRA). La ZAMCOM, qui a été créée avec l'appui du projet, poursuit une action à l'échelle du bassin, tandis que la ZRA est chargée du complexe du barrage de Kariba et est régie par la Zambie et le Zimbabwe.

**Le projet a soutenu une gestion coopérative et le développement de la gestion intégrée des ressources en eau grâce au renforcement institutionnel, à l'amélioration du partage des informations et de l'aide à la prise de décision, et à une planification stratégique.**

Les citoyens des pays riverains bénéficient d'une gestion intégrée des ressources en eau durable couvrant des secteurs essentiels tels que l'agriculture, l'énergie et les industries. D'autres activités du Programme ont visé l'amélioration de la résilience climatique de la centrale hydroélectrique située dans la Gorge de Batoka. Le Programme de soutien dans le bassin du Zambèze a pris fin au cours de l'exercice 2020, mais de nouveaux projets de CIWA continuent d'apporter un appui à la région.

vocation spéciale. Ce changement a permis de lever les obstacles à un accord avec les entreprises privées d'utilité collective.

- Le soutien apporté à la ZAMCOM a permis de procéder à une planification stratégique, de fournir un appui à la décision et de renforcer les institutions à l'échelle du bassin. Le plan stratégique recouvre des plans d'investissement à court (2018-2027) et à moyen terme (2028-2040), et propose des projets à hauteur de 28,2 millions de dollars. Le Conseil des ministres de la ZAMCOM a approuvé toutes les mesures visant à renforcer la coopération entre les États du bassin.
- Depuis la clôture des deux projets, CIWA continue d'accroître la portée des travaux d'analyse dans la région de l'Afrique australe. L'Initiative pour la résilience de l'Afrique australe face à la sécheresse (*Southern Africa Drought Resilience Initiative – SADRI*), approuvée en juin 2020, promeut une solution régionale cadrant avec la stratégie de la Banque mondiale pour l'intégration régionale en Afrique.

## Principales réalisations

- Le projet de mise en valeur du bassin du Zambèze a soutenu les travaux de préparation à l'établissement des infrastructures, y compris des études de faisabilité, environnementales et sociales approfondies, et a assuré des services de conseil pour la transaction relative à la centrale hydroélectrique de la Gorge de Batoka d'une puissance de 2 400 MW qui devait être construite sur le Zambèze en amont du barrage de Kariba.
- À la fin de 2018, la Zambie et le Zimbabwe ont officiellement forgé un partenariat public-privé de construction-exploitation-transfert pour la centrale hydroélectrique de la Gorge de Batoka afin d'en accélérer la mise en place. Cette démarche se distingue du plan précédent qui prévoyait de financer le barrage au moyen de fonds publics, mais de financer les deux centrales électriques au moyen de fonds privés par l'intermédiaire d'entités à

## Initiative pour la résilience de l'Afrique australe face à la sécheresse (SADRI)

### Contexte

Les 16 États membres de la SADC traversent régulièrement des périodes de sécheresse, de plus en plus longues et prononcées en raison du changement climatique, qui provoquent des souffrances humaines et ont des coûts économiques considérables. Selon les estimations, ces épisodes auraient coûté à la région 3,4 milliards de dollars entre 1980 et 2015, et auraient touché directement plus de 100 millions de personnes.

Les effets des sécheresses dans la région se font sentir dans tous les secteurs économiques. Lorsque l'Afrique australe est en proie à la sécheresse, les villes, qui sont les pôles de l'activité économique, souffrent de pénuries d'eau ; la production d'électricité diminue, ce qui réduit la productivité des entreprises ; et les moyens d'existence



des populations rurales, qui dépendent essentiellement de l'agriculture de subsistance ou de la conservation des espèces sauvages, sont réduits à néant, ce qui provoque une insécurité alimentaire généralisée et des migrations forcées qui touchent particulièrement les femmes rurales. Les défis posés par la sécheresse exigent donc une réponse globale et intersectorielle.

## Progrès réalisés

**L'Initiative pour la résilience de l'Afrique australe face à la sécheresse (SADRI) suit une démarche novatrice donnant lieu à la poursuite d'activités intégrées dans les domaines indissociables de l'énergie, de l'eau, de l'alimentation et de l'environnement.** Le projet contribuera à mettre en place des conditions propices à l'accroissement de la résistance des pays d'Afrique australe aux impacts multisectoriels de la sécheresse. Le programme d'assistance technique sur deux ans utilise un cadre de gestion intégrée du risque de sécheresse pour générer des connaissances et des outils, faciliter la coordination en interne des opérations de la Banque mondiale, consolider les partenariats entre les États membres de la SADC et renforcer les capacités des clients dans le but d'apporter des éléments d'information à l'appui de la constitution de portefeuilles nationaux et régionaux et de réserves de projets d'investissements dans des activités de lutte contre la sécheresse.

**La SADRI a trois grands domaines d'intervention : les villes, les systèmes énergétiques, et les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.** Les activités relevant de chaque domaine sont coordonnées dans le

cadre d'un programme global qui permettra d'assurer une assistance technique, de produire des analyses, de promouvoir la participation des parties prenantes et d'organiser des opérations de mobilisation tout au long des exercices 2021 et 2022.

## Prochaines étapes

Le nouveau projet soutiendra l'assistance technique et les analyses dans les trois domaines d'intervention mentionnés précédemment. Parallèlement aux activités d'analyse et de conseil prévues, une plateforme de collaboration régionale pour une gestion intégrée des risques de sécheresse soutiendra les investissements déjà consacrés à la lutte contre la sécheresse et aidera à recenser de nouvelles opportunités d'investissement nationales et régionales.

Le projet offrira aux États membres de la SADC un moyen de partager les informations qu'ils possèdent sur des approches efficaces de gestion des risques de sécheresse et de s'assurer de la pertinence et l'intérêt des analyses effectuées dans son cadre.

## Bassin de la rivière Lwapula

### Contexte

La rivière Lwapula est un affluent du Congo (le deuxième plus long fleuve d'Afrique) et marque une partie de la frontière entre la Zambie et la République démocratique du Congo. L'eau est une ressource

renouvelable essentielle à la satisfaction des besoins d'énergie, de moyens de subsistance et de services écosystémiques de la région. Il est de plus en plus important de planifier de manière intégrée l'exploitation de cette ressource pour produire de l'énergie, car les autorités et les promoteurs portent une plus grande attention aux projets susceptibles d'être réalisés, et les secteurs de l'eau et de l'énergie profitent grandement de la poursuite d'une action mieux coordonnée dès les toutes premières étapes des projets.

## Progrès réalisés

**Au total, 1,5 milliard de dollars devraient être investis dans trois sites prioritaires de la rivière Lwapula communs aux deux pays, qui auront une puissance installée totale de 790 MW. La centrale qui devrait être construite en priorité générera l'électricité nécessaire pour alimenter environ 2 millions de personnes en Afrique subsaharienne.** Les industries minières, les entreprises commerciales et les ménages de la Zambie et de la République démocratique du Congo (RDC) absorberont la plus grande partie de la production, le solde pouvant être exporté par l'intermédiaire du pool énergétique d'Afrique australe (*Southern African Power Pool – SAPP*), notamment vers la République d'Afrique du Sud.

**L'équipe du projet a réalisé une analyse documentaire des cadres juridiques et institutionnels dans le but de produire des informations qui seront utiles à la prise de décisions d'investissement dans l'hydroélectricité dans le sous-bassin de la Lwapula en Zambie et en République démocratique du Congo.** Elle a examiné les modalités institutionnelles, les lois en vigueur et les options proposées afin de renforcer le cadre institutionnel de la coopération dans le bassin de la Lwapula, notamment au titre des projets hydroélectriques.

**La RDC et la Zambie ont signé deux protocoles d'accord axés sur le développement de l'hydroélectricité.** Le protocole d'accord intergouvernemental, initialement signé en 2015, a été signé à nouveau en 2018 de manière à prolonger jusqu'en 2021 la période prévue pour la réalisation de l'étude de faisabilité et des évaluations des incidences environnementales et sociales. La Société nationale d'électricité (SNEL) de la RDC et la Société zambienne d'électricité (ZESCO) ont signé le protocole d'accord entre les services d'utilité collective.

**Les protocoles d'accord ont permis aux deux pays d'entamer des dialogues productifs sur la conception de ces projets et la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.** La RDC et la Zambie étant des États membres de la SADC, elles ont également signé le protocole révisé de la SADC sur les cours d'eau partagés (2000) qui encourage le resserrement de la coopération pour la protection, la gestion et l'utilisation de ces cours d'eau dans la région. Il importe toutefois de renforcer les bases juridiques et institutionnelles de la gestion conjointe des ressources en eau par les deux pays pour promouvoir des investissements dans le développement de l'hydroélectricité.

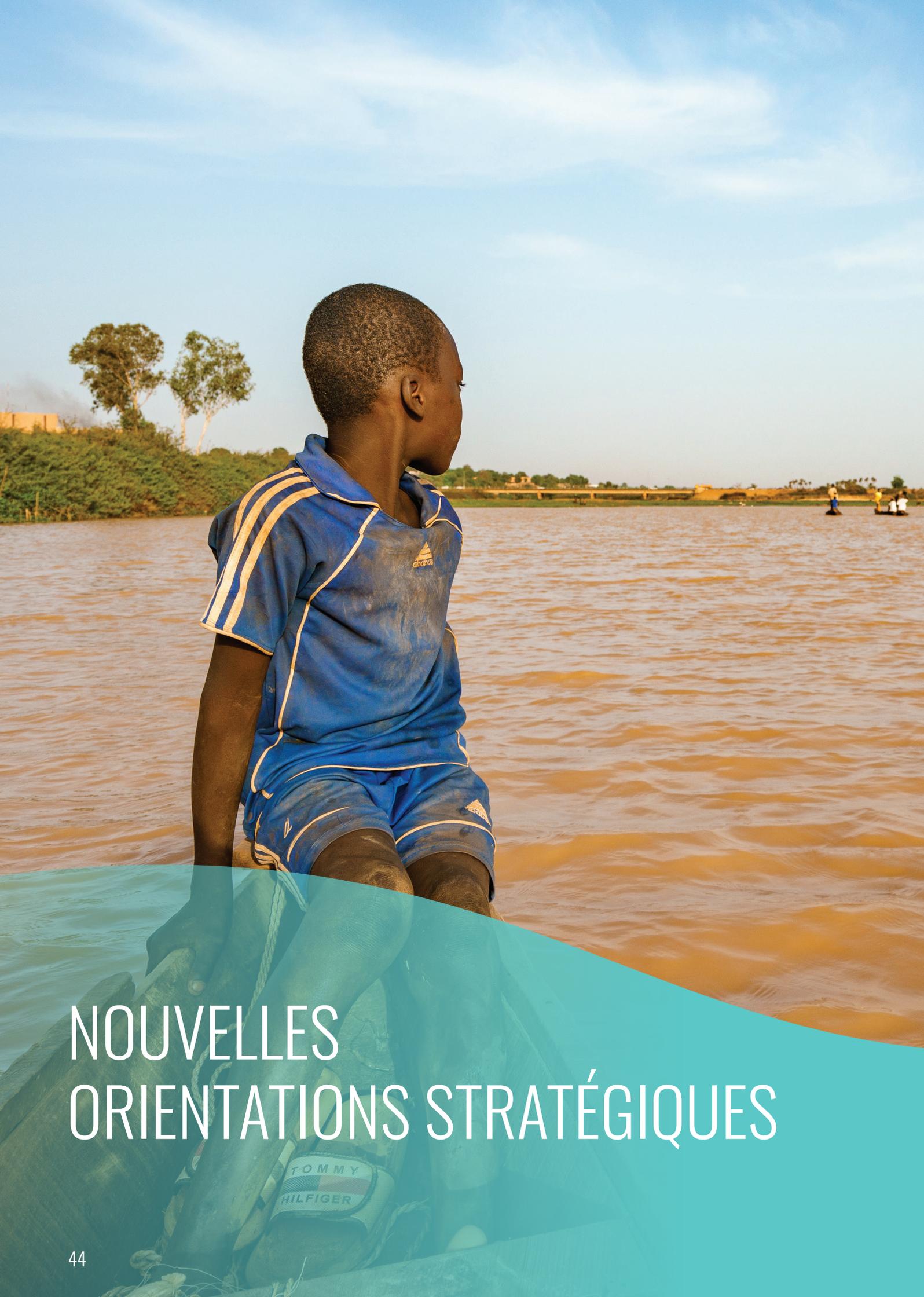
Il importe de renforcer les bases juridiques et institutionnelles de la gestion conjointe des ressources en eau par les deux pays pour promouvoir des investissements dans le développement de l'hydroélectricité.

**Les deux pays ont examiné la possibilité de confier à l'Autorité de la rivière Lwapula (ARL) la gestion des ressources en eau partagées.** Actuellement, aucune institution ni aucun traité bilatéral ne régit la gestion conjointe des ressources en eau dans le sous-bassin de la Lwapula. L'analyse documentaire a mis en évidence les considérations transfrontalières dont il convient de tenir compte dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'investissement, de la répartition des avantages et des modalités régissant l'entité à vocation spéciale.

## Prochaines étapes

L'analyse documentaire a permis de définir le cadre juridique et les institutions pouvant être retenus pour la mise en valeur et la gestion du bassin de la rivière Lwapula. Les évaluations qui seront réalisées à l'avenir à ce titre devront toutefois prendre en compte les obligations de la RDC et de la Zambie en vertu du droit international ainsi que les caractéristiques géophysiques et socioéconomiques du bassin.

Il importe à présent de formuler la marche à suivre pour assurer la mise en place d'une nouvelle entité efficace, l'Autorité de la rivière Lwapula (ARL), en indiquant les principales étapes du processus.



# NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

## Initiative des données numériques

Les autorités publiques et les organisations régionales doivent gérer efficacement les ressources en eau sur la base des tendances passées, de la situation actuelle, de la demande future et des volumes qui seront disponibles, pour relever de manière adéquate les enjeux liés à ces dernières. Il est absolument nécessaire d'avoir des informations sur les précipitations, les réserves et les débits des eaux, y compris souterraines, pour améliorer la qualité et l'utilisation de ces ressources, accroître leur impact environnemental à long terme et renforcer les économies locales et régionales. Il est aussi crucial d'obtenir des informations et des données sur les volumes et la qualité des eaux disponibles afin d'assurer une utilisation équitable et efficiente des ressources. Les insuffisances qui caractérisent le partage de données et d'informations transfrontaliers et les lacunes des données in situ comptent toujours parmi les plus graves obstacles à la gestion des ressources en eau transfrontalières. Les données d'observation de la Terre peuvent néanmoins combler ces carences en assurant une couverture systématique et fiable à l'appui des activités transfrontalières et de la planification des ressources en eau aux niveaux des pays et des bassins.

**L'Initiative des données numériques de CIWA vise à permettre de mieux déterminer les données qui sont actuellement disponibles ainsi que leur emploi par les utilisateurs finaux, notamment les organisations des fleuves et des bassins.** Elle recense les carences et ouvre des possibilités — comme la conception d'une application de comptabilité des ressources en eau — tout en favorisant la mise en place de services et de plateformes de partage des informations et en renforçant les capacités des utilisateurs dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de la distribution des données. Cette initiative, qui

Cette initiative, qui résulte de la demande, permet de faire le lien entre les besoins et les solutions des utilisateurs finaux, définis de la base au sommet, et les nouvelles méthodes et technologies appliquées du sommet vers la base.

résulte de la demande, permet de faire le lien entre les besoins et les solutions des utilisateurs finaux, définis de la base au sommet, et les nouvelles méthodes et technologies appliquées du sommet vers la base.

**Les partenariats stratégiques aident à sensibiliser les autorités nationales et à exprimer les besoins des utilisateurs et des prestataires de données éventuels.** Durant l'exercice 2020, CIWA s'est employé à resserrer sa collaboration avec d'importantes organisations comme le Réseau africain des organismes de bassin (RAOB), l'Initiative *Digital Earth Africa*, le Partenariat mondial pour les données du développement durable, et l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI). Il continue de travailler en étroite collaboration avec des organisations régionales comme le RAOB, l'IGAD et la SADC afin d'établir les données auxquelles elles ont accès et la manière dont elles les appliquent, ainsi que leurs moyens techniques et ce qu'elles visent à réaliser pour améliorer l'emploi des informations.

L'Initiative des données numériques de CIWA procédera l'année prochaine à une enquête et à une évaluation des résultats obtenus par les centres régionaux au cours des cinq à dix dernières années dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de l'application des données dans le but d'améliorer les processus de prise de décision. Il est prévu d'organiser une série d'ateliers qui permettront de fixer des jalons réalistes en collaboration avec les centres et d'exploiter les conclusions de l'analyse de la demande. De nouveaux produits seront également conçus et appliqués de manière à assurer le recours à plus grande échelle à des méthodes et outils en vue de répondre aux besoins des organisations et des centres régionaux.

## Renforcement des communications

CIWA cible ses efforts de communication de manière à accroître la visibilité et la compréhension des questions de coopération transfrontalière et intersectorielle — comme le changement climatique, la parité hommes-femmes, l'inclusion sociale et les situations de FCV — visées par ses programmes. En formulant une stratégie cohérente et en constituant une communauté de pratique, il a pu lancer un programme de communication, de mobilisation et de plaidoyer ciblé. Il a eu recours à divers instruments audiovisuels ou publications, par exemple de brefs

# NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

documentaires, des blogs, des messages sur les médias sociaux et des animations, pour faire prendre conscience de la valeur et de l'importance de la coopération transfrontalière et d'une gestion efficace des ressources en eau du continent.

CIWA fait prendre conscience de la valeur et de l'importance de la coopération transfrontalière et d'une gestion efficace des ressources en eau du continent.

**Le site Web du CIWA a fait l'objet d'un important effort de modernisation.** Il est maintenant interactif ([www.ciwaprogram.org/fr](http://www.ciwaprogram.org/fr)) et donne facilement accès à des données en direct ; il est aussi disponible en version française en raison de l'importance des projets francophones.

**CIWA a mis au point une nouvelle stratégie de communication qui doit lui permettre de communiquer les messages qui conviennent aux auditoires pertinents.** Cette stratégie recense les principales parties prenantes, les auditoires, les messages, les

plateformes médiatiques et les circuits d'information de manière à permettre à l'équipe de créer des contenus et de bien les cibler. Elle comporte un cadre détaillé de suivi et d'évaluation, qui a pour objet de déterminer l'efficacité des messages, des plateformes médiatiques et des activités. Les résultats des activités de suivi et d'évaluation seront pris en compte dans la formulation des futurs plans de mise en œuvre.

**La nouvelle stratégie de communication de CIWA accorde également une plus large place à sa collaboration avec les médias et les institutions partenaires.** Elle vise à donner à ses partenaires et aux médias les moyens de jouer un rôle d'intermédiaire efficace pour les communications concernant les questions de coopération transfrontalières. CIWA estime que les médias et les institutions partenaires peuvent, grâce à des capacités adéquates, atteindre de plus vastes auditoires et influencer de manière positive les opinions concernant la mise en valeur et la gestion durable des ressources en eau, la variabilité des conditions due au changement climatique et la biodiversité, la parité hommes-femmes et l'inclusion sociale. Le Programme a l'intention d'organiser des ateliers et des séminaires aux niveaux régional et national dans le but d'orienter et de promouvoir un dialogue de plus vaste portée sur les pratiques et les thèmes transfrontaliers pertinents.



## Parité hommes-femmes et inclusion sociale (GESI)

Les travaux réalisés par CIWA dans le domaine de la parité hommes-femmes et de l'inclusion sociale gagnent en importance puisque les institutions régionales chargées de la gestion des eaux transfrontalières reconnaissent de plus en plus le rôle essentiel de l'égalité entre les hommes et les femmes et la contribution de ces dernières. De nombreux problèmes continuent toutefois de se poser, notamment le manque de capacités, l'insuffisance des ressources financières et les délais entre la prise des engagements et leur mise en œuvre. CIWA fera donc preuve d'innovation en identifiant les mesures qui peuvent être prises au niveau des institutions et des projets pour soutenir les efforts déployés par les organisations partenaires dans le but de concrétiser leurs engagements en matière de GESI.

CIWA fera preuve d'innovation en identifiant les mesures qui peuvent être prises au niveau des institutions et des projets pour soutenir les efforts déployés par les organisations partenaires dans le but de concrétiser leurs engagements en matière de GESI.

**CIWA développe ses activités dans les pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel et opère, de ce fait, dans des environnements dans lesquels les inégalités entre les sexes sont encore plus aiguës.** Les travaux menés par le Programme dans ces sous-régions exigent la poursuite d'analyses des questions de parité hommes-femmes pour remédier aux problèmes qui se posent en ce domaine dans les États fragiles et touchés par un conflit. Il sera nécessaire d'examiner les questions d'inclusion sociale dans le contexte des conflits et des migrations pour assurer la prise en compte des besoins en eau des populations vulnérables.

**Le récent recrutement d'une spécialiste des questions de parité hommes-femmes et d'inclusion sociale montre que CIWA est déterminé à procéder à des changements porteurs de transformations.** Le Programme contribuera à garantir que les apports techniques, le mentorat, les formations ainsi que les ressources et les outils de développement appuient les travaux des équipes des projets et de leurs homologues. Il considère actuellement toutes les notes de conception des nouveaux projets dans l'optique de la GESI, et a entrepris des travaux de recherche pour comprendre les problèmes et déterminer comment intégrer une approche porteuse de transformations dans le domaine de la parité hommes-femmes dans toutes ses activités. Une approche porteuse de transformations implique, de manière générale, l'abandon d'interventions autonomes au profit d'une démarche plus globale prenant en compte la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des inégalités qui caractérisent les relations sociales et les rapports de force, les normes de comportement et les structures sur lesquelles s'appuient les inégalités sociales.

**Durant l'exercice 2020, CIWA a réalisé une étude de référence qui doit guider la planification de ses futurs travaux axés sur la GESI.** Cette enquête a produit un certain nombre d'observations importantes, comme la nécessité d'établir divers rapports en plus du rapport annuel, d'assurer des formations et des services de mentorat aux équipes de CIWA et à leurs homologues, et d'améliorer les efforts de suivi et d'évaluation. Outre qu'il collaborera avec la Pratique mondiale de l'eau de la Banque mondiale, CIWA explorera la possibilité de forger des partenariats avec des organisations extérieures qui s'emploient à intégrer les préoccupations liées à la parité hommes-femmes dans la gestion des eaux transfrontalières.

Le processus d'intégration de l'inclusion sociale<sup>3</sup> dans les travaux de CIWA est encore à un stade préliminaire, et cette dimension n'est prise en compte que dans une mesure limitée aux niveaux institutionnels et techniques. CIWA a l'intention de remédier à cette lacune en procédant à des formations, en organisant des séances de mentorat individuelles et par équipe, de concevoir des outils, de mobiliser des ressources de manière à permettre de recenser différents groupes vulnérables et de fournir des directives techniques aux équipes des projets pour leur permettre de remédier à ces vulnérabilités.

<sup>3</sup> L'inclusion sociale s'entend de la prise en compte des attributs qui constituent l'identité d'une personne, en plus de son sexe, de manière à optimiser sciemment un accès équitable aux services des projets. Les grandes catégories d'attributs qui déterminent généralement l'accès aux services sont l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, la situation socioéconomique et l'ethnie, mais d'autres facteurs comme le handicap peuvent également jouer un rôle selon la nature du service.

« La faible participation des femmes tient, à mon avis, au choix des filières d'éducation et de carrière : le secteur de l'eau est considéré comme un domaine technique et les femmes sont censées avoir un rôle de consommation plutôt que de fonctions de planification ou de conception. Il faudrait, pour les encourager à s'engager dans cette voie, qu'un plus grand nombre d'entre elles puissent servir de modèle, en particulier au niveau local. Il sera nécessaire que l'État poursuive des politiques offrant des ouvertures aux femmes pour encourager celles-ci à acquérir les qualifications dont elles ont besoin pour travailler dans le secteur de l'eau. »

## Beatrice Kanyamuna-Pole

Hydrogéologue sénior au Département zambien de la mise en valeur des ressources en eau, participant à l'opération de cartographie des eaux souterraines de Chongwe et au projet pilote de mise en exploitation du champ de captage avec SADC-GMI



## PERSPECTIVES

La création de CIWA a été motivée par le fait que la coopération transfrontalière est un processus complexe, difficile et de longue haleine qui exige la collaboration de diverses parties prenantes. Nous sommes déterminés à aider nos partenaires à surmonter leurs revers, à remédier à leurs difficultés et à reconstruire mieux en menant une action sortant du simple cadre d'un appui au niveau de projets. Nous savons que l'écosystème de la mise en valeur et de la gestion des ressources en eau transfrontalières pose inévitablement des défis, et que CIWA doit jouer un rôle fondamental en offrant une plateforme de collaboration, en renforçant le savoir-faire technique et en traitant les questions qui influencent les décisions concernant l'eau.

Face à la demande croissante de soutien, CIWA est résolu à appuyer les initiatives et les plans conçus par les institutions africaines pour s'attaquer aux obstacles fondamentaux à la réalisation des ODD. Cela vaut en particulier pour l'ODD-6, qui vise à répondre aux besoins grandissants en ce domaine grâce à une mise en valeur et une gestion durables des ressources en eau. Les eaux transfrontalières peuvent largement contribuer à la réalisation des cibles de l'ODD-6 sur le continent, et nous continuerons de collaborer pour relever des défis fondamentaux et répartir équitablement les avantages procurés par ces ressources.

CIWA continuera de renforcer la coopération transfrontalière en améliorant l'accès à l'information, en renforçant les institutions et en identifiant, préparant ou mobilisant des investissements durables. Nous poursuivons une approche privilégiant conjointement la continuité et le changement, à la fois en mobilisant des engagements à long terme dans les bassins prioritaires et en poursuivant des projets stratégiques de courte durée. En continuant de cibler les points chauds marqués par la fragilité, les conflits et la violence, comme la Corne de l'Afrique, la région du lac Tchad et le Sahel, CIWA aidera ses partenaires à remédier à certains des risques fondamentaux dans le domaine de l'eau qui compromettent la stabilité et le développement dans certaines des régions les plus vulnérables du monde.

La possibilité de poursuivre cette nouvelle stratégie à brève échéance est survenue par suite des inondations qui ont frappé le Soudan en 2020. Ces dernières, d'une ampleur sans précédent depuis plus d'un siècle, ont

provoqué une crise humanitaire qui a encore aggravé les problèmes de gouvernance du régime transitoire, les difficultés économiques liées à une inflation galopante et la pandémie de COVID-19, dont le virus avait déjà infecté plus de 13 000 Soudanais en septembre 2020. Outre l'inondation des zones riveraines du Nil, les crues de plusieurs rivières et oueds nationaux et transfrontaliers ont eu de lourdes répercussions sur la vie de plus de 820 000 membres de la population.

CIWA apporte un soutien rapide au Soudan, notamment en fournissant une aide logistique pour l'évaluation rapide des dommages, en déployant des experts pour des missions de courte durée et en coordonnant les efforts du Comité des opérations d'urgence grâce à un appui à la collecte de données. Il prépare également, dans le cadre de ce soutien, un projet de financement exécuté par le bénéficiaire qui donnera lieu au renforcement des capacités de prévision des crues et d'alerte rapide, à l'amélioration de la sécurité des structures de collecte d'eau et de contrôle des inondations, et au renforcement des capacités institutionnelles des organismes publics. Le projet visera les causes fondamentales de la vulnérabilité aux crues.

CIWA accroît les efforts qu'il déploie pour renforcer la résilience face au climat en poursuivant de nouvelles initiatives axées sur les analyses et les connaissances, qui contribueront à la formulation de décisions fondées sur des données factuelles et donneront lieu à l'emploi de technologies de pointe, d'applications et de modèles pour atténuer les impacts du changement climatique.

La pandémie de COVID-19 montre à quel point il est essentiel d'assurer un approvisionnement en eau propre sécurisé. Elle fait également ressortir l'importance d'une gestion des ressources en eau transfrontalières durable et équitable étant donné les pressions grandissantes qui s'exercent sur les ressources hydriques par suite du changement climatique et de la croissance démographique. Le Programme CIWA, conscient des besoins, continue de chercher des moyens de soutenir la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau. Il sait toutefois qu'il lui faut continuer de faire preuve de souplesse pour pouvoir dûment répondre aux besoins de ses clients, et de modifier la manière dont il opère en raison de la pandémie. En proposant des solutions de rechange, en tenant compte de l'évolution du contexte socioéconomique et en adaptant son appui en fonction des priorités de chaque bassin, CIWA et ses partenaires pourront surmonter ces obstacles.

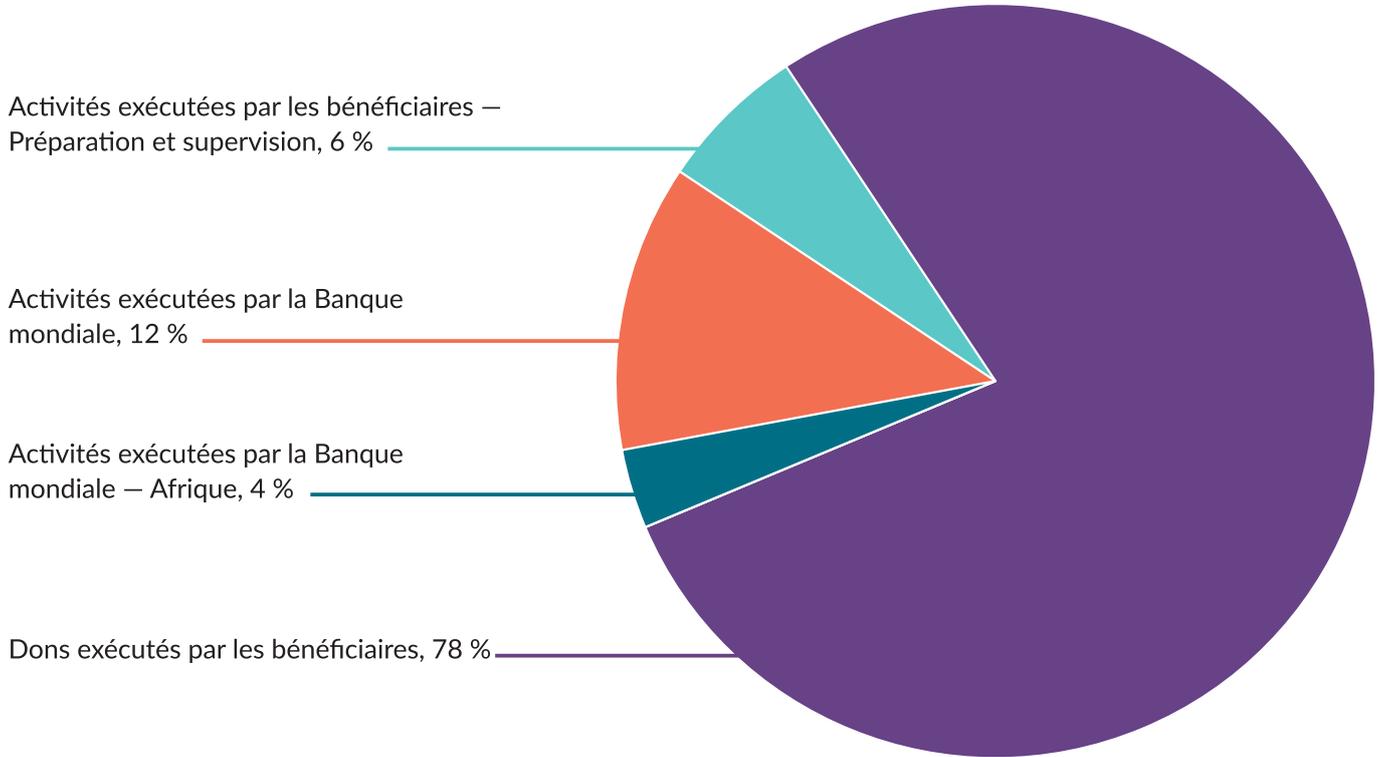
Considérant les enseignements acquis et les améliorations qui pourraient être apportées, CIWA, qui célébrera l'an prochain sa 10<sup>e</sup> année d'existence, note avec humilité les nombreux progrès accomplis avec ses partenaires. Il est prêt à saisir les possibilités qui se présenteront à l'avenir d'aider l'Afrique à libérer son potentiel en mettant en valeur et en gérant de manière coopérative les ressources en eau transfrontalières pour appuyer une croissance pacifique, durable, inclusive et résiliente face au climat.



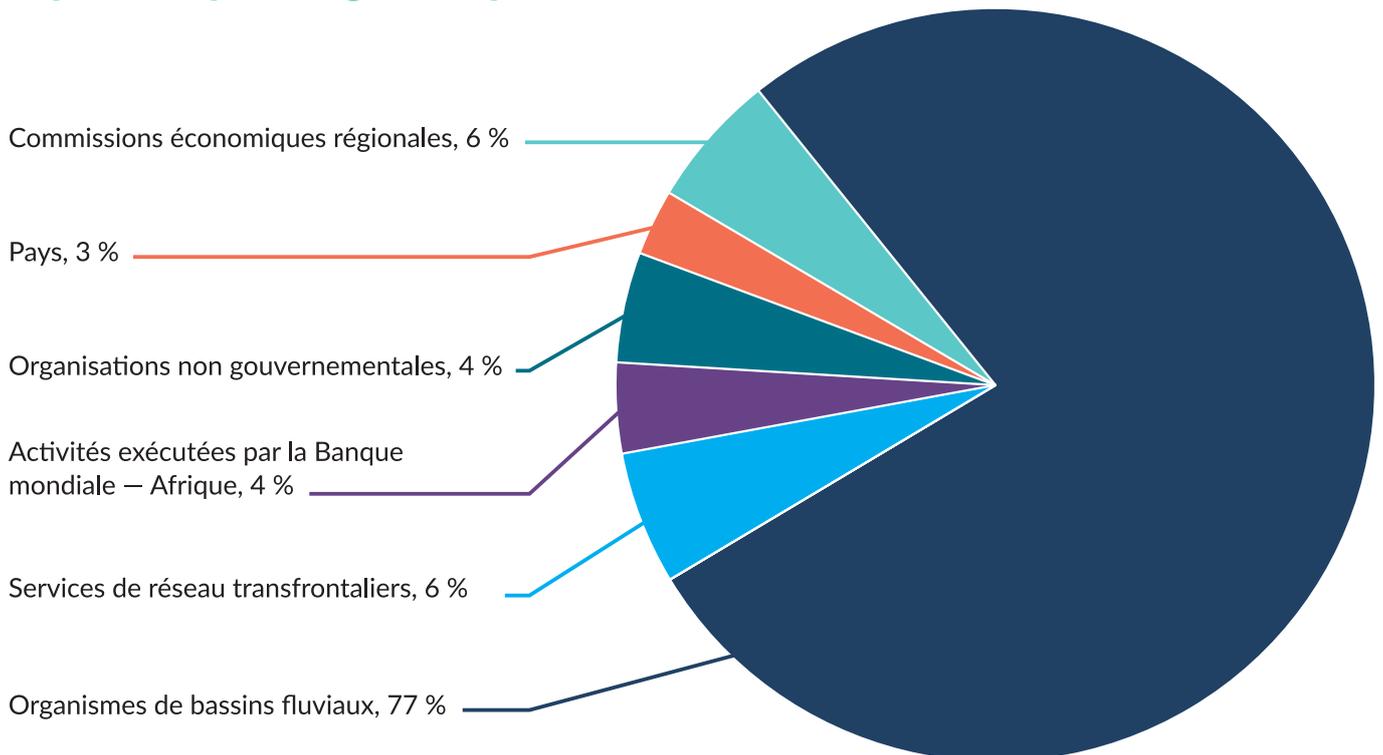
# ANNEXES

# Annexe 1 : Vue d'ensemble de la répartition des financements

## Répartition par catégorie de financement

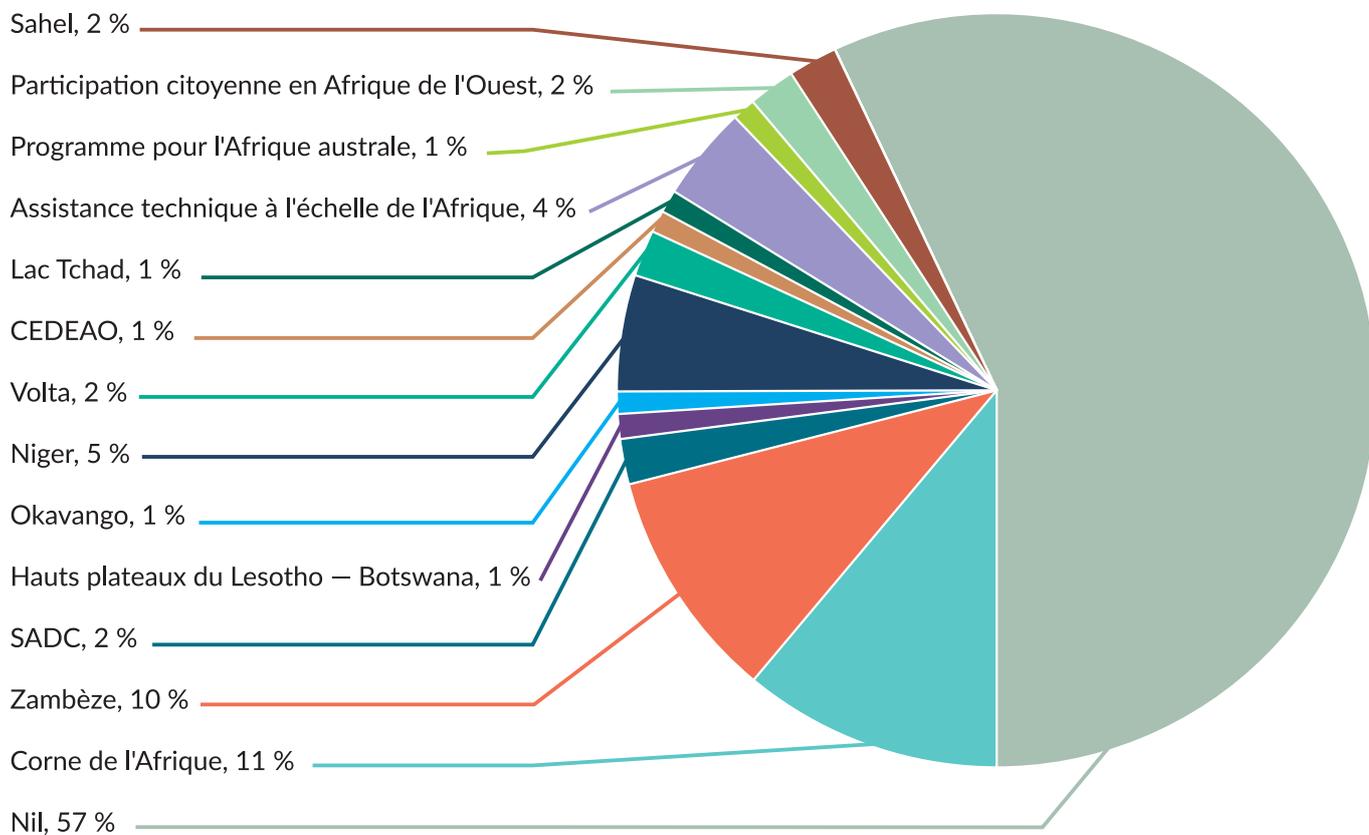


## Répartition par catégorie de partenaire

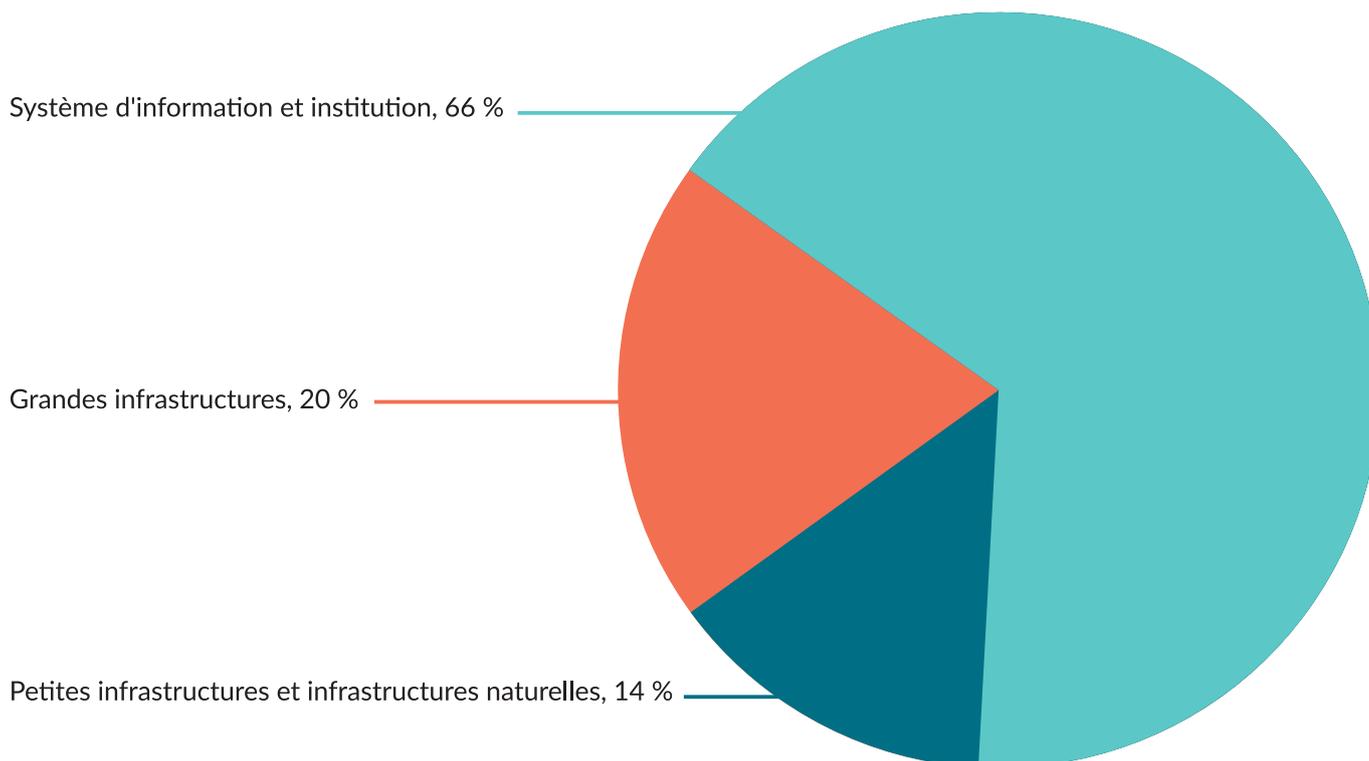


# ANNEXE 1

## Répartition par engagement



## Répartition par résultat prioritaire



## Annexe 2 : Cadre de résultats

Le tableau A2.1 répertorie les projets d'investissement qui pourraient être induits par le Programme lorsque les études préparatoires permettent d'estimer le montant de l'investissement et le nombre de bénéficiaires du projet. Le tableau A2.2 répertorie les projets d'investissement catalysés par CIWA pour lesquels des ressources ont été mobilisées. Le montant des investissements est cumulé et mis à jour sur une base annuelle.

**Tableau A2.1. Investissements pouvant être catalysés par CIWA**

Possibilité d'investissement	Rôle de CIWA	Valeur estimée des investissements en cours (USD, milliards)	Nombre estimé de bénéficiaires possibles (millions)	Avantages prévus
Investissement dans le bassin du Nil (14)	Soutien pour permettre à l'IBN de faciliter les activités de coopération telles que l'amélioration de la planification et de la gestion intégrée des ressources en eau, ainsi que l'identification et la préparation d'investissements concertés importants pour la région.	6,936	7,0	Augmentation de l'approvisionnement en eau ; accroissement de la production d'électricité ; amélioration de la gestion des bassins versants ; développement de l'irrigation.
Transfert d'eau des hauts plateaux du Lesotho vers le Botswana	Financement d'une étude des coûts et des avantages du transfert d'eau et des possibilités de stimuler la coopération.	0,8	2,0	Augmentation de l'approvisionnement en eau ; revenus supplémentaires.
Programme d'amélioration des moyens de subsistance dans le bassin Cubango-Okavango	Soutien à l'analyse des opportunités d'investissements multisectoriels en vue de mettre en place des programmes d'investissement à long terme et d'amélioration des moyens de subsistance ; poursuite de l'appui à la préparation de l'étape suivant l'évaluation.	0,9	Pas encore disponible	Augmentation des revenus ; accès à l'eau, aux services d'assainissement et à une énergie durable ; mesures visant à lutter contre la faim et la maladie ; promotion de la parité hommes-femmes, de l'éducation et de la durabilité dans le domaine de l'environnement.
Investissement dans le sous-bassin de Lwapula	Exploration des possibilités de modalités de coopération juridique et institutionnelle pour une future Autorité du fleuve Lwapula.	1,9	0,5	Augmentation de la production d'électricité.
<b>Total</b>		<b>10,54</b>	<b>9,5</b>	

Tableau A2.2. Investissements mobilisés, catalysés avec l'appui de CIWA<sup>1</sup>

Investissement mobilisé	Rôle de CIWA	Valeur estimée des investissements en cours (USD, milliards)	Nombre estimé de bénéficiaires possibles (millions)	Avantages prévus
Projet d'investissement pour la résilience climatique du bassin du fleuve Niger	Tenue de consultations techniques et politiques pour l'élaboration du plan d'investissement.	0,2	4,0	Moyens de subsistance ruraux ; systèmes d'alerte précoce et d'information climatique ; résilience climatique.
Barrage de Kandadji	Appui aux travaux d'analyse des meilleures pratiques en matière de réinstallation.	1,0	1,0	Augmentation de la production d'électricité ; développement de l'irrigation ; création d'emploi.
Barrage de Kariba	Études sur la réhabilitation du barrage à l'origine de la décision d'investir dans le renforcement de la sécurité et de la fiabilité.	0,294	3,0	Augmentation de la production d'électricité ; réduction des risques ; prévention de catastrophes.
Projet hydroélectrique de la Gorge de Batoka	Analyse des implications financières de l'investissement et facilitation des négociations pour examiner les conclusions et encourager le renouvellement du projet ; réalisation de nouvelles études d'ingénierie et préparation de l'investissement.	4,0	6,0	Augmentation de la production d'électricité.
Programme de réhabilitation du lac Tchad (basé sur le Plan d'action pour le développement et la résilience climatique du lac Tchad)	Appui à la formulation du plan d'action afin de mettre en œuvre les investissements prévus dans le cadre du projet de résilience climatique.	0,17	0,213	Moyens de subsistance ruraux ; résilience climatique.
Programme de développement durable du lac Tchad (PRODEBALT)	Réalisation de diagnostics complets et de consultations techniques et politiques.	0,021 au total (dont 0,0094 de la Banque mondiale)	0,022	200 micro projets pour le développement des moyens de subsistance ; amélioration du suivi et de la gouvernance des ressources.
Projet Biosphère et patrimoine du lac Tchad (BIOPALT)	Réalisation de diagnostics complets et tenue de consultations techniques et politiques.	0,0065	3,0	Dépollution de l'écosystème ; formation technique et gestion des organismes de préservation de la biodiversité et des sites.
Dons subsidiaires de SADC-GMI (9)	Réalisation d'une analyse diagnostique transfrontalière et planification d'actions stratégiques conjointes, réunion des parties prenantes.	0,0014	0,155	Neuf investissements dans huit pays ; exploitation des aquifères ; forages, pompes et installation d'équipements de surveillance ; stockage de l'eau.
Investissement dans le bassin du Nil (7)	Réalisation d'études de pré faisabilité (évaluation de reconnaissance) des caractéristiques du projet et coordination de la mobilisation des ressources, de l'appui institutionnel et/ou facilitation de la participation des parties prenantes.	0,648	2,07	Données hydrologiques et météorologiques ; stockage de l'eau ; irrigation ; production d'électricité ; pêcheries.
<b>Total</b>		<b>6,3409</b>	<b>19,46</b>	

<sup>1</sup> Les *Investissements mobilisés* font référence à l'ensemble des investissements prévus et effectifs intégrés dans un processus de planification financière formel et public ou vérifiable. CIWA peut *catalyser* un projet en facilitant le dialogue sur l'investissement, les études exploratoires ou l'identification du projet, n'importe quelle étape de la préparation du projet ou en contribuant à une analyse liée à cette étape, la négociation d'une transaction et/ou la mobilisation des ressources. Cette liste est cumulative et mise à jour chaque année.

## Objectifs de développement du programme (ODP) : Renforcer la gestion et la mise en valeur concertées des eaux internationales en Afrique subsaharienne en vue de contribuer à une croissance durable résiliente face au climat

**Indicateur 1** : Financements en dollars des États-Unis mobilisés pour des projets de gestion et de mise en valeur concertées des eaux internationales catalysés par CIWA.

**Objectif pour l'exercice 2020** : 10 milliards de dollars d'investissement pour financer les projets de gestion et de mise en valeur concertées des eaux internationales catalysés par CIWA.

### Réalisations pour l'exercice 2020<sup>2</sup> :

Total – 16,88 milliards de dollars  
Potentiel – 10,54 milliards de dollars  
Mobilisés – 6,34 milliards de dollars

**Indicateur 2** : Nombre de personnes bénéficiant directement de l'amélioration de la gestion et de la mise en valeur des ressources en eau dans les bassins ciblés grâce aux projets soutenus par CIWA.

**Objectif pour l'exercice 2020** : 50 millions de personnes bénéficieront directement des projets d'amélioration de la gestion et de la mise en valeur des ressources en eau catalysés par CIWA.

### Réalisations pour l'exercice 2020 :

Total – 28,96 millions de personnes  
Potentiel – 9,5 millions  
Mobilisés – 19,46 millions

## Résultat intermédiaire 1 : Renforcement de l'intégration et de la coopération régionales

**Indicateur 1** : Nombre d'institutions transfrontalières pertinentes renforcées en vue d'améliorer la coopération régionale.

**Objectif pour l'exercice 2020** : Huit institutions transfrontalières dans au moins cinq bassins ont renforcé la coopération et l'intégration régionales.

**Réalisations pour l'exercice 2020** : 12 institutions pertinentes – ABN, ABV, CBLT, CEDEAO, IBN, IGAD, NBD, OKACOM, Pool énergétique d'Afrique australe

(SAPP), SADC-GMI, ZAMCOM, ZRA (11 institutions pertinentes, dont six autorités de bassin, trois commissions économiques régionales, un service d'utilité collective transfrontalier et un réseau de la société civile) – ont des projets ou des activités en cours.

**Indicateur 2** : Nombre d'analyses stratégiques et de produits du savoir utilisés pour exposer les raisons d'être de la coopération, les besoins et les difficultés.

**Objectif pour l'exercice 2020** : 20 analyses stratégiques utilisées pour exposer les raisons d'être de la coopération.

**Réalisations pour l'exercice 2020** : Plus d'une douzaine d'analyses stratégiques ont été réalisées au cours de l'exercice 2020 (36 avaient été communiquées pendant l'exercice 2019) soit un total de 49 études qui exposent les raisons d'être de la coopération en présentant des scénarios de résilience climatique, les avantages de l'harmonisation des législations, des informations sur les ressources en eaux souterraines, ainsi que sur les inondations et les sécheresses régionales, la production d'électricité, etc.

## Résultat intermédiaire 2 : Renforcement de la gestion des ressources en eau

**Indicateur 1** : Nombre d'institutions transfrontalières pertinentes ayant accès à de meilleurs outils d'analyse, produits du savoir, données et prévisions, et/ou à de plus amples capacités pour renforcer la gestion des risques liés au climat ou à l'eau ou la coordination des opérations d'investissement.

**Objectif pour l'exercice 2020** : Sept institutions transfrontalières, dans au moins quatre bassins, ont accès à de meilleurs outils d'analyse, produits du savoir, données, prévisions, et/ou à de plus amples capacités pour renforcer la gestion des risques liés au climat ou à l'eau ou la coordination des opérations d'investissement.

**Réalisations pour l'exercice 2020** : Au total, 11 institutions pertinentes mettent en œuvre des projets contribuant à la gestion des ressources en eau – ABN, CBLT, CEDEAO, IBN, IGAD, NBD, OKACOM, SADC-GMI, SAPP, ZAMCOM et ZRA ont des projets en cours contribuant au renforcement de la gestion des risques liés au climat ou de la coordination des opérations d'investissement.

<sup>2</sup> Le nombre de bénéficiaires directs des investissements catalysés par CIWA est plus important que le nombre communiqué ici, les études permettant d'établir ce nombre n'étant pas terminées dans le cas de plusieurs investissements (voir tableaux A2.1 et A2.2).

### Résultat intermédiaire 3 : Renforcement de la mise en valeur des ressources en eau

**Indicateur 1** : Nombre d'opportunités d'investissement ayant des retombées régionales qui ont été poursuivies grâce au soutien de CIWA.

**Objectif pour l'exercice 2020** : 35 opportunités d'investissement ayant des retombées régionales qui ont été poursuivies grâce au soutien de CIWA.

**Réalisations pour l'exercice 2020** : 40 projets d'investissement sont avancés par des projets en cours (37 communiqués antérieurement) ; ABN, CBLT, IBN, OKACOM, SADC-GMI, SAPP et ZRA ont des projets en cours contribuant à pousser les opportunités d'investissement ; cette année, la CBLT et SADC-GMI ont contribué à de nouveaux investissements (voir tableaux A2.1 et A2.2).

**Indicateur 2** : Nombre d'institutions transfrontalières pertinentes qui ont amélioré leur approche pour la planification d'investissements durables et la préparation d'opérations susceptibles d'être financées (la préparation d'un investissement durable prend en compte des questions environnementales et sociales comme la pauvreté, la parité hommes-femmes, et le changement climatique à long terme).

**Objectif pour l'exercice 2020** : Cinq institutions transfrontalières pertinentes ont amélioré leur approche de la planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées.

**Réalisations pour l'exercice 2020** : Sept institutions (ABN, CBLT, IBN, SADC-GMI, SAPP, ZAMCOM et ZRA) ont des projets en cours contribuant à l'amélioration de l'approche de la planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées.

### Résultat intermédiaire 4 : Coordination et participation des parties prenantes

**Indicateur 1** : Nombre de bassins bénéficiant d'un renforcement de la participation de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires ; pourcentage d'engagements dans le cadre desquels la participation accrue des parties prenantes appuie explicitement la prise en compte de la question de la parité hommes-femmes durant la conception et la mise en œuvre des activités de gestion et de mise en valeur des ressources en eau.

**Objectif pour l'exercice 2020** : Cinq bassins ont renforcé la participation de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires ; 60 % des engagements appuient explicitement la prise en compte de la question de la parité hommes-femmes durant la conception et la mise en œuvre de l'activité.

**Réalisations pour l'exercice 2020** : Sept institutions de bassin et une commission économique régionale de cinq bassins (le fleuve Nil, le fleuve Niger, le fleuve Volta, le bassin du lac Tchad, et le fleuve Zambèze) ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation et la coordination des parties prenantes ; l'ABN, l'ABV, l'IBN, le NBD, la SADC, la ZAMCOM et la ZRA ont formulé des stratégies claires, entre autres pour les communications, la participation des parties prenantes, la parité hommes-femmes, qui contribuent à améliorer cette parité en intégrant l'autonomisation des femmes dans toutes les activités de gestion de l'eau, de renforcement des capacités, de formation et de développement.

**Indicateur 2** : Nombre de bassins pour lesquels le volume des données sur la gestion et la mise en valeur des ressources en eau disponibles dans le domaine public a augmenté.

**Objectif pour l'exercice 2020** : Le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté pour cinq bassins.

**Réalisations pour l'exercice 2020** : Grâce aux opérations de CIWA dans la région du Nil, du Niger, du lac Tchad, de la SADC, et des bassins de la Volta et du Zambèze, le volume des données sur la gestion et la mise en valeur des ressources en eau ainsi que des informations climatiques disponibles dans le domaine public a augmenté pour cinq bassins.

**Tableau A2.3. Cadre de résultats et suivi de CIWA – Actualisé en juillet 2020**

IMPACT : Renforcer la croissance durable résiliente face au changement climatique en Afrique subsaharienne

Objectifs de développement du programme :

Renforcer la gestion et la mise en valeur concertées des eaux internationales en Afrique subsaharienne en vue de contribuer à une croissance durable résiliente face au climat

Indicateur	Objectif Ex. 2013	Objectif Ex. 2014	Objectif Ex. 2015	Objectif Ex. 2016	Objectif Ex. 2017	Objectif Ex. 2018	Objectif Ex. 2019	Objectif Ex. 2020
i) Financements en dollars des États-Unis mobilisés pour des projets de gestion et de mise en valeur concertées des eaux internationales catalysés par CIWA	4 milliards de dollars (valeur des projets pouvant être catalysés par CIWA)	6 milliards de dollars (valeur des projets pouvant être catalysés par CIWA)	8 milliards de dollars (valeur des projets pouvant être catalysés par CIWA)	8 milliards de dollars (valeur des projets pouvant être catalysés par CIWA)	9 milliards de dollars (valeur des projets pouvant être catalysés par CIWA)	9 milliards de dollars (valeur des projets pouvant être catalysés par CIWA)	10 milliards de dollars (valeur des projets pouvant être catalysés par CIWA)	10 milliards de dollars d'investissement pour financer les projets de gestion et de mise en valeur concertées des eaux internationales catalysés par CIWA
Valeur de référence : 0 milliard de dollars (valeur des projets catalysés par CIWA)	Réalisation pour l'exercice 2013 : 4,02 milliards d'investissements pouvant être mobilisés	Réalisation pour l'exercice 2014 : 7,8 milliards d'investissements pouvant être mobilisés	Réalisation pour l'exercice 2015 : 7,6 milliards de dollars d'investissements pouvant être mobilisés	Réalisation pour l'exercice 2016 : 5,6 milliards de dollars d'investissements pouvant être mobilisés	Réalisation pour l'exercice 2017 : 7,9 milliards de dollars d'investissements pouvant être mobilisés	Réalisation pour l'exercice 2018 : 10,6 milliards de dollars d'investissements pouvant être mobilisés	Réalisation pour l'exercice 2019 : 11,2 milliards de dollars d'investissements pouvant être mobilisés	Réalisation pour l'exercice 2020 : 10,54 milliards de dollars d'investissements pouvant être mobilisés
ii) Nombre de personnes bénéficiant directement de l'amélioration de la gestion et de la mise en valeur des ressources en eau ciblées grâce aux projets soutenus par CIWA	6 millions (de personnes susceptibles de bénéficier directement des projets catalysés par CIWA)	8 millions (de personnes susceptibles de bénéficier directement des projets catalysés par CIWA)	10 millions (de personnes susceptibles de bénéficier directement des projets catalysés par CIWA)	15 millions (de personnes susceptibles de bénéficier directement des projets catalysés par CIWA)	20 millions (de personnes susceptibles de bénéficier directement des projets catalysés par CIWA)	30 millions (de personnes susceptibles de bénéficier directement des projets catalysés par CIWA)	40 millions (de personnes susceptibles de bénéficier directement des projets catalysés par CIWA)	50 millions de personnes bénéficieront directement des projets d'amélioration de la gestion et de la mise en valeur des ressources en eau catalysés par CIWA
Valeur de référence : 0 bénéficiaire direct	Réalisation pour l'exercice 2013 : 13,2 millions de bénéficiaires directs potentiels	Réalisation pour l'exercice 2014 : 46 millions de bénéficiaires directs potentiels	Réalisation pour l'exercice 2015 : 43 millions de bénéficiaires directs potentiels	Réalisation pour l'exercice 2016 : 37 millions de bénéficiaires directs potentiels	Réalisation pour l'exercice 2017 : 41,2 millions de bénéficiaires directs potentiels	Réalisation pour l'exercice 2018 : 4,7 millions de bénéficiaires directs potentiels	Réalisation pour l'exercice 2019 : 10,8 millions de bénéficiaires directs potentiels	Réalisation pour l'exercice 2020 : 9,5 millions de bénéficiaires directs potentiels
								19,46 millions de bénéficiaires directs d'investissements catalysés mobilisés

Résultat intermédiaire 1. Renforcement de l'intégration et de la coopération régionales

Indicateur	Objectif Ex. 2013	Objectif Ex. 2014	Objectif Ex. 2015	Objectif Ex. 2016	Objectif Ex. 2017	Objectif Ex. 2018	Objectif Ex. 2019	Objectif Ex. 2020
i) Nombre d'institutions transfrontalières pertinentes renforcées en vue d'améliorer la coopération régionale	3 institutions de bassin ayant des projets en cours qui contribuent à renforcer l'intégration et la coopération régionales	5 institutions de bassin ayant des projets en cours	6 institutions de bassin ayant des projets ou des activités en cours	6 institutions de bassin ayant des projets ou des activités en cours	8 institutions de bassin ayant des activités en cours	8 institutions de bassin ayant des projets ou des activités en cours	8 institutions de bassin ayant des activités en cours	8 institutions transfrontalières dans au moins cinq bassins ont renforcé la coopération et l'intégration régionales
Valeur de référence : 0 institution renforcée	Réalisation pour l'exercice 2014 : 5 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2014 : 5 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2015 : 7 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2016 : 8 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2017 : 8 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2018 : 9 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2019 : 11 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2020 : 12 institutions de bassin ayant des projets en cours
ii) Nombre d'analyses stratégiques et de produits du savoir utilisés pour exposer les raisons d'être de la coopération, les besoins et les difficultés	3 analyses stratégiques réalisées	Ex. 2014 Objectif partiellement atteint : de nombreuses analyses stratégiques sont terminées	4 analyses stratégiques réalisées	5 analyses stratégiques réalisées	18 analyses stratégiques réalisées	20 analyses stratégiques réalisées et utilisées	20 analyses stratégiques réalisées et utilisées	20 analyses stratégiques utilisées pour exposer les raisons d'être de la coopération
Valeur de référence : 0 analyse stratégique réalisée par CIWA	Ex. 2014 Objectif partiellement atteint : de nombreuses analyses stratégiques sont terminées	Ex. 2015 Objectif partiellement atteint : de nombreuses analyses stratégiques sont en cours, deux sont terminées	Réalisation pour l'exercice 2015 : 7 institutions de bassin ayant des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2016 : 16 analyses stratégiques réalisées	Réalisation pour l'exercice 2017 : 23 analyses stratégiques réalisées	Réalisation pour l'exercice 2018 : 26 analyses stratégiques réalisées	Réalisation pour l'exercice 2019 : 36 analyses stratégiques réalisées et utilisées	Réalisation pour l'exercice 2020 : 49 analyses stratégiques réalisées et utilisées

Résultat intermédiaire 2. Renforcement de la gestion des ressources en eau

Indicateur	Objectif Ex. 2013	Objectif Ex. 2014	Objectif Ex. 2015	Objectif Ex. 2016	Objectif Ex. 2017	Objectif Ex. 2018	Objectif Ex. 2019	Objectif Ex. 2020
i) Nombre d'institutions transfrontalières pertinentes ayant accès à de meilleurs outils d'analyse, produits du savoir, données, prévisions, et/ou la capacité d'améliorer la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et la coordination des opérations d'investissement	3 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau	4 institutions pertinentes ont des projets en cours qui améliorent la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et/ou la coordination des opérations d'investissement	5 institutions pertinentes ont des projets en cours qui améliorent la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et/ou la coordination des opérations d'investissement	5 institutions pertinentes ont des projets en cours qui améliorent la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et/ou la coordination des opérations d'investissement	7 institutions pertinentes ont des projets en cours qui améliorent la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et/ou la coordination des opérations d'investissement	7 institutions pertinentes ont des projets en cours qui améliorent la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et/ou la coordination des opérations d'investissement	7 institutions pertinentes ont des projets en cours qui améliorent la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et/ou la coordination des opérations d'investissement	7 institutions transfrontalières dans au moins 4 bassins ont accès à de meilleurs outils d'analyse, produits du savoir, données, prévisions, et/ou la capacité d'améliorer la gestion des risques liés au climat ou à l'eau et la coordination des opérations d'investissement
Valeur de référence : 0 institution fait usage des outils, des données et de la capacité renforcée avec l'appui de CIWA	3 institutions de bassin ont des projets en cours contribuant à améliorer la gestion des ressources en eau	5 institutions pertinentes ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau	Réalisation pour l'exercice 2015 : 5 institutions pertinentes ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau	Réalisation pour l'exercice 2016 : 7 institutions pertinentes ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau	Réalisation pour l'exercice 2017 : 8 institutions pertinentes ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau	Réalisation pour l'exercice 2018 : 9 institutions pertinentes ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau	Réalisation pour l'exercice 2019 : 11 institutions pertinentes ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau	Réalisation pour l'exercice 2020 : 11 institutions pertinentes ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la gestion des ressources en eau

Résultat intermédiaire 3. Renforcement de la mise en valeur des ressources en eau

Indicateur	Objectif Ex. 2013	Objectif Ex. 2014	Objectif Ex. 2015	Objectif Ex. 2016	Objectif Ex. 2017	Objectif Ex. 2018	Objectif Ex. 2019	Objectif Ex. 2020
i) Nombre d'opportunités d'investissement ayant des retombées régionales qui ont été poursuivies grâce au soutien de CIWA	2 institutions de bassin ont des projets en cours	2 possibilités d'investissement présentant des avantages régionaux par suite de projets en cours	4 possibilités d'investissement présentant des avantages régionaux par suite de projets en cours	6 possibilités d'investissement présentant des avantages régionaux par suite de projets en cours	31 possibilités d'investissement présentant des avantages régionaux par suite de projets en cours	35 possibilités d'investissement présentant des avantages régionaux par suite de projets en cours	35 possibilités d'investissement présentant des avantages régionaux par suite de projets en cours	35 opportunités d'investissement ayant des retombées régionales qui ont été avancées grâce au soutien de CIWA
Valeur de référence : 0	Réalisation pour l'exercice 2013 : 2 institutions de bassin ont des projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2014 : nombreux projets avancés grâce aux projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2015 : 22 projets avancés grâce aux projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2016 : 31 projets avancés grâce aux projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2017 : 32 projets avancés grâce aux projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2018 : 31 projets avancés grâce aux projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2019 : 37 projets avancés grâce aux projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2020 : 40 projets avancés grâce aux projets en cours
0 possibilité d'investissement présentant des avantages régionaux avancés grâce à CIWA	améliorer la gestion des ressources en eau							
ii) Nombre d'institutions transfrontalières pertinentes qui ont amélioré leur approche pour la planification d'investissements durables et la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	2 institutions ont des projets en cours qui améliorent l'approche adoptée en matière de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	2 institutions ont des projets en cours qui améliorent l'approche adoptée en matière de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	3 institutions ont des projets en cours qui améliorent l'approche adoptée en matière de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	4 institutions ont des projets en cours qui améliorent l'approche adoptée en matière de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	5 institutions ont des projets en cours qui améliorent l'approche adoptée en matière de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	5 institutions ont des projets en cours qui améliorent l'approche adoptée en matière de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	5 institutions ont des projets en cours qui améliorent l'approche adoptée en matière de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées	5 institutions transfrontalières pertinentes ont amélioré leur approche de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées
Valeur de référence : 0	Réalisation pour l'exercice 2014 : 2 institutions ont des projets pertinents en cours	Réalisation pour l'exercice 2015 : 3 institutions ont des projets pertinents en cours	Réalisation pour l'exercice 2016 : 5 institutions ont des projets pertinents en cours	Réalisation pour l'exercice 2017 : 5 institutions et 4 pays ont des projets pertinents en cours	Réalisation pour l'exercice 2017 : 5 institutions et 4 pays ont des projets pertinents en cours	Réalisation pour l'exercice 2018 : 5 institutions et 4 pays ont des projets pertinents en cours	Réalisation pour l'exercice 2019 : 6 institutions et 4 pays ont des projets pertinents en cours	Réalisation pour l'exercice 2020 : 7 institutions transfrontalières pertinentes ont amélioré leur approche de planification d'investissements durables et de la préparation d'opérations susceptibles d'être financées

Résultat intermédiaire 4. Coordination et participation des parties prenantes

Indicateur	Objectif Ex. 2013	Objectif Ex. 2014	Objectif Ex. 2015	Objectif Ex. 2016	Objectif Ex. 2017	Objectif Ex. 2018	Objectif Ex. 2019	Objectif Ex. 2020	
i) Nombre de bassins bénéficiant d'un renforcement de la participation de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires ; pourcentage d'engagements dans le cadre desquels la participation accrue des parties prenantes appuie explicitement la prise en compte de la question de la parité hommes-femmes durant la conception et/ou la mise en œuvre des activités de gestion et de mise en valeur des ressources en eau	3 bassins ont des projets ou des activités en cours ; 30 % comprennent des organisations représentant les intérêts des femmes et/ou des pauvres	3 bassins ont des projets ou des activités en cours ; 30 % comprennent des organisations représentant les intérêts des femmes et/ou des pauvres	4 organisations de bassin représentent les intérêts des femmes et/ou des pauvres	5 bassins ont des projets ou des activités en cours ; 50 % comprennent des organisations représentant les intérêts des femmes et/ou des pauvres	5 bassins ont des projets ou des activités en cours ; 50 % comprennent des organisations représentant les intérêts des femmes et/ou des pauvres	5 bassins ont des projets ou des activités en cours ; 50 % soutiennent de manière explicite l'intégration des hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre de l'activité	5 bassins ont des projets ou des activités en cours ; 50 % soutiennent de manière explicite l'intégration des hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre de l'activité	5 bassins ont des projets ou des activités en cours ; 50 % soutiennent de manière explicite l'intégration des hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre de l'activité	5 bassins ont amélioré l'engagement de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires ; 60 % soutiennent de manière explicite l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre de l'activité
Valeur de référence : 0 engagement amélioré avec les parties prenantes ni aucune prise en compte des questions de parité hommes-femmes	Réalisation pour l'exercice 2013 : 3 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation des parties prenantes ; 25 % ont un lien explicite avec les organisations représentant les intérêts des femmes dans le cadre d'activités ou de projets en cours	Réalisation pour l'exercice 2014 : 4 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation des parties prenantes ; 25 % ont un lien explicite avec les organisations représentant les intérêts des femmes	Réalisation pour l'exercice 2015 : 5 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation des parties prenantes ; 20 % ont un lien explicite avec les organisations représentant les intérêts des femmes	Réalisation pour l'exercice 2016 : 5 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation des parties prenantes ; 20 % ont un lien explicite avec les organisations représentant les intérêts des femmes	Réalisation pour l'exercice 2017 : 7 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation des parties prenantes ; 50 % soutiennent de manière explicite l'intégration des questions de parité hommes-femmes et la mise en œuvre de l'activité	Réalisation pour l'exercice 2018 : 7 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation des parties prenantes ; 50 % soutiennent de manière explicite l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre de l'activité	Réalisation pour l'exercice 2019 : 7 institutions de bassin ont des projets en cours qui contribuent à renforcer la participation des parties prenantes ; 50 % soutiennent de manière explicite l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre de l'activité	Réalisation pour l'exercice 2020 : 7 bassins ont amélioré l'engagement de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires ; 60 % soutiennent de manière explicite l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre de l'activité	
ii) Nombre de bassins pour lesquels le volume des données sur la gestion et la mise en valeur des ressources en eau disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 1 bassin, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 1 bassin, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 2 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 3 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 4 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 4 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 5 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Pour 5 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	
Valeur de référence : 0 bassin	Réalisation pour l'exercice 2014 : pour 1 bassin, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Réalisation pour l'exercice 2014 : pour 1 bassin, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Réalisation pour l'exercice 2015 : pour 1 bassin, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Réalisation pour l'exercice 2016 : pour 4 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Réalisation pour l'exercice 2017 : pour 4 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Réalisation pour l'exercice 2018 : pour 4 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Réalisation pour l'exercice 2019 : pour 5 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	Réalisation pour l'exercice 2020 : pour 5 bassins, le volume des données disponibles dans le domaine public a augmenté	

## Annexe 3 : Analyse des risques

Description des risques	Mesures d'atténuation	Faits marquants
<p><b>1. Des catastrophes se produisent à l'échelle des paysages ou du monde.</b> La pandémie constitue, cette année, un risque majeur pour les projets de CIWA ; le changement climatique ou d'autres facteurs accroissent par ailleurs de plus en plus la probabilité de catastrophes majeures.</p>	<p>Depuis mars 2020, un groupe chargé de la lutte contre la COVID-19 au sein de la Pratique mondiale de l'eau de la Banque mondiale procède à des interventions rapides et adaptées pour aider nos pays partenaires à faire face aux effets immédiats et secondaires de la pandémie. Étant donné les liens entre les ressources en eau, les services relatifs à l'eau, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, CIWA soutient activement les efforts déployés par la Pratique mondiale de l'eau pour faire face à la pandémie.</p>	<p>Depuis le dernier trimestre de l'exercice 2020, le nouveau coronavirus à l'origine de la COVID-19 sème la terreur presque partout dans le monde. La pandémie a eu des répercussions négatives limitées sur la préparation, la mise en œuvre et la supervision des projets et des opérations, durant l'exercice, mais a particulièrement nui à la productivité au quatrième trimestre. Les projets de CIWA se heurtent à d'importants problèmes : il est difficile de dialoguer de manière efficace avec les parties prenantes ; il n'est plus possible de travailler avec des sites qui souffraient auparavant de connexions Internet déficientes ; les activités de renforcement des capacités ont été interrompues en attendant que les partenaires puissent mobiliser des services d'apprentissage en ligne de qualité ; et les dommages causés aux chaînes d'approvisionnement, aux entreprises et aux prestataires de service feront probablement sentir leurs effets pendant de nombreux mois.</p>
<p><b>2. Le contexte politique est difficile.</b> Les projets relatifs aux eaux internationales courent tous le risque que des événements politiques nationaux ou internationaux (liés ou non à l'eau) provoquent une dégradation de la situation qui entraîne des retards importants, voire l'échec de certains projets. CIWA et ses partenaires n'ont généralement aucun contrôle sur ce type de risque.</p>	<p>Les zones d'intervention (Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique australe), le type d'appui (amélioration des informations, renforcement des institutions et investissements) et les clients (organismes de bassins fluviaux, commissions économiques régionales, etc.) de CIWA sont très divers, ce qui contribue à atténuer les risques politiques auxquels le programme est exposé.</p> <p>CIWA procède systématiquement à des analyses d'économie politique dans le cadre de ses activités de planification. Les projets menés dans les régions de la Corne de l'Afrique, des bassins du Nil, du Niger et du Zambèze prennent tous en compte ces considérations, qui permettent de mieux anticiper les risques, de définir des objectifs compte dûment tenu des risques, et de formuler des stratégies d'atténuation pour assurer leur mise en œuvre.</p> <p>Bien que CIWA ne soit pas un programme de la Banque mondiale ayant pour objet de soutenir les interventions rapides et le redressement dans les situations politiques de fragilité, de conflit et de violence (FCV), il collabore avec de nombreux partenaires se trouvant dans ce type de situation pour</p>	<p>CIWA est confronté à des situations politiques allant de tensions bilatérales de courte durée à des situations de FCV, dans différentes régions du monde, mais néanmoins interconnectées. La fragilité, les conflits et la violence opposent de graves obstacles à la mise en œuvre des projets, et la situation n'a fait qu'empirer au cours des huit dernières années dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest (en particulier au Nigéria) dans la région du lac Tchad et dans la Corne de l'Afrique. Si le Soudan est parvenu à un accord transitoire de partage du pouvoir, les tensions entre groupes militaires et civils restent importantes. Le climat d'instabilité et de violence dans lequel se déroulent les élections pourrait continuer d'avoir des répercussions sur les projets dans les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Mali. Trois des pays inclus dans le portefeuille de CIWA occupent toujours la deuxième, troisième et quatrième place au classement des pays sur la base du nombre de personnes nouvellement déplacées en raison de conflits ou de violence, à savoir la République démocratique du Congo (1,7 million), l'Éthiopie (1,1 million) et le Burkina Faso (513 000)<sup>1</sup>. Selon les observations recueillies, certaines situations de fragilité ou de conflit semblent avoir des effets plus importants sur la mise en œuvre de projets de</p>

<sup>1</sup> Base de données de l'Observatoire des situations de déplacement interne, consultée en septembre 2020. <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>.

Description des risques	Mesures d'atténuation	Faits marquants
	<p>atténuer certaines des causes de FCV. Comme le souligne le rapport, l'accroissement de la sécurité hydrique améliore les moyens de subsistance, la santé des populations et la gouvernance, autant de facteurs qui contribuent à remédier aux situations de FCV.</p>	<p>CIWA. Les résultats obtenus témoignent, en fin de compte, de la qualité du travail de nos partenaires d'exécution qui ont tant accompli dans des situations généralement difficiles.</p>
<p><b>3. L'engagement à l'échelle du bassin est insuffisant.</b> Certains pays situés dans un bassin peuvent ne pas être officiellement membres de l'organisme du bassin participant, peuvent contester l'association de cet organisme avec CIWA, ou simplement s'opposer à une mise en valeur multilatérale des ressources en eau.</p>	<p>Les stratégies d'engagement de CIWA au niveau des bassins et/ou les processus de préparation de projets permettent de collaborer avec différentes parties prenantes à la conception des programmes de CIWA. Les équipes de projet et les responsables de CIWA poursuivent un dialogue pour exposer les avantages de la collaboration et réfuter l'argument selon lequel l'exploitation des ressources naturelles doit être une opération à somme nulle. Une grande partie des efforts déployés dans le cadre des projets de CIWA est consacrée à l'organisation d'entretiens et à l'instauration d'un climat de confiance entre les pays riverains.</p> <p>CIWA cherche à encourager l'établissement de solides relations de travail basées sur la collaboration. Il élabore un plan d'appui pour chaque bassin ou région dans lequel ou laquelle il mène une action de longue durée. Ce plan décrit la manière dont le Programme conçoit le soutien qui peut être apporté au bassin et sa mise en valeur, notamment en assurant l'alignement des projets qu'il appuie sur les grands objectifs des organismes de bassin ; le plan indique aussi les synergies possibles, les doubles emplois et les lacunes qui peuvent exister et les manières d'y remédier. CIWA cherche en outre à faciliter le partage de connaissances entre les bassins.</p>	<p>Dans certains bassins, les pays ne collaborent pas tous avec l'organisme établi. Par ailleurs, quel que soit le bassin considéré, certains membres sont moins actifs que d'autres. Ce manque d'engagement tient le plus souvent au fait que les avantages d'une participation active ne sont pas évidents, les capacités de gouvernance sont insuffisantes ou précaires, et certains participants ne tirent que des avantages mineurs d'une gestion des ressources en eau partagées. Le mouvement de rejet du multilatéralisme gagne de surcroît du terrain à l'échelle mondiale et les pressions qu'il exerce sur les politiques intérieures ont des répercussions sur la participation.</p>
<p><b>4. Les parties prenantes n'ont pas suffisamment voix au chapitre.</b> Les parties prenantes peuvent ne pas pleinement participer au cycle de projet et, de ce fait, ne peuvent pas suffisamment contribuer à la prise de décisions, ce qui accroît la possibilité de contestations et d'actions civiles pouvant compromettre ou retarder les projets de développement. Une implication insuffisante des parties prenantes peut aussi nuire à la qualité des résultats du projet.</p>	<p>Le Programme accorde la priorité à la participation des parties prenantes et tient dûment compte de leurs besoins et de leurs préoccupations tout au long du cycle du projet. Dans l'un de ses quatre domaines d'intervention (« Plateforme pour la coopération »), CIWA vise à renforcer la participation des parties prenantes à la mise en valeur et à la gestion des ressources en eau et accorde une attention particulière à la recherche de possibilités de promouvoir la parité hommes-femmes.</p>	<p>Les possibilités offertes aux parties prenantes de se faire entendre et de participer diffèrent, en Afrique, selon les paysages politiques et culturels. De nombreux bassins transfrontaliers ont adopté une stratégie de collaboration uniforme avec les parties prenantes ou mènent une action en ce sens. Il arrive toutefois souvent que la stratégie des organisations de bassins fluviaux en ce domaine ne soit pas pleinement mise en œuvre. Dans d'autres bassins, les entretiens concernant les eaux transfrontalières sont essentiellement considérés comme une question de sécurité nationale, de sorte que les experts techniques et de nombreuses autres parties prenantes ne sont pas consultés.</p>

Description des risques	Mesures d'atténuation	Faits marquants
<p><b>5. Les capacités de mise en œuvre et d'intervention sont inadéquates, ce qui peut entraîner des retards de courte ou moyenne durée.</b> Certains organismes de bassins peuvent ne pas avoir les capacités ou l'expérience requises pour réellement participer à la gestion et à la mise en valeur du bassin, ce qui peut entraîner des retards dans l'exécution des projets et, par conséquent, la rapidité avec laquelle le programme atteint ses objectifs.</p>	<p>Les experts de la Banque mondiale s'appuient sur l'évaluation de la capacité de mise en œuvre et d'intervention de l'organisation bénéficiaire qu'ils ont réalisée pendant la préparation du projet pour déterminer l'ampleur et la complexité de la collaboration de CIWA. La Banque mondiale assure un soutien au niveau de la gestion financière, de la passation des marchés et de la gestion de projet. L'approbation d'un projet peut être également subordonnée au renforcement des capacités dans le cadre de ce dernier. Par exemple, elle pourrait dépendre du recrutement d'un spécialiste des questions environnementales et sociales pour soutenir l'application des sauvegardes. De nombreux projets contrent ce risque en consacrant une composante au renforcement des capacités et au soutien institutionnel. CIWA peut en outre recourir à un programme exécuté par la Banque mondiale pour utiliser au départ ses modalités de financement de manière à pouvoir renforcer les capacités de mise en œuvre et d'intervention du bénéficiaire.</p>	<p>De nombreux projets de CIWA ont, notamment, pour objectif de créer un organisme de bassin fluvial, ou de faire d'une entité existante, mais inopérante un organisme en mesure de soutenir un investissement de la Banque mondiale. Malgré les mesures d'atténuation prévues, les risques en ce domaine sont importants et comme indiqué à l'annexe du Rapport annuel de CIWA pour l'exercice 2019 consacrée à l'analyse des risques, ils se sont matérialisés dans de nombreux projets achevés pendant l'exercice 2020 (Volta, Zambèze et Niger). CIWA a entrepris de consacrer d'importants efforts pour s'attaquer à ce problème dans la Corne de l'Afrique. Il reste à voir quels résultats pourront être obtenus dans le contexte d'une pandémie prolongée.</p>
<p><b>6. La priorité accordée à la coordination et à la participation des parties prenantes (résultat intermédiaire 4) et l'intégration explicite des questions de parité hommes-femmes sont insuffisantes.</b> La position de la Banque mondiale sur l'importance de la parité hommes-femmes et de l'inclusion sociale est fondée sur des évaluations quantitatives et qualitatives rigoureuses, l'expérience acquise pendant de nombreuses années à travailler pour la prospérité mondiale et un engagement à faire ce qui est juste. La croissance économique aux dépens de larges pans de la population n'est pas tenable.</p>	<p>Lorsqu'il lance une nouvelle opération dans un bassin prioritaire, CIWA travaille avec ses clients pour concevoir un programme équilibré qui tient compte des quatre domaines d'intervention. Il prend automatiquement en compte les questions de la parité hommes-femmes, de la lutte contre la pauvreté et de la participation des parties prenantes dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre de ses projets.</p>	<p>Cette année, CIWA a entrepris une activité importante, qui consiste à déterminer la mesure dans laquelle les questions de parité hommes-femmes et d'inclusion sociale (GESI) sont prises en compte dans les programmes et les projets. Cet exercice vient de commencer ; il s'avère cependant que le travail supplémentaire que peut consacrer le personnel de CIWA pour collaborer avec les projets au stade de la conception a déjà une incidence positive majeure sur la manière dans laquelle ces questions seront intégrées durant la mise en œuvre de futurs projets et la mesure dans laquelle elles le seront. Les conclusions préliminaires de cet exercice permettent déjà de dégager plusieurs pistes d'amélioration.</p> <p>D'importants efforts ont été faits dans les nouveaux projets mis en œuvre au Sahel et dans le bassin du Nil en vue d'intégrer plus clairement la GESI dans les activités menées à la demande du client.</p> <p>Les études préparatoires effectuées pour tous les investissements dans des projets de CIWA comprennent une évaluation des impacts environnementaux et sociaux et des plans de gestion, notamment des activités de collaboration avec les parties prenantes, ainsi qu'un examen des mesures particulières permettant de prendre en compte les questions sociales, y compris la parité hommes-femmes.</p>

Description des risques	Mesures d'atténuation	Faits marquants
<p><b>7. Les financements de CIWA ne permettent pas de répondre à la demande.</b> L'insuffisance des financements peut créer des risques parce qu'il n'est pas possible de répondre aux attentes de bénéficiaires éventuels. Les bailleurs de fonds participants peuvent tarder à engager des ressources alors qu'il existe une forte demande de participation des organismes de bassin bénéficiaires.</p>	<p>CIWA continue de mobiliser des fonds, mais la demande des partenaires actuels et potentiels restera supérieure aux financements attendus à l'heure actuelle étant donné l'ampleur et l'intensité des besoins à l'échelle du continent africain. Il gère la réserve de projets sur une base continue et de manière prudente afin de répondre à la demande au moyen des ressources disponibles et de fixer des objectifs réalistes avec ses partenaires.</p>	<p>La demande de soutien durable du CIWA émanant des organismes de bassins fluviaux reste élevée ; cependant, il est essentiel que cette demande ait pour contrepartie une augmentation progressive des engagements financiers des États membres dans leurs organisations régionales. Même si ces dernières recevaient systématiquement des contributions nationales et avaient accès à des fonds de sources diverses, la demande de soutien de CIWA resterait supérieure à l'offre.</p>
<p><b>8. Des actes de fraude sont commis, ou les ressources sont utilisées de manière inappropriée.</b></p>	<p>La Banque mondiale exige de tous les bénéficiaires de dons de la Banque et de tous les soumissionnaires à des marchés et contrats financés par les ressources des fonds fiduciaires qu'ils respectent les normes éthiques les plus strictes. Les subventions de CIWA sont régies par les Directives de la Banque mondiale en matière de lutte contre la corruption, les Directives pour la passation de marchés et pour la sélection et l'emploi des consultants, et les Conditions standards pour les dons consentis sur des fonds fiduciaires, qui définissent les procédures types à suivre en cas de fraude. Les Directives en matière de lutte contre la corruption stipulent que certaines mesures doivent être prises par les bénéficiaires des dons pour prévenir et combattre la fraude et la corruption, tandis que les Conditions standards prévoient la suspension et/ou l'annulation des décaissements ainsi que le remboursement des fonds décaissés sur les fonds du don si un acte de fraude ou de corruption s'est produit. Les projets exécutés par les bénéficiaires font tous l'objet d'un audit annuel effectué par un auditeur externe, ainsi qu'indiqué dans l'accord de don. La Banque mondiale peut accepter la réalisation d'audits moins fréquents pour les dons de faible montant tout en gardant le droit d'exiger un audit si nécessaire.</p>	<p>CIWA s'appuie, dans le cadre de ses projets, sur des projets exécutés par la Banque mondiale, pour aider ses clients à appliquer les Directives en matière de lutte contre la corruption. Aucun problème n'a été observé cette année.</p>

Description des risques	Mesures d'atténuation	Faits marquants
<p><b>9. L'appui fourni par CIWA au titre des investissements dans les institutions, les systèmes d'information et/ou les infrastructures, n'est pas poursuivi ou promu par les pays riverains.</b> CIWA intervient en amont de l'investissement proprement dit et n'a qu'un contrôle limité sur l'application des plans d'investissement ou la poursuite du soutien aux institutions au niveau des pays. Ce risque est d'autant plus important que des sources de financement autres que la Banque mondiale, dont les normes de préparation des projets sont moins rigoureuses, investissent de plus en plus dans les infrastructures en Afrique. Ce risque n'est pas le seul (les dirigeants peuvent ne pas manifester la volonté politique nécessaire et le projet peut ne pas avoir l'adhésion du pays), mais il est important d'en tenir compte parce qu'il a des répercussions directes sur les objectifs, les indicateurs et les cibles qui serviront à évaluer la réussite du projet, telle qu'elle est définie dans le cadre de mesure de la performance du projet.</p>	<p>CIWA intervient à la demande de clients. Sachant que les investissements sont des opérations de longue haleine, que les coûts de transaction sont élevés et que la collaboration est un processus non linéaire, il évalue avec soin la durabilité d'un appui potentiel en tenant des consultations approfondies avec l'organisation cliente et les autorités nationales et en procédant à des analyses de leur économie politique. La conception du programme intègre des mesures visant à assurer sa pérennité. À titre d'exemple, la préparation d'un projet donne lieu au renforcement des capacités requises pour mobiliser des ressources ; et le processus d'établissement et l'approbation des institutions régionales incluent des procédures d'harmonisation au niveau des structures nationales. Étant donné que la volonté de coopération des pays riverains peut évoluer dans le temps et qu'elle dépend de la manière dont les risques sont perçus au regard des possibilités offertes par la coopération, CIWA accorde une grande importance au maintien et au renforcement de la visibilité de ces possibilités (ce qui exige son appui) grâce au partage des connaissances et des informations, à la présentation de faits dans le cadre d'analyses et à un dialogue continu. Toutefois, conscient que la volonté de collaboration de ces pays peut s'intensifier ou s'amenuiser face à certains problèmes, CIWA veille à avoir les moyens d'assurer un soutien systématique de longue durée et un soutien catalytique à court terme, et d'agir avec la souplesse requise pour apporter ce soutien au niveau des 3 I (information, institution et infrastructure), de manière à le cibler précisément pendant la mise en œuvre du programme.</p>	<p>Les investissements unilatéraux sont plus faciles à gérer par les pays que les investissements régionaux. Il est toutefois de plus en plus largement reconnu, notamment grâce à l'action de CIWA, que, pour être durables, les projets d'infrastructure doivent avoir un caractère régional. Les projets des banques multilatérales de développement présentent tous le risque que, bien qu'ils aient été préparés conformément à des normes rigoureuses pour assurer un développement équitable et durable, ils puissent être exécutés par un bailleur différent qui ne respecte pas les mêmes normes. Il existe différents outils de modélisation des bassins ; certains homologues nationaux ne disposent pas des capacités techniques des organismes de bassin, de sorte que les outils les plus perfectionnés sont moins utilisés.</p> <p>Bien que CIWA soit en mesure de remédier à certaines des difficultés qui remettent en question la durabilité des résultats, le problème fondamental continue d'être l'existence d'un engagement suffisant des États membres en faveur des organismes des bassins fluviaux.</p>

## Annexe 4 : Informations financières

Cette section fait le point sur la situation financière du Programme CIWA. Sauf indication contraire, les informations financières, à l'exception des taux de change, reflètent la situation au 30 juin 2020.

Le Programme CIWA est soutenu par un fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MDTF) administré par la Banque mondiale au nom des partenaires de développement contributeurs. Les bailleurs de fonds de CIWA sont actuellement la Commission européenne, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Ce MDTF rentre dans la catégorie des fonds d'affectation spéciale établis pour financer des programmes qui permettent aux donateurs d'engager des fonds au titre d'un domaine thématique plutôt qu'un projet spécifique. Dans ce cadre, CIWA soutient des projets exécutés par les organisations bénéficiaires ainsi que des projets directement mis en œuvre par la Banque mondiale.

### Processus de financement et décaissement

Conformément aux pratiques normalement suivies par la Banque mondiale pour les fonds fiduciaires, les contributions annoncées à CIWA (d'un montant total de 133,1 millions de dollars) et les fonds sont déposés selon un calendrier convenu (le montant total des dépôts s'est chiffré à 108,6 millions de dollars). Les ressources sont affectées à des programmes et projets déterminés relevant des grands thèmes et domaines approuvés par le Comité consultatif de CIWA suivant les plans stratégiques établis (le montant des allocations est de 135,3 millions de dollars). Cette section fournit des informations supplémentaires sur les contributions annoncées, les dépôts, les allocations, les engagements et les décaissements.

Une fois les ressources allouées à des activités spécifiques, CIWA collabore avec les clients à la préparation de demandes de financements sur la base desquelles les fonds sont transférés dans des comptes d'opération. La Banque mondiale suit les procédures techniques, juridiques et fiduciaires établies pour l'approbation des projets et engage des financements en appliquant ses procédures fiduciaires habituelles (le montant total des engagements est de 76,2 millions de dollars). Les fonds sont décaissés conformément aux accords de dons et aux plans de financement (le montant total des décaissements s'est chiffré à 64,5 millions de dollars).

### Contributions annoncées par les bailleurs de fonds, dépôts et allocations

Les bailleurs de fonds déposent les fonds sur le compte du MDTF de CIWA suivant le calendrier convenu, qui est présenté de manière détaillée dans l'accord administratif ou tout autre document établi conjointement par la Banque mondiale et les bailleurs de fonds. Ce calendrier peut être modifié, si nécessaire, afin de satisfaire aux obligations de décaissement du projet.

Au 30 juin 2020, 135,3 millions de dollars avaient été alloués à titre indicatif à des projets et des activités de CIWA. Ce dernier a affecté la grande majorité des ressources disponibles (99,7 %) à des activités en préparation ou en cours d'exécution.

Les fonds alloués ont été affectés à hauteur de 92 % (soit 125,3 millions de dollars sur un total de 135,3 millions de dollars) aux sous-programmes de CIWA au titre, notamment, de la Corne de l'Afrique, du bassin du Nil, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe ainsi qu'à des travaux d'analyse couvrant l'intégralité du continent africain.

Le portefeuille de CIWA comprend des projets exécutés par les bénéficiaires et des programmes de soutien exécutés par la Banque mondiale qui financent une assistance technique et des analyses complétant les projets exécutés par les bénéficiaires. CIWA a, dans certains cas, affecté des fonds pour financer le suivi de projets en cours, compte tenu de leur performance, de celle des organisations et de l'engagement des pays riverains. Le tableau A4.5 présente des informations détaillées sur les projets de CIWA et leurs résultats financiers.

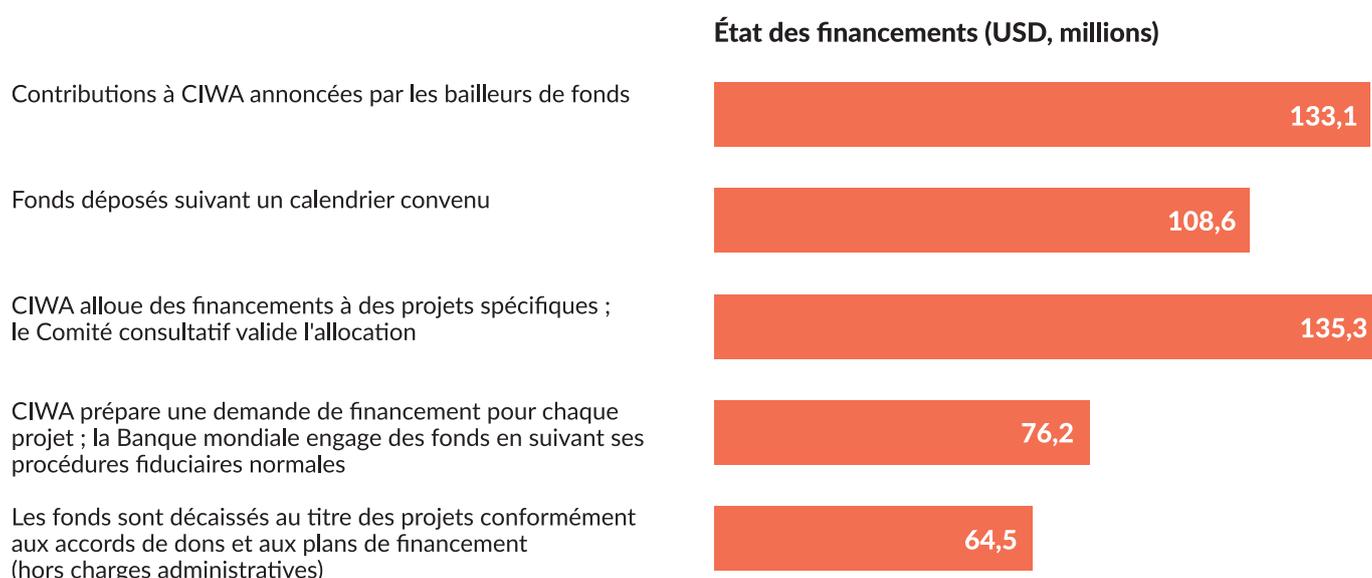
### Engagements, décaissements et solde des financements

À la fin de l'exercice 2020, le montant cumulé des financements engagés par le Programme s'élevait à 76,2 millions de dollars, dont 64,5 millions de dollars (85 %) avaient été décaissés dans le cadre de projets et d'activités. Le rythme des décaissements a continué à se stabiliser pendant l'exercice pour s'établir à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

À la fin de l'exercice 2020, CIWA avait reçu 112,6 millions de dollars, dont 108,6 millions sous forme de dépôts de bailleurs de fonds et 3,9 millions au titre des revenus des placements pour le compte de CIWA. Le montant cumulé des décaissements s'élevait à 65,9 millions de dollars, dont 64,5 millions de dollars au titre des projets et 1,4 million de dollars au titre de charges administratives.

Le solde des engagements était de 11,7 millions de dollars. Le tableau A4.4 indique le solde du compte de CIWA, qui se chiffre à approximativement 46,7 millions de dollars (35 millions de dollars si l'on déduit l'encours des engagements qui est de 11,7 millions de dollars). CIWA devrait décaisser un montant supplémentaire de 57,6 millions de dollars au deuxième semestre de 2020.

**Figure A4.1. Annonces de contributions des bailleurs de fonds, dépôts et allocations**



**Tableau A4.1. Annonces de contributions des bailleurs de fonds et montants déposés**

Partenaires contributeurs	Monnaie	Montant (en la monnaie du bailleur de fonds)	Montant (USD)	Montant reçu (USD)	Solde (USD)
Pays-Bas	USD		55 552 581	31 052 581	24 500 000
Suède (Asdi)	SEK	384 000 000	46 298 908	46 298 908	-
Royaume-Uni (DfID)	GBP	14 500 000	21 592 060	21 592 060	-
Commission européenne	Euro	4 950 000	5 399 708	5 399 708	-
Danemark (DANIDA)	DKK	18 700 000	3 398 597	3 398 597	-
Norvège (NORAD)	USD		882 746	882 746	-
<b>Total</b>	USD		<b>133 124 600</b>	<b>108 624 599</b>	<b>24 500 000</b>

**Tableau A4.2. État récapitulatif des fonds disponibles et des montants alloués**

Allocation de fonds	USD
<b>Annonces de contributions indiquées dans les accords administratifs signés</b>	133 124 599
Plus intérêts perçus au titre des placements en cours	3 990 354
Moins frais de recouvrement des charges administratives pour TF071597	-1 460 856
<b>Fonds disponibles pour les projets/activités</b>	135 654 097
Moins réserve pour les fluctuations de change	0
<b>Fonds disponibles pour allocation</b>	135 654 097
Moins allocations aux projets/activités <sup>1</sup>	135 310 681
<b>Fonds non alloués</b>	343 416
<b>Pourcentage alloué</b>	99,7 %

**Tableau A4.3. Montants alloués<sup>2</sup>, engagés<sup>3</sup>, décaissés<sup>4</sup> et en réserve<sup>5</sup> (USD)**

Bassin/sous-programme	Allocation convenue avec le Comité consultatif	Montant du financement approuvé	Décaissement	Solde des montants engagés	Réserve de projets
Corne de l'Afrique	13 900 000	5 950 000	1 378 362	4 571 638	7 950 000
Nil	71 250 000	30 800 000	28 283 702	2 516 298	40 450 000
<b>Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</b>					
Niger	5 908 403	5 908 403	5 903 772	4 631	-
Volta	2 964 237	2 964 237	2 964 237	-	-
CEDEAO	1 065 867	1 065 867	1 065 867	-	-
Lac Tchad/Sahel	4 810 928	2 810 928	1 112 225	1 698 703	2 000 000
Participation citoyenne (modèle du NBD pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale)	2 450 000	-	-	-	2 450 000
<b>Total pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale</b>	<b>17 199 435</b>	<b>12 749 435</b>	<b>11 046 101</b>	<b>1 703 334</b>	<b>4 450 000</b>
<b>Afrique australe</b>					
Okavango	995 568	995 568	995 568	-	-
Orange-Senqu	1 695 822	1 695 822	1 695 822	-	-
SADC	2 300 000	2 300 000	2 009 188	290 812	-

<sup>1</sup> Ainsi que convenu avec le Comité consultatif.

<sup>2</sup> Les « montants alloués » correspondent au montant de l'allocation validé par le Comité consultatif de CIWA — et recouvrent non seulement les fonds affectés à des subventions, mais aussi les allocations indicatives qui n'ont pas encore été versées dans des comptes d'opération.

<sup>3</sup> Les « montants engagés » sont les montants considérés dans les systèmes de la Banque mondiale comme ayant été affectés à un projet ou une activité. Les fonds sont engagés lorsqu'une demande de financement a été approuvée par l'administrateur du fonds fiduciaire de la Banque mondiale ; cette approbation donne lieu à la création d'un engagement contractuel ou prospectif qui doit entraîner des dépenses effectives à une date future.

<sup>4</sup> Les « montants décaissés » recouvrent les montants transférés du compte de subvention dans le compte désigné du client après validation par la Banque mondiale d'une demande d'investissement particulière. Dans le cas des subventions au titre de projets exécutés par la Banque mondiale, il s'agit des paiements effectués sur la base d'un bon de commande ou d'un contrat.

<sup>5</sup> Les activités en réserve dans le cadre du sous-programme sont celles pour lesquelles la validation d'une allocation est subordonnée au respect de certaines conditions ou à l'approbation du projet par la Banque mondiale et suivant les modalités du fonds fiduciaire. La constitution de la réserve est un processus continu, et peut faire l'objet de modifications liées, notamment, aux allocations indicatives effectuées après le 30 juin 2020.

Bassin/sous-programme	Allocation convenue avec le Comité consultatif	Montant du financement approuvé	Décaissement	Solde des montants engagés	Réserve de projets
Zambèze	12 365 305	12 365 305	12 316 497	48 808	-
Approche-programme pour l'Afrique australe	1 560 000	60 000	45 931	-	1 500 000
Total pour l'Afrique australe	18 916 695	17 416 695	17 063 006	339 620	1 500 000
Assistance technique catalytique à l'échelle de l'Afrique	4 499 750	3 059 750	2 781 093	278 657	1 440 000
Renforcement de la supervision	1 557 325	-	-	-	1 557 325
Gestion du programme	7 987 476	6 182 568	3 927 441	2 255 127	1 804 908
<b>Total</b>	<b>135 310 681</b>	<b>76 158 448</b>	<b>64 479 705</b>	<b>11 678 741</b>	<b>59 152 235</b>

#### Tableau A4.4. Solde des fonds

Rentrées de fonds c. solde des engagements et décaissements	USD
<b>Montant total des dépôts</b>	108 624 599
Plus intérêts perçus au titre des placements	3 990 354
<b>Revenu total</b>	112 614 953
Moins décaissements (projets/activités de CIWA)	-64 479 705
Moins charges administratives comptabilisées d'avance (2 % des dépôts pour TF071597)	-1 460 856
<b>Solde</b>	46 674 392
Moins solde des engagements au titre de subventions approuvées	-11 678 741
<b>Solde total</b>	34 995 651
Moins réserve pour 2020 – projets exécutés par les bénéficiaires : NCCR (40,5 millions de dollars) <sup>6</sup> , Corne de l'Afrique (8 millions de dollars), lac Tchad (1 million de dollars) et participation citoyenne en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (2,5 millions de dollars) ; projets exécutés par la Banque mondiale : Initiative sur les eaux souterraines au Sahel (1 million de dollars), Services de conseil et analyse en Afrique australe (1,5 million de dollars), Données numériques (1 million de dollars) et unité de gestion du Programme (1,8 million de dollars), etc. <sup>7</sup> .	-57 594 910
<b>Solde prévu<sup>8</sup></b>	<b>-22 599 259</b>

<sup>6</sup> Le montant alloué au projet de Coopération à l'échelle du bassin du Nil pour la résilience climatique (NCCR) a été ramené à 30 millions de dollars depuis la fin de l'exercice 2020.

<sup>7</sup> Ces chiffres reflètent les allocations indicatives au 30 juin 2020 qui sont susceptibles d'être modifiées après cette date. Ils recouvrent principalement les allocations notionnelles établies lors de la réunion du Comité consultatif de 2019 et ne prennent pas en compte les activités décidées après l'accord du Comité consultatif de 2019. Ils ne comprennent pas non plus la provision de 1,5 million de dollars au titre du renforcement de la supervision.

<sup>8</sup> Y compris la réserve/les engagements pour 2020.

## États récapitulatif financier de la gestion du programme

Les frais de gestion de CIWA comprennent les dépenses encourues par l'unité de gestion du programme et les spécialistes techniques de la Banque mondiale qui fournissent un appui et des conseils stratégiques. Cette catégorie comprend, outre les dépenses au titre du personnel et des consultants, les dépenses liées à la coordination des actions des bailleurs de fonds de CIWA, aux activités d'information et de communications, aux opérations de suivi et d'évaluation, à l'examen à

mi-parcours, à l'établissement de rapports, aux réunions des membres de partenariats et au travail de diffusion (site Web, brochures, publications, etc.).

L'Accord administratif de CIWA indique que les dépenses au titre de l'unité de gestion du programme ne devraient pas dépasser 6 % du montant total des contributions des bailleurs de fonds. Ce pourcentage est de l'ordre de 3 % depuis le lancement du programme en 2011, de sorte que ces dépenses sont bien inférieures au plafond établi. Le Programme est, dans l'ensemble, géré de manière efficace par rapport aux coûts grâce aux robustes systèmes de gestion financière et de suivi mis en place dès le départ.

**Tableau A4.5. Données financières des projets financés par CIWA (USD)<sup>9</sup>**

Bassin/ Sous-programme	Exécuté par	Nom	N° du Fonds fiduciaire	Date de clôture du financement	Allocation	Décaissement
Corne de l'Afrique	IGAD	Informations et investissements dans les eaux souterraines dans la Corne de l'Afrique	TF0B0514	30/11/21	2 700 000	250 000
	Banque mondiale	Informations et investissements dans les eaux souterraines dans la Corne de l'Afrique	TF0A8681	30/11/21	500 000	326 000
	Banque mondiale	Somalie – appui à la gestion des ressources en eaux transfrontalières (y compris les bassins du Jubba et du Chébéli)	TF0A7944	31/12/20	1 350 000	802 362
	Banque mondiale	Renforcement de la résilience dans la Corne de l'Afrique	TF0B2448	30/06/21	1 400 000	
	À déterminer	Corne de l'Afrique, FF-bén. <sup>10</sup>	À déterminer		7 500 000	
	À déterminer	Renforcement de la supervision pour la Corne de l'Afrique, FF-bén.	À déterminer		450 000	
<b>Total pour la Corne de l'Afrique</b>					<b>13 900 000</b>	<b>1 378 362</b>
Nil	IBN (y compris lacs équatoriaux du Nil et Nil oriental)	Projet pour la coopération à l'appui de résultat (NCORE) + Financements supplémentaires 1 et 2	TF013767	30/11/20	23 000 000	22 796 638
	NBD	Participation de la société civile au renforcement de la résilience sociale et climatique dans le bassin du Nil (NBD) + Financement supplémentaire 1	TF015834	30/12/21	4 500 000	2 877 721

<sup>9</sup> Les projets en réserve validés par le Comité consultatif lors de sa réunion de 2019 sont indiqués en bleu. FF-bén. = Fonds fiduciaire exécuté par le bénéficiaire ; FF-BM = Fonds fiduciaire exécuté par la Banque mondiale.

<sup>10</sup> Montant de l'allocation ramenée de 10 millions de dollars à 7,5 millions de dollars.

Bassin/ Sous-programme	Exécuté par	Nom	N° du Fonds fiduciaire	Date de clôture du financement	Allocation	Décaissement	
	Banque mondiale	Programme d'appui pour le bassin du Nil, FF-BM	TF0A2051	30/11/20	1 750 000	1 268 694	
	Banque mondiale	Renforcement de la supervision du NBD	TF014064	31/12/21	600 000	390 860	
	Banque mondiale	Renforcement de la supervision du projet NCORE	TF015335/ TF0A0526	30/11/20	950 000	949 789	
	IBN (y compris lacs équatoriaux du Nil et Nil oriental)	Projet de coopération à l'échelle du bassin pour la résilience climatique du Nil, FF-bén.	À déterminer		40 000 000		
	Banque mondiale	Renforcement de la supervision du projet de coopération à l'échelle du bassin pour la résilience climatique du Nil, FF-bén.	À déterminer		450 000		
		<b>Total pour le Nil</b>			<b>71 250 000</b>	<b>28 283 702</b>	
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Niger	ABN	Projet de gestion du bassin du fleuve Niger	TF018539	Financement clos	4 198 203	4 198 203
		Banque mondiale	Programme d'appui au bassin du Niger	TF018616	Financement clos	1 162 140	1 162 140
		Banque mondiale	Renforcement de la supervision de l'ABN	TF016609	30/06/20	548 060	543 429
		<b>Total partiel pour le Niger</b>			<b>5 908 403</b>	<b>5 903 772</b>	
Volta		ABV	Projet de mise en œuvre du programme d'action stratégique dans le bassin de la Volta	TF016611	Financement clos	1 979 795	1 979 795
		Banque mondiale	Programme d'appui au bassin de la Volta	TF015556	Financement clos	499 879	499 879
		Banque mondiale	Renforcement de la supervision de la Volta	TF015557	Financement clos	484 563	484 563
		<b>Total partiel pour la Volta</b>			<b>2 964 237</b>	<b>2 964 237</b>	
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale		Banque mondiale	P2.2 : Gestion des ressources en eau en Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	TF016610	Financement clos	1 065 867	1 065 867
		Banque mondiale	P2.3 : Dialogue sur l'action à mener dans le bassin du lac Tchad (1)	TF0A1005/ TF17506/ TF015878	29/02/20	866 328	861 694
		Banque mondiale	Sahel occidental et central – Mise à l'essai d'outils novateurs pour la gestion des ressources en eau	TF0B2227	31/12/22	444 600	20 647

## ANNEXE 4

Bassin/ Sous-programme	Exécuté par	Nom	N° du Fonds fiduciaire	Date de clôture du financement	Allocation	Décaissement
	Banque mondiale	Sahel occidental et central – Appui en matière de savoirs pour la planification et l'investissement dans la résilience	TF0B2228	31/12/22	1 500 000	229 884
	Banque mondiale	Lac Tchad (II, FF-BM)	À déterminer		1 000 000	
	À déterminer	Participation citoyenne (importer le modèle du NBD en Afrique de l'Ouest/centrale), FF-bén.	À déterminer		2 000 000	
	À déterminer	Renforcement de la supervision de la participation citoyenne, FF-bén.	À déterminer		450 000	
	À déterminer	Initiative sur les eaux souterraines au Sahel <sup>11</sup>	À déterminer		1 000 000	
		<i>Total partiel pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale</i>			8 326 795	2 178 092
		<b>Total pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale</b>			<b>17 199 435</b>	<b>11 046 101</b>
Afrique australe	Okavango Banque mondiale	P2.1 : Analyse des opportunités d'investissements multisectoriels à Okavango	TA0A0105	Financement clos	995 568	995 568
		<i>Total partiel pour Okavango</i>			995 568	995 568
	Orange-Senqu Botswana	Transfert d'eau des hauts plateaux du Lesotho vers le Botswana	TF016233	Financement clos	1 527 322	1 527 322
	Banque mondiale	Renforcement de la supervision du projet de transfert d'eau des hauts plateaux du Lesotho vers le Botswana	TF016038	Financement clos	168 500	168 500
		<i>Total partiel pour Orange-Senqu</i>			1 695 822	1 695 822
	SADC	Gestion durable des eaux souterraines dans les États membres de la SADC	TF016748	31/12/20	2 000 000	1 777 430
	Banque mondiale	Renforcement de la préparation pour la SADC	TF015336	31/12/20	300 000	231 758
		<i>Total partiel pour la SADC</i>			2 300 000	2 009 188

<sup>11</sup> Nouveau projet lancé durant l'exercice 2020.

Bassin/ Sous-programme	Exécuté par	Nom	N° du Fonds fiduciaire	Date de clôture du financement	Allocation	Décaissement
Zambèze	ZAMCOM	Projet de gestion du bassin du Zambèze (ZAMCOM)	TF018921	Financement clos	4 000 000	4 000 000
	ZRA	Projet de développement du bassin du Zambèze (ZRA)	TF016238	Financement clos	5 786 277	5 786 277
	Banque mondiale	Projet d'appui au bassin du Zambèze	TF011577	31/12/25	1 050 000	1 001 192
	Banque mondiale	Renforcement de la supervision pour la ZAMCOM	TF014926	Financement clos	648 749	648 749
	Banque mondiale	Renforcement de la supervision pour la ZRA	TF014927	Financement clos	880 279	880 279
<i>Zambèze, Total partiel</i>					12 365 305	12 316 497
Afrique australe	Banque mondiale	Études exploratoires et préparation pour des services d'assistance et de conseil en Afrique australe	TF0B2156	25/09/20	60 000	45 931
	Banque mondiale	Afrique australe (nouvelle approche-programme, FF-BM) <sup>12</sup>	À déterminer		1 500 000	
<b>Total pour l'Afrique australe</b>					<b>18 916 695</b>	<b>17 063 006</b>
Catalytique Opportuniste	Banque mondiale	P2.5 : Mise en valeur du bassin de la rivière Lwapula	TF0A5600	31/05/20	203 877	203 877
Afrique	Banque mondiale	P1 : Présentation stratégique des eaux internationales en Afrique	TF011569	Financement clos	280 358	280 358
	Banque mondiale	P1 : Fondement économique de la coopération	TF011626	Financement clos	315 659	315 659
	Banque mondiale	P1 : Analyse de l'économie politique	TF016821	Financement clos	517 035	517 035
	Banque mondiale	P3 : Faciliter les services hydrométéorologiques en Afrique	TF0A0106	Financement clos	97 136	97 136
	Banque mondiale	P3 : Coopération pour la résilience face au climat	TF0A1627	Financement clos	174 579	174 579
	Banque mondiale	P4 : Renforcement des capacités et échange de connaissances	TF0A0107	Financement clos	260 564	260 564
	Banque mondiale	P4 : Améliorer l'accès du public aux données du bassin	TF016747	Financement clos	295 077	295 077

<sup>12</sup> Le montant de l'allocation a été ramené de 2,5 millions de dollars à 1,5 million de dollars.

## ANNEXE 4

Bassin/ Sous-programme	Exécuté par	Nom	N° du Fonds fiduciaire	Date de clôture du financement	Allocation	Décaissement
	Banque mondiale	Renforcer la résilience dans le domaine de la gestion des ressources en eau	TFOB1074	Financement clos	55 465	55 465
	Banque mondiale	Qualité de l'eau des Grands Lacs	TFOB1226	30/04/21	300 000	37 884
	Banque mondiale	Initiative des données numériques <sup>13</sup>	À déterminer		1 000 000	
	Banque mondiale	Réserve (à déterminer)	À déterminer			
	Banque mondiale	Examen/gestion par les pairs	TF019125	20/06/20	1 000 000	543 459
		<b>Total, programme catalytique</b>			<b>4 499 750</b>	<b>2 781 093</b>
		<b>Total partiel (projets)</b>			<b>125 765 880</b>	<b>60 552 264</b>
Renforcement de la supervision	Banque mondiale	Réserve (à déterminer)	À déterminer		1 557 325	
Unité de gestion du Programme	Banque mondiale	Gestion et administration du programme	TF0B1846/ TF0B1847 TF011372/ 11377	31/01/26 31/01/26	7 987 476	3 927 441
		<b>Total</b>			<b>135 310 681</b>	<b>64 479 705</b>

<sup>13</sup> Le montant de l'allocation a été ramené de 2 millions de dollars à 1 million de dollars.

## Annexe 5 : Optimisation des ressources dans le cadre des opérations de conception et de mise en œuvre du Programme de Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA)

### Optimisation des ressources — exposé succinct

CIWA accorde une place importante aux principes d'optimisation des ressources dans le cadre de la conception et de l'exécution de ses activités<sup>1</sup>. Il opère dans les limites définies par ses cibles et est guidé par les mesures prises dans le but de réaliser des économies au niveau des coûts de gestion et d'administration du Programme et de préparation et de supervision des projets. Tout en maîtrisant ses coûts, CIWA est parvenu à réaliser de solides progrès en direction des objectifs établis au niveau du Programme et a dépassé les cibles fixées pour les résultats intermédiaires, ce qui lui a permis d'obtenir un bon taux de rentabilité pour l'appui financier de ses partenaires de développement.

CIWA continue d'être bien placé, au sein de la Banque mondiale, pour réaliser des économies d'échelle et exploiter l'appui qui lui est fourni de manière à multiplier son impact aux niveaux de l'efficacité et de l'efficacités. Il est parvenu à ce résultat en menant une action conçue pour :

- Tirer parti de l'expérience et des compétences spécialisées de la Banque mondiale en matière de gestion de fonds fiduciaires de manière à rationaliser ses frais d'administration.
- Exploiter les solides compétences techniques dont disposent les membres des services de la Banque à l'échelle mondiale pour agir dans une large gamme de secteurs pertinents tels que l'eau, l'agriculture, l'énergie, l'environnement, la gouvernance et la

lutte contre la pauvreté et s'attaquer à des questions de développement intersectorielles comme le changement climatique, la fragilité et les conflits, la parité hommes-femmes et les partenariats public-privé.

- Faire fond sur la longue expérience acquise par la Banque dans le domaine de la coopération pour les eaux internationales dans le cadre d'autres programmes, comme le Fonds fiduciaire du bassin du Nil, l'Initiative pour la maîtrise de l'eau en Asie du Sud et le Programme de partenariat pour l'eau.
- S'appuyer sur les étroits partenariats forgés par la Banque avec des collaborateurs mondiaux pour pouvoir faire appel à l'expérience et aux réseaux régionaux.
- Mobiliser des sources de financement supplémentaires, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), au profit de projets appuyés par CIWA.
- Recourir à de multiples sources de financement relais, comme l'IDA, la BAfD et d'autres investisseurs, pour les projets susceptibles d'être financés dont CIWA soutient la préparation.

<sup>1</sup> CIWA détermine l'optimisation de ses ressources en se fondant sur le cadre des 3E du DfID, défini par ce dernier dans son document intitulé *Approach to Value for Money* de juillet 2011 comme suit : Économie — est-il possible, pour nous ou nos agents, d'acquérir des intrants ayant la qualité requise au prix correct ? Les intrants recouvrent le personnel, les consultants, les matières premières et les capitaux qui sont employés à des fins de production. Efficacité — dans quelle mesure est-il possible, pour nous ou nos agents, de convertir nos intrants en produits ? Les produits sont les résultats obtenus par nous-mêmes ou par nos agents. Nous, ou nos agents, exerçons un contrôle important sur la qualité et la quantité des produits. Efficacités — dans quelle mesure les produits d'une intervention permettent-ils d'obtenir les résultats souhaités ? Il est important de noter que contrairement à ce qui se passe pour les produits, nous ou nos agents n'avons aucun contrôle direct sur les résultats.

## Mesures pouvant être employées pour déterminer le degré d'optimisation des ressources par CIWA

Les mesures ci-après peuvent être employées pour déterminer l'économie, l'efficacité et l'efficacité de l'action de CIWA qui, conjointement, caractérisent le degré d'optimisation des ressources du Programme :

### Économie

- i. Commission administrative bancaire<sup>2</sup>. Cette commission, qui représente 2 % du montant des contributions reçues, finance toute une gamme de services généraux assurés par les unités centrales de la Banque mondiale – trésorerie, comptabilité, décaissements, préparation des états financiers non audités, audits annuels, supervision des audits externes, relations avec les bailleurs de fonds, y compris la négociation des accords-cadres, etc. En finançant ces services essentiels au moyen du produit d'une commission, CIWA limite ses coûts de transaction et permet aux unités chargées des opérations de gestion et de décaissement d'opérer dans un cadre porteur qui leur donne les moyens de s'acquitter dûment de leurs responsabilités au titre du programme.
- ii. Commission de gestion et d'administration du Programme. Cette commission, qui représente un montant estimé à 6 % des contributions versées dans le fonds fiduciaire, finance toutes les fonctions de gestion et d'administration assurées par l'équipe de gestion du Programme, notamment la conception et l'application de procédures, de systèmes et d'outils de gestion propres au Programme ; la négociation de la reconstitution des fonds destinés aux opérations en cours et l'élargissement de la couverture de ces dernières ; l'appel et l'évaluation de propositions d'activités et l'allocation des fonds du Programme aux unités d'exécution ; la planification du programme de travail ; la planification des ressources au niveau du programme ; la planification et la gestion du budget ; le suivi et l'évaluation du programme ; les activités de communication et de sensibilisation ; les mesures visant à assurer la visibilité, la coordination des actions et l'organisation des réunions des bailleurs de fonds ; et l'établissement de rapports sur les résultats du programme.

- iii. Renforcement des activités de préparation et de supervision. Dans le but d'assurer la poursuite de programmes de qualité, la Banque mondiale exige que les opérations financées par le fonds fiduciaire se déroulent conformément aux dispositions des différentes politiques et procédures applicables du Groupe de la Banque<sup>3</sup>, et que toutes les activités exécutées par les bénéficiaires fassent l'objet d'une supervision adéquate et soient menées conformément aux conditions des accords d'administration et de financement, ainsi qu'aux normes et procédures de supervision de l'institution. Les coûts de préparation et de supervision, qui sont estimés à environ 6 % du montant des contributions au fonds fiduciaire (mais qui ne sont réglés que sur la base des coûts effectifs), couvrent l'identification et l'évaluation des projets qui pourraient être poursuivis, les activités de préparation, l'apport d'un soutien à l'exécution et la supervision. Ainsi que stipulé dans l'Accord d'administration, la Banque sollicite l'approbation préalable du Comité consultatif de CIWA lorsque le coût d'une supervision renforcée des activités du programme dépasse le montant indiqué dans ledit Accord et, par conséquent, représente plus de 6 % du montant des contributions. CIWA a adopté des normes dans le but de maintenir les coûts de supervision renforcée à moins de 6 % des contributions versées dans le fonds fiduciaire ; selon ces dernières, les frais d'identification et de préparation sont fixés à 150 000 dollars par projet, et les dépenses de supervision et la mise en œuvre sont plafonnées à 100 000 dollars par an pendant trois ans, quelle que soit la durée du projet. Le montant retenu par CIWA pour les coûts de supervision renforcée est inférieur au coût type enregistré dans le cadre des opérations de l'IDA puisque, selon les données de la Région Afrique de la Banque mondiale, le coût moyen de la préparation d'un projet d'investissement est de l'ordre de 350 000 dollars tandis que le coût annuel de supervision est d'environ 150 000 dollars. Il est normal que les coûts de préparation et de supervision de projets régionaux réalisés dans le cadre de l'IDA soient plus élevés parce qu'ils sont plus complexes ; CIWA parvient de surcroît à maintenir ses coûts à un niveau plus faible en établissant les budgets des projets sur la base d'estimations précises des coûts et en suivant des procédures de passation des marchés efficaces ; il procède également au partage des frais de déplacement et rationalise ces derniers en s'efforçant, dans la mesure du possible, de

<sup>2</sup> Cette commission n'est plus appliquée, et ne concerne que les contributions antérieurement versées dans le fonds fiduciaire de CIWA.

<sup>3</sup> Banque mondiale *CFPTO Trust Fund Handbook* (révisé le 8 juillet 2010).

tenir ses réunions par vidéoconférence, d'organiser différentes réunions les unes après les autres ou encore de les mener en marge d'autres réunions concernant le secteur de l'eau de manière à bénéficier de synergies. Le Directeur du Programme peut, dans les limites imposées par le plafond de 6 %, affecter des fonds supplémentaires à la préparation et à la supervision de projets particuliers, si nécessaire.

- iv. Ratio de levier. CIWA améliore ses résultats économiques en mobilisant des fonds auprès d'autres sources de financement, ce qui lui permet de réduire le coût unitaire de ses intrants par rapport à la somme des produits qu'il obtient. Il utilise la mesure indiquée ci-après en tant qu'indicateur de l'amélioration des résultats économiques due à la mobilisation de fonds auprès de sources supplémentaires :

$$\text{Ratio de levier} = \frac{\sum \text{fonds mobilisés auprès de sources de financement additionnelles des projets de CIWA}}{\sum \text{contributions de CIWA aux projets cofinancés}}$$

Le ratio de levier cumulé de CIWA à la fin de l'exercice 2020, qui fait ressortir les économies réalisées par rapport aux contributions reçues, est indiqué ci-après.

CIWA a mobilisé des fonds supplémentaires dans le but d'améliorer les résultats économiques des projets qu'il appuie (en accroissant son produit global et, par conséquent, en réduisant le coût unitaire de ses intrants)

et a ainsi pu cofinancer le projet N CORE en partenariat avec le fonds fiduciaire pour le bassin du Nil, ainsi que deux projets – pour la gestion des eaux souterraines de la SADC et la mise en œuvre du programme d'action stratégique pour le bassin de la Volta – en partenariat avec le FEM.

Le ratio de levier est de 1,1 ; en d'autres termes, chaque dollar affecté par CIWA à des projets cofinancés permet à ce dernier de mobiliser, en moyenne, 1,10 dollar auprès de sources de financement supplémentaires au profit de ses projets.

## Efficacité

CIWA mesure son efficacité, c'est-à-dire sa capacité d'obtenir les résultats en matière de développement correspondant aux cibles établies, qui sont représentés par les indicateurs du programme. Il a atteint ou dépassé toutes les cibles fixées pour les indicateurs durant l'exercice 2020 à l'exception de l'indicateur 2 de l'objectif de développement du Programme (ODP), qui mesure le nombre de bénéficiaires directs (voir l'annexe 2).

Les indicateurs inclus dans le cadre des résultats de CIWA ne décrivent toutefois pas pleinement les avantages secondaires et tertiaires de l'appui du Programme. Une institution transfrontalière renforcée par CIWA, par exemple, peut faciliter la poursuite d'une série de mesures de coopération régionale à une date ultérieure, même longtemps après la clôture du projet. De nombreuses personnes tirent divers types d'avantages de chaque mesure poursuivie sur une base coopérative grâce au renforcement des institutions

Projet	Contribution de CIWA (USD, millions)	Cofinancier	Contribution de partenaires (USD, millions)
Projet de coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil (N CORE)	23,5	Fonds fiduciaire pour le bassin du Nil	16,5
Collaboration de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC)	2,0	FEM	8,2
Mise en œuvre du Programme d'action stratégique et de développement institutionnel dans le bassin de la Volta	3,5	FEM	7,2
<b>Contribution de CIWA</b>	<b>29,0</b>	<b>Fonds mobilisés</b>	<b>31,9</b>

transfrontalières. Ces produits sont enregistrés au niveau du bassin et du projet, mais il n'est pas possible de les regrouper au niveau du programme en raison de leur diversité, de la nature des questions traitées et des délais avec lesquels ils peuvent se concrétiser. À long terme, l'efficacité de CIWA est par conséquent supérieure à celle qui ressort des indicateurs du cadre des résultats. De plus amples détails sur la présentation des progrès figurent dans les sections de ce rapport qui couvrent les résultats ainsi que dans l'annexe 2.

La valeur totale des investissements induits par CIWA (mobilisés et possibles) est proche de 17 milliards de dollars (soit un montant 1,7 fois plus élevé que la cible de 10 milliards de dollars). Elle est égale à la somme des investissements qui pourraient être induits par CIWA (10,54 milliards de dollars) et des investissements mobilisés grâce à l'action du Programme (6,34 milliards de dollars). Le nombre de bénéficiaires directs des projets de CIWA s'établit à 29 millions de personnes, soit 58 % de la cible de 50 millions. Cet écart entre la cible et le résultat observé tient en grande partie au retrait du barrage de Fomi du portefeuille. Les objectifs recherchés dans le cadre de la planification d'investissements (par exemple de grands barrages) sont fréquemment contradictoires puisqu'ils consistent à perturber la vie d'un nombre de personnes aussi faible que possible tout en profitant au plus grand nombre possible. Si l'on suit cette logique, toutes les personnes qui n'ont pas été déplacées par la construction du barrage de Fomi par suite de l'application du Cadre environnemental et social de la Banque mondiale profitent du projet même si elles ne sont pas incluses dans le nombre de bénéficiaires, bien au contraire.

## Efficienc

CIWA estime son efficacité en calculant le ratio des deux résultats relatifs à l'ODP par rapport à la valeur globale des programmes :

$$\text{Ratio d'investissement induit} = \frac{\Sigma \text{ valeur des investissements induits}}{\Sigma \text{ valeur de l'ensemble des opérations en cours}}$$

Ratio des bénéficiaires directs =

$\Sigma$  bénéficiaires directs des investissements induits

$\Sigma$  valeur de l'ensemble des opérations en cours

Ces mesures sont basées sur les indicateurs de l'objectif de développement du Programme CIWA et la valeur des opérations en cours, c'est-à-dire le montant total provenant de l'enveloppe globale affectée au Programme<sup>4</sup>.

Le ratio d'investissement induit est de 223 ; en d'autres termes, chaque dollar de contribution de CIWA induit, en moyenne, 223 dollars d'investissement à l'appui d'une croissance coopérative, durable et résiliente face au climat. Le ratio des bénéficiaires directs est de 0,38 par dollar engagé par CIWA ; en d'autres termes, chaque fois que CIWA engage trois dollars, une personne profite directement des investissements dans les ressources en eau transfrontalières.

## Amélioration des résultats de marché et optimisation des ressources

CIWA affiche de bons résultats économiques dans le cadre de ses activités de passation de marchés et de contrats (en réduisant ses coûts et en assurant l'obtention de produits de qualité), car il exige que toutes les activités exécutées par des bénéficiaires financent des marchés de fournitures et de travaux ainsi que des contrats de services passés conformément aux directives de la Banque pour la « Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA » et pour la « Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale » conjointement appelées « Directives pour la passation de marchés et l'emploi de consultants »<sup>5</sup>. La Banque est, de même, responsable de toutes les activités de CIWA dont elle assure l'exécution, et procède à la passation de marchés de fournitures et des contrats d'emploi et de supervision de consultants conformément aux procédures et politiques applicables. Les Directives fournissent, notamment, des instructions détaillées concernant l'emploi des documents de la Banque (dossiers types d'appel d'offres, demandes de propositions, formulaires de contrat) ; les conflits d'intérêts ; les marchés et

<sup>4</sup> Il est important de noter que ces deux indicateurs ne sont plus calculés comme auparavant ; en effet, cette année, le dénominateur prend en compte la valeur de l'ensemble des opérations en cours (montant alloué à partir de l'enveloppe globale du Programme) et non pas seulement le financement des projets en cours bénéficiant de l'appui de CIWA qui ont induit les investissements considérés et fait des bénéficiaires. L'emploi des valeurs établies au niveau du Programme pour calculer les indicateurs donne une meilleure idée de l'efficacité au niveau du Programme.

<sup>5</sup> <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/products-and-services/brief/procurement-policies-and-guidance>

contrats passés par anticipation ; les cofinancements ; la déclaration de marchés non conformes ; ainsi que la fraude et la corruption.

## Financements disponibles

À la fin de l'exercice 2020, le Programme CIWA se chiffrait à 133,1 millions de dollars et bénéficiait de cofinancements de la Commission européenne, du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, et de la Suède. En raison de la forte demande de clients souhaitant obtenir son appui et de l'allocation préliminaire de 99,7 % de son enveloppe de financement actuelle, CIWA doit continuer de mobiliser des ressources pour accroître son impact et assurer la pérennité de ses résultats.

## Le Programme CIWA continue-t-il d'optimiser ses ressources ?

Les résultats montrent clairement que CIWA continue d'optimiser ses ressources. Il a, en particulier, atteint les cibles fixées pour l'ODP, et de nombreux investissements induits par CIWA ont permis de mobiliser des ressources ; CIWA a maintenu ses coûts de gestion et d'administration, de même que les coûts de supervision renforcée, à moins de 6 % ; et les trois indicateurs d'économie, d'efficacité et d'efficience ont affiché de bons résultats pour l'exercice 2020 (voir la présente annexe). CIWA a donc fait preuve de sa détermination à respecter les principes d'économie, d'efficience et d'efficacité et a prouvé qu'il optimisait ses ressources.



## Coopération pour les eaux internationales en Afrique

La Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA), créée en 2011, est un partenariat forgé par la Banque mondiale, ses partenaires africains et la Commission européenne, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. CIWA aide les pays riverains d'Afrique subsaharienne à exploiter les possibilités d'assurer une croissance durable, inclusive et résiliente face au climat, et de réduire la pauvreté en s'attaquant aux obstacles à une gestion et à une mise en valeur concertées des ressources en eau internationale.

[www.ciwaprogram.org/fr](http://www.ciwaprogram.org/fr)



  
Foreign, Commonwealth  
& Development Office



Ministry of Foreign Affairs



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS  
OF DENMARK



Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs

 Sweden  
Sverige